

Ville et Eurométropole de Strasbourg



PREFACE

L'année 2024 s'annonce comme l'année la plus chaude jamais enregistrée dans le monde après le précédent record de 2023. Sur le continent européen et ailleurs, les conflits reprennent, voire redoublent. Les crises humanitaires, sanitaires, économiques, se succèdent ; leurs effets se combinent. Ces tragédies et ces épreuves collectives, qu'elles soient proches ou lointaines, nous font faire l'expérience de l'interdépendance des territoires et des échelles, du local au global. Elles nous font ressentir ce lien de solidarité qui traverse le vivant d'un bout à l'autre bout de la planète. Agir ici, c'est aussi avoir un impact là-bas.

Dans ce contexte de tensions accrues et d'incertitudes, il est plus que jamais nécessaire de réaffirmer notre cap et de tenir fermement la barre. Les choix que nous faisons en matière d'alimentation, de déplacements, de loisirs, sont déterminants pour notre avenir mais ont aussi un impact au-delà de notre territoire. Investir dans une nouvelle ligne de tram est non seulement bon pour la santé des habitants et la cohésion de nos territoires, mais ce projet permettra aussi de réduire les émissions de gaz à effet de serre, donc d'agir durablement pour préserver cette planète que nous avons en partage.

Actionner tous les leviers, du plus petit échelon, individuel, jusqu'à l'échelle internationale : c'est le message méthodologique porté par l'ONU à travers les 17 Objectifs de développement Durable. Adoptés en 2015, ils forment une feuille de route des transformations à opérer avec l'ensemble des acteurs économiques et sociaux des territoires, les citoyens et les pouvoirs publics.

C'est dans cet esprit que nous vous proposons ce Rapport d'Activité et de Développement Durable 2023. Il fusionne deux documents de compte rendu obligatoires (Rapport d'Activité et Rapport de Développement Durable) et les deux échelles d'action (Ville et Eurométropole de Strasbourg) pour évaluer et comprendre ensemble les évolutions sur les territoires et les actions de service public mises en œuvre. Ce rapport s'articule autour des priorités politiques formulées par les trois piliers du mandat, climatique, social et démocratique, puis

déclinées en cinq axes de travail et reliées aux 18 Objectifs de Développement Durable que reconnaît notre territoire. Structuré en deux volets, « développement durable » et « activité » il propose également un ensemble de 171 indicateurs renouvelés, solides, pérennes et comparables avec d'autres collectivités de même taille. Cet ensemble vise à fortifier notre capacité de pilotage en une production unique et synthétique, permettant que les décisions soient davantage fondées sur l'objectivation de la situation et de l'action.

Il constitue ensuite une véritable opportunité de dialogue politique et citoyen autour des défis actuels et à venir. Il permet aussi de donner à voir la situation actuelle sur le territoire de la Ville et l'Eurométropole de Strasbourg et de mesurer la dynamique de transformation écologique et sociale enclenchée avec force.

A l'occasion de la présentation de ce rapport d'activité et de développement durable, nous tenons à saluer l'engagement de toutes les équipes qui œuvrent sans relâche au service du territoire et de ses habitants. Engagées, sous l'autorité du Directeur général des Services, dans une mobilisation cruciale, elles peuvent compter sur notre confiance et notre écoute. La Ville et de l'Eurométropole de Strasbourg sont résolument engagées en faveur de la transformation et de la résilience du territoire, du bien-être des habitantes et habitants, de l'équité et de la coopération territoriale.

Jeanne BARSEGHIAN

Maire de Strasbourg

Pia IMBS

Présidente de l'Eurométropole

PARTIE 1

**DEVELOPPEMENT
DURABLE**

SOMMAIRE

		ODD 15 - Des écosystèmes naturels à préserver	42
1	Les Objectifs de Développement Durable	Page 6	
	Les budgets par ODD	7	
2	Droits universels :		
	Ne laisser personne ni aucun territoire de côté	Page 8	
	ODD 1 - Remédier à la pauvreté	9	
	ODD 5 - Promouvoir l'égalité professionnelle	10	
	ODD 10 - Favoriser l'égalité sociale	11	
	ODD 11 - Promouvoir des territoires plus équilibrés	13	
	ODD 16 - Agir avec et pour les citoyens	15	
	ODD 18 - Mettre la culture au service de l'équité territoriale et de la justice sociale	17	
3	Résilience sociale		
	Augmenter la capacité d'agir des habitants	Page 19	
	ODD 2 - Une stratégie pour l'alimentation et l'agriculture	20	
	ODD 3 - Réduire les inégalités territoriales et sociales de santé	22	
	ODD 4 - Accompagner la réussite scolaire de chaque enfant	24	
4	Territoire bas-carbone		
	Réduire les gaz à effet de serre et aller vers la sobriété carbone	Page 26	
	ODD 7 - Réduire les consommations énergétiques	27	
	ODD 11 - Agir sur les mobilités et le logement	29	
	ODD 13 - Un pilotage du Plan Climat reconnu et labélisé	31	
	ODD 17 - Sensibiliser et accompagner aux changements de comportements	33	
5	Résilience urbaine verte		
	Protéger les biens communs : air, eau, terre, nature, espaces	Page 34	
	ODD 3 - Une qualité de l'air qui s'améliore	35	
	ODD 6 - Une ressource fragile face aux enjeux climatiques	37	
	ODD 11 - Une réglementation urbaine qui évolue pour la résilience du territoire	39	
	ODD 13 - Adapter le territoire au changement climatique	41	
6	Développement coopératif		
	Nouer des coopérations fertiles	Page 45	
	ODD 8 - Une économie locale orientée vers les transitions	46	
	ODD 9 - Innover et expérimenter pour le développement local	48	
	ODD 12 - Mobilisation pour l'économie circulaire	49	
	ODD 17 - Nouer des partenariats à chaque échelle	51	

Les Objectifs de développement durable

Les Objectifs de développement durable (ODD) adoptés par l'ONU en 2015 ont été appropriés dès 2017 dans le cadre de la candidature de Strasbourg au titre de Capitale européenne verte.

L'expérimentation du cadre des ODD comme matrice de gouvernance s'est déployée dans différentes politiques publiques sur quatre axes :

- 1 Évaluation et Management
- 2 Planification stratégique
- 3 Budgets & Financements
- 4 Mobilisation & partage d'expérience

Une cartographie des politiques publiques locales a été réalisée sur la base d'une étude menée avec un groupe d'élèves 'administrateurs territoriaux' de l'Institut national des études territoriales (INET) en 2019 qui ont analysé de manière approfondie l'activité de l'ensemble des directions de la collectivité et notamment de l'affectation des budgets.

C'est ainsi qu'une cartographie des cibles locales sur lesquelles la collectivité est engagée a pu être identifiée : certaines cibles ne relevant pas de l'action locale ont été retirées établissant à 125 le nombre de cibles mises en œuvre localement, soit 74 % des 169 cibles internationales.

Cette étude a également permis d'identifier des politiques publiques qui étaient absentes du cadre de l'ONU mais politiquement importantes pour le territoire. Ainsi cinq nouvelles cibles 'locales' ont été ajoutées car elles présentent la caractéristique d'être non seulement utiles au pilotage local, mais aussi exemplaires au regard des enjeux globaux. Ces cinq cibles locales ont été numérotées à la suite des cibles existantes dans leurs ODD respectifs.

Par ailleurs, Strasbourg soutient la revendication d'un certain nombre d'Organisations non gouvernementales (ONG) internationales, exprimée dès 2013, de la création d'un 18^{ème} ODD consacré à la culture. De manière très concrète il ne semblait pas possible de négliger cette dimension essentielle à laquelle la Ville consacre environ 25 % de son budget annuel. Il est apparu, de plus, indispensable de trouver les meilleurs leviers pour opérer les transitions à l'échelle du citoyen. Le cadre de l'International Federation of arts councils and culture agencies (IFACCA) – Agenda 21 pour la culture propose dix cibles pour cet ODD, dont neuf peuvent concerner l'action locale. Cette cartographie constitue le socle de travail de l'ensemble des directions de l'EMS.



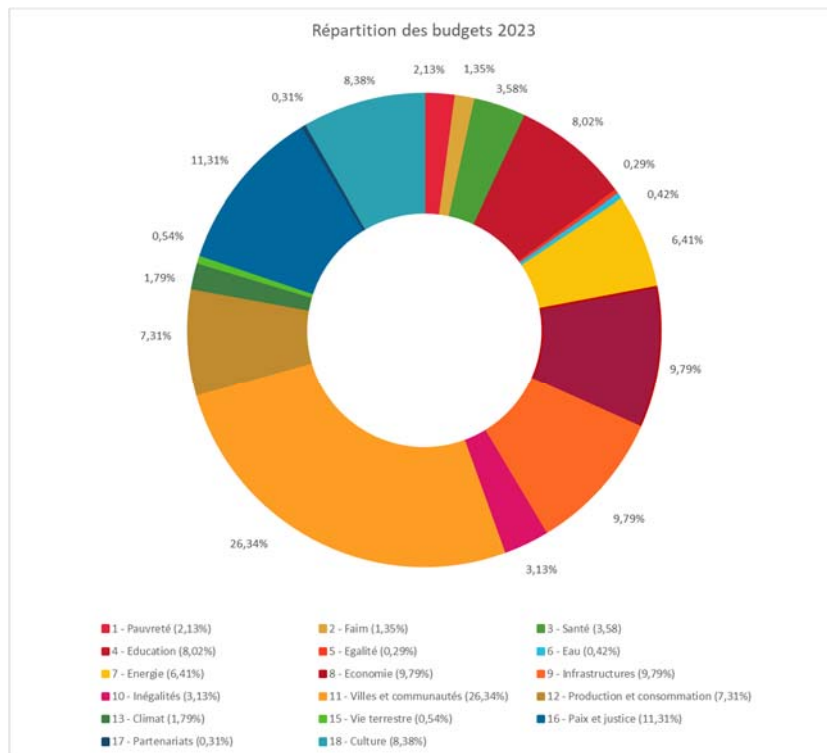
De 2023 à 2025, une Revue Volontaire Locale vient conforter cette approche pour disposer d'un état des lieux précis de la situation du territoire et activer ensuite de manière efficace les transformations à mener, dans un dialogue partenarial sur le territoire mais aussi avec toutes les échelles de décision régionale, nationale et européenne, pour répondre aux enjeux globaux.

Grâce au langage universel qu'ils offrent, les ODD invitent à innover et ouvrir d'indispensables espaces de dialogue politique pour, dans ce monde interdépendant, œuvrer collectivement dans le même sens.

Budgets de la Ville et de l'Eurométropole de Strasbourg par ODD

La Ville et l'Eurométropole de Strasbourg disposent depuis 2019 d'une cartographie budgétaire ODD préparée lors de l'élaboration du budget prévisionnel et consolidée lors de l'examen du Compte administratif en juin 2024.

En 2023, les budgets cumulés de la Ville et de l'Eurométropole, investissement et fonctionnement, sont affectés aux 18 ODD de la manière suivante :



Il convient de préciser que cette cartographie ne comprend pas :

- Les moyens de ressources humaines des effectifs d'agents de l'Eurométropole,
- Les budgets annexes, eau et assainissement, les compétences déléguées, notamment pour les transports qui représentent une grande partie de la charge d'investissement sur le territoire.

Droits universels

Ne laisser personne ni aucun territoire de côté

Au centre du bassin rhénan, Strasbourg et son territoire ont été exposés de manière frontale aux conséquences humaines et matérielles des conflits européens. C'est pourquoi Strasbourg est aujourd'hui au centre du projet de construction européenne, en tant que symbole de la paix et des droits universels. Elle est ville hôte du Conseil de l'Europe, organisation reconnue en matière de démocratie et de droits humains, et du Parlement européen qui co-décide avec le Conseil européen l'essentiel des politiques européennes. Elle poursuit également sa vocation de ville hospitalière pour l'accueil des migrants et réfugiés. Sa vitalité économique lui a permis d'attirer les travailleurs de toute l'Europe et d'ailleurs.

Aujourd'hui l'intercommunalité rassemblée au sein de l'Eurométropole joue un rôle moteur de construction d'un territoire inclusif, qui s'adapte aux enjeux importants qui la traversent et respecte son environnement et les femmes et les hommes qui y vivent. Elle se veut répondre aux inégalités sociales et territoriales pour permettre à chacun de s'épanouir, d'accéder aux services, à la culture, aux loisirs et à la sécurité garante du bien-vivre ensemble et de l'épanouissement de chacun.

Ensemble, Strasbourg et l'Eurométropole sont engagées à renforcer le lien et la confiance entre les habitants et les élus, pour leur permettre de contribuer à l'élaboration des politiques publiques dans la Ville, accroître leur intérêt pour la vie publique locale et fortifier la vie démocratique.

	Éliminer la pauvreté sous toutes ses formes et partout dans le monde.	
	Strasbourg	Eurométropole

Remédier à la pauvreté

Les métropoles sont concernées par un phénomène de concentration de la pauvreté : le territoire s'inscrit dans cette tendance forte, et sensiblement plus marquée sur son territoire avec un taux de pauvreté de 20,7% pour l'Eurométropole et de 26 % à Strasbourg en 2021. Ce taux est supérieur de 4 points à celui de la moyenne des grandes villes. Ce sont près 35.000 ménages strasbourgeois qui sont concernés : pour une personne seule, cela signifie vivre avec moins de 1.063 € par mois.

La pauvreté touche l'ensemble du territoire métropolitain dans un contexte économique dégradé et revêt des nouvelles formes : augmentation du nombre de travailleurs pauvres, augmentation du nombre de personnes dépendant uniquement des prestations sociales et précarisation des ménages les plus pauvres.

Sur le territoire de l'Eurométropole, ce sont 9,5% des ménages qui sont allocataires du RSA socle. Ce sont 53 % des bénéficiaires du RSA socle non majoré habitant le Bas-Rhin qui vivent à Strasbourg alors que la Ville ne représente qu'un quart de la population du département. On constate également que près des 2/3 des personnes sous le seuil de pauvreté vivent hors QPV et le nombre d'allocataires du RSA de ces quartiers a augmenté de 30 % en 5 ans.

Actualité

En 2023, dans le cadre de la Stratégie nationale de lutte contre la pauvreté, la Ville de Strasbourg a été lauréate d'un appel à projet « Territoire zéro non-recours », qui ambitionne de faire reculer la pauvreté par un meilleur recours des habitant-es à leurs droits sociaux ainsi qu'à certains services

publics. Ce projet se déploiera de 2024 à 2026 sur un territoire infra-communal, afin d'expérimenter de nouvelles modalités d'aller vers et de travail partenarial.

La démarche d'amélioration de l'accueil engagée en 2022 a été poursuivie en 2023 : des livrets d'accueil pour les structures du CCAS et les aires d'accueil des gens du voyage, l'expérimentation du rappel de rendez-vous par SMS dans les centres médico-sociaux et au CCAS et la réalisation d'une enquête de satisfaction auprès des personnes accueillies dans nos services de proximité.

Retour en image



Séminaire et AG Association Agir contre le logement vacant (ACLV)

Pour aller plus loin	Page
Direction Solidarité Santé Jeunesse	132

5 ÉGALITÉ ENTRE LES SEXES 	Parvenir à l'égalité des sexes et autonomiser toutes les femmes et les filles.	
	Strasbourg	Eurométropole

Promouvoir l'égalité professionnelle

Les études sur la place des femmes font apparaître la persistance des inégalités de genre. Les femmes appartiennent moins souvent à la catégorie 'Cadres et professions intellectuelles supérieures', à un niveau jusqu'à près de 10 points de moins pour le niveau Master, et sont surreprésentées pour les professions intermédiaires, à hauteur de 18,8 points de plus pour le baccalauréat général ou technologique.

La situation comparative avec les autres agglomérations françaises place le territoire de l'Eurométropole en meilleure position et en progression avec un écart de salaire qui se réduit encore en 2021 à 12,3 % (salaire net moyen) sur le territoire de l'Eurométropole. Il est à 16,5 % au niveau national (en pourcentage du salaire horaire brut moyen des hommes salariés).

Actualité 2023

En tant qu'employeur, l'Eurométropole souhaite être exemplaire en matière d'égalité professionnelle. Elle a assuré la coordination du plan d'action 2022-2024 et la structuration de ses instances de gouvernance. Elle organise l'accompagnement dans la réalisation des actions et contribue à la diffusion d'une culture de l'égalité au sein de la collectivité. Pour exemple, mise en place d'une communication non sexiste (écriture inclusive).

La collectivité s'est dotée d'un dispositif de signalement des actes de violence, discrimination, harcèlement moral ou sexuel, menace ou agissements sexistes. La cellule d'alerte et d'écoute, à disposition de l'ensemble des agent-es victimes ou témoins d'actes de discrimination, de violence verbale ou physique, de harcèlement moral ou sexuel, d'agissements sexistes, de menaces, d'atteinte à l'intégrité physique ou

exprimant une souffrance au travail a poursuivi son activité en 2023. La cellule a reçu 48 alertes. Ces alertes ont émané de 25 femmes et 23 hommes. L'activité a généré 48 h d'entretiens, soit en moyenne 1 h d'entretien par personne.

Ecart de salaires net horaire moyen entre les hommes et les femmes (%)					
2021	Strasbourg	Metz	Bordeaux	Grenoble	France
Métropole	12,3	16,3	16,6	14,9	14,1

Retour en images



Inauguration de l'Espace Egalite le 21 octobre 2023

Pour aller plus loin	Page
Solidarité Santé Jeunesse	132
Ressources humaines	63

	Réduire les inégalités dans les pays et d'un pays à l'autre.	
	Strasbourg	Eurométropole

Favoriser l'égalité sociale

Le territoire de l'Eurométropole se caractérise par de très fortes inégalités socio-spatiales. Parmi les 22 métropoles françaises, l'Eurométropole est la 3ème avec plus forte inégalité de revenu (rapport 9ème décile/1er décile) entre les plus populations les plus riches et les plus pauvres, après le Grand Paris et Metz.

Les importantes inégalités de s'inscrivent fortement dans l'espace : les écarts de revenu entre les communes sont très importants et sont encore plus marqués à l'échelle infra-communale à Strasbourg. Il s'agit principalement des territoires de grands ensembles construits en rupture de l'urbanisme préexistant et dont le patrimoine de logements s'est globalement dégradé. Leur isolement et celui de leurs habitants sont renforcés par une image et une perception négatives.

L'EMS compte globalement 24,5 % de logements sociaux, mais ces logements se concentrent principalement dans cinq communes (dont 67,5 % à Strasbourg) et 48,5 % d'entre eux sont situés dans les 18 QPV de l'agglomération. Par ailleurs le territoire connaît une très forte pression sur le logement social.

Actualité

L'Eurométropole, l'État, les communes, les bailleurs et partenaires concernés, ont élaboré la convention cadre du nouveau Contrat de ville « Quartiers 2030 » avec une mise à jour de la géographie prioritaire (21 QPV par décret le 28/12/23). L'élaboration partenariale du nouveau Contrat de ville a permis de rencontrer plus de 700 habitant.e.s en réunion publique et format « d'aller vers ». Plus 900 personnes ont participé aux temps de co-

construction institutionnels. Ce sont 80 co-instructeurs internes et externes, qui ont sélectionné 625 projets soutenus, soit 1,24 M€ de subventions pour la Ville et 654 k€ pour l'EMS. Un avenant n°1 à la convention pluriannuelle ANRU a permis d'abonder les projets avec 11,22M€ de subventions ANRU et 7,44M€ de prêts Action Logement.

L'EMS a été lauréate du dispositif d'accompagnement renforcé « Quartiers résilients » pour le projet de renouvellement urbain du quartier Neuhof-Meinau.

Agriculture urbaine : Le projet « Cités fertiles », vise à développer l'agriculture urbaine dans les QPV. Dans le cadre d'un appel à manifestation d'intérêt, 3 lauréats ont été sélectionnés :

- Neuhof/ l'association « Jardins de la Montagne Verte » pour du maraichage en agroforesterie ;
- Elsau/ le collectif « Les Poires Secouées » pour un verger culturel ;
- Cité de l'III/ le groupement « Régie des Écrivains » - « CSC L'Escale » - « ACSO » pour du maraichage sur sols vivants et compost.

Logement : Dans le cadre de la stratégie d'occupation temporaire à vocation sociale (ou « intercalaire »), le dispositif expérimental Logement d'abord jeunes s'adresse aux jeunes de 18 à 24 ans. Il consiste en un service de la rue au logement de 30 places intégrant un accompagnement global intensif s'appuyant sur les principes du logement d'abord. Le projet Trajectoire Jaurès (ex foyer du Jeune Homme) a également été construit en 2023.

À Strasbourg, en 2023, les directions de territoire ont connu une activité accrue autour de la formalisation du nouveau contrat de ville « Quartiers 2030 », avec l'organisation de nombreux temps d'aller vers et de concertation habitant-es, des séminaires territoriaux avec les partenaires, et la préfiguration des plans d'action territoriaux.

Retour en images

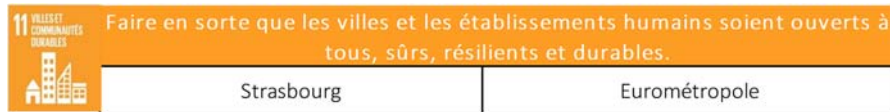


175 personnes réunies lors de l'Agora des solidarités 2023 autour de la co-construction du projet Territoire zéro non-recours.



Programme de Renouvellement Urbain : inauguration Maison France Service à l'Elsau, le 13 juillet 2023.

Pour aller plus loin	Page
Urbanisme et territoires	106
Solidarité Santé Jeunesse	132



Promouvoir des territoires plus équilibrés

L’Eurométropole constitue une intercommunalité d’équilibre territorial, garante de transparence, de proximité et d’équité d’intervention sur les territoires de ses communes.

Le Pacte de Gouvernance pose les objectifs du dialogue avec les communes. Il précise la feuille de route en matière de coopération intercommunale et instaure la possibilité, pour chaque commune, d’établir une convention partenariale avec l’Eurométropole pour préciser l’impact des politiques communautaires sur le territoire communal.

La participation citoyenne et le débat public à l’échelle eurométropolitaine ambitionnent de renforcer la citoyenneté en instituant des espaces de dialogue, de débat public et de construction partagée des politiques publiques, et en y associant le Conseil de développement, les conseils citoyens et les habitants.

A Strasbourg, les directions de territoire font le lien avec les partenaires locaux pour améliorer les conditions de vie, et favoriser le développement de projets dans les quartiers. Elles tiennent les habitant-es informé-es et les associent aux projets de transformation urbaine et sociale du quartier. Elles peuvent être à l’initiative d’actions dans les « zones grises », c’est-à-dire les territoires en situation de décrochage économique et social sans être couvert par les dispositifs QPV ou autre.

Actualité 2023

Année du déploiement des premières conventions avec les communes : 5 conventions ont été signées en 2023.

Point central de la gouvernance de l’Eurométropole de Strasbourg, les Conférences des Maires permettent de débattre sur les enjeux d’agglomération, les principaux projets et les politiques métropolitaines. Elles font émerger les grandes décisions. Neuf réunions ont été organisées en 2023 avec 30 dossiers présentés et débattus répartis ainsi : Transition écologique : 42 %, Mobilités, voirie : 32 %, Transition démocratique, finances intercommunales : 26 %.

Le contrat de réciprocité entre l’Eurométropole, la ville de Strasbourg et le Parc Naturel Régional des Vosges du Nord, initié en 2021, a été approuvé par les conseils de la Ville et de l’Eurométropole de Strasbourg en mars 2023 et signé officiellement par les partenaires le 19 octobre 2023. Trois axes de travail prioritaires qui se déclinent en une série d’actions à court, moyen ou long terme, ont été déterminés : Climat et environnement, Soutien à l’économie locale, Aménagement/mobilité.

En 2023, le partenariat entre structures d’éducation à l’environnement a pu se concrétiser et les travaux autour de l’organisation d’un prix spécial Tango&Scan « PNR des Vosges du Nord » ont été lancés.

À Strasbourg, dans les territoires qui comprennent un périmètre en Renouvellement urbain (Neuhof, Meinau, Cronembourg, HautePierre, Elsau) la phase opérationnelle du 2e programme du renouvellement a vu plusieurs avancées : Élaboration des prescriptions urbaines, architecturales et paysagères, mise en œuvre des engagements environnementaux procédures environnementales réglementaires opérations de logements et d’espaces publics, relogements et démolitions, etc.

Retour en images



Programme de Renouveau Urbain : Reconversion de l'ancien Hôpital Lyautey (Neuhof)

Pour aller plus loin	Page
Intercommunalité	69
Territoires	74



Signature du Contrat de réciprocité avec le Parc Naturel des Vosges du Nord, le 19 octobre 2023.



Rencontres des élu-es des communes de l'Eurométropole de Strasbourg, le 14 octobre 2023.

	Promouvoir l'avènement de sociétés pacifiques et ouvertes à tous aux fins du développement durable.	
	Strasbourg	Eurométropole

Agir avec et pour les citoyens

La participation citoyenne est d'abord assurée sur les territoires avec l'appui des chargé-es d'animation de la participation citoyenne. Les nombreux dispositifs de démocratie locale ou démarches participatives font l'objet d'évaluation intégrant l'équité territoriale comme indicateur de suivi. Parfois le principe figure directement dans les règles du dispositif tels que les Ateliers de Quartier ou le Budget Participatif.

Les services aux citoyens tels la délivrance d'actes ou de prestations sont des droits inconditionnels qui ne peuvent faire l'objet de délégation à des tiers. Ils sont créateurs de droits, de citoyenneté, et permettent à chacun d'accéder et de renforcer son statut de citoyen. Ils sont délivrés quel que soit l'âge, l'origine ou la catégorie socio professionnelle. L'accès aux droits des citoyens strasbourgeois est réalisé également à travers les autres politiques publiques de la collectivité en veillant à l'équité territoriale.

La sécurité et la tranquillité publique de la Ville de Strasbourg sont assurées dans le cadre d'un travail de proximité et en coordination avec la Direction Départementale de la Sécurité Publique et la Préfecture du Bas-Rhin. Elles visent à prévenir les troubles à l'ordre public, dans un but préventif, et à rechercher et à constater les infractions par ses missions de police judiciaire, dans un but répressif.

Les relations à l'usager dans la production et réalisation d'événements grand public sur l'espace public bénéficient d'un soutien et d'un accompagnement par la mise à disposition de compétence, d'expertise et matériel aux organisateurs externes.

Actualité

Afin d'appuyer la coordination territoriale des actions de participation citoyenne, la Fabrique de la Participation Citoyenne a mis en œuvre des revues des démarches participatives par territoire. Deux premières se sont tenues en 2023 (une pour le quartier de l'Elsau, une pour le Territoire Bourse-Krutenau-Esplanade-Conseil des XV).

Des réunions publiques thématiques sont territorialisées comme par exemple « Budget Local Parlons-en » qui a vu 4 réunions publiques sur la fabrique en 2023. Cinq temps d'allers-vers organisés avec l'appui du City-Truck de la Participation Citoyenne ont été menés, dont l'opération « Noël dans les Quartiers » étalée sur les mois de novembre et décembre.

La Police municipale assume principalement des missions de proximité. En 2023, les contacts se sont intensifiés auprès des commerçants du centre-ville (325) avec un accent particulier pour la sensibilisation des établissements de nuit dans le cadre de la lutte contre les violences sexistes et sexuelles (459 résultats positifs en 2023). Le secteur centre-ville/gare est particulièrement concerné par ces missions de proximité. Aussi, plusieurs agents de Police municipale sont devenus référents en matière de protection animale. Un cadrage et le développement des missions et des outils pour ces référents sont programmés en 2024.

En 2023, les événements dans la ville ont nécessité près de 1500 interventions logistiques, un accompagnement de près de 200 projets événementiels sur l'espace public, la gestion de près de 650 locations de salles.

Strasbourg - Plateforme numérique de la participation citoyenne : nb d'utilisateurs						
2018	2019	2020	2021	2022	2023	Tdce
4 498	41200	40000	64100	80200	107361	↗

Retour en images



Festival des possibles, le 4 juin 2023 au Parc du Brulig



Conciergerie rue Mercière : services aux habitants



Exercice de sécurité civile à l'Université le 25 octobre 2023

Pour aller plus loin	Page
Participation citoyenne	79
Population Élections Cultes	128
Sécurité	89
Évènement et vie associative	137
Communication	54
Secrétariat général et Services juridiques	153

18 CULTURE 	Culture	
	Strasbourg	Eurométropole

Mettre la culture au service de l'équité territoriale et de la justice sociale

La politique culturelle de la Ville et de l'EMS soutient la création artistique, les pratiques artistiques en amateur, l'accueil du public dans les différents équipements culturels, l'enseignement artistique, le spectacle vivant, le cinéma et l'audiovisuel, l'illustration, le livre et les arts visuels, ainsi que la valorisation du patrimoine. Elle cherche à développer une politique culturelle créative, de proximité et accessible à toutes et tous dans un esprit d'équité territoriale et de justice sociale.

Elle se donne pour ambition d'être un vecteur d'équité territoriale en lien avec la politique de la ville. Elle promeut un objectif de justice sociale en veillant à ce que les initiatives culturelles soient inclusives et accessibles, permettant ainsi à chaque individu de s'épanouir et de participer pleinement à la vie culturelle de Strasbourg. Grâce à ces initiatives, Strasbourg peut véritablement devenir un modèle de développement culturel durable et socialement juste, où la culture est à la fois un droit fondamental et un moteur de transformation sociale.

La labellisation de Strasbourg en tant que Capitale mondiale du livre, ainsi que le projet de direction, ont marqué un tournant significatif dans l'évolution de la politique culturelle de la ville. Cette reconnaissance internationale et la refonte de l'organisation de la direction pour prendre en compte les transitions, ont favorisé une approche plus transversale entre les différents services de la culture et les directions thématiques, créant ainsi un environnement de travail plus collaboratif et interconnecté. Cette synergie accrue a également renforcé les interactions avec les directions de territoires de la ville, permettant une mise en œuvre plus cohérente et coordonnée des initiatives culturelles à travers la ville.

Actualité

Le cinéma Cosmos a connu une rénovation pour redonner l'éclat d'antan à ce bijou architectural. Les travaux tant d'embellissements que de mise aux normes ont été livrés en avril 2023. La nouvelle équipe, la coopérative Troisième Souffle, a pris possession des lieux le 2 juin 2023. Elle propose aux publics une programmation basée sur des cycles thématiques (6 entre juin et décembre 2023) et des rétrospectives.

L'année 2023 a été consacrée à la préparation du projet de très grande ampleur qu'est « Capitale mondiale du livre 2024 ». Strasbourg est la première ville française à se voir attribuer ce label. Le programme, s'intitulant « Lire notre monde » s'articule autour des 5 axes suivants : ville carrefour d'idées et de débats, Ville créative et poétique, ville émancipatrice et écologique, Ville refuge, Ville amie des enfants. En accord avec l'engagement de l'UNESCO dans la lutte contre le changement climatique, les inégalités sociales et l'essoufflement démocratique, Strasbourg a voulu – grâce à la programmation Lire notre monde - permettre à tous les habitants et acteurs de la ville de participer à la réflexion et au débat sur ces enjeux de transition sociale et écologique, aux côtés d'écrivains, d'intellectuels et d'artistes.

Fréquentation des Musées	
Nb de visiteurs	688 000
Evolution / 2022	2,50%

Retour en images



Ouverture du Cinéma cosmos, le 2 juin 2023



Colloque Culture et santé, le 25 octobre 2023



Action Carte Atout-Voir à Lipsheim, le 22 septembre 2023

Pour aller plus loin	Page
Culture	118

Résilience sociale

Augmenter la capacité d'agir des habitants

La politique de solidarité que la Ville et de l'Eurométropole de Strasbourg s'honorent à déployer au service des habitants les plus fragiles trouve son origine dans l'histoire sociale du territoire. Alors que les lois de décentralisation ont attribué la compétence des questions sanitaires et sociales aux départements, la Ville de Strasbourg a par délégation du département pu poursuivre son action sociale, mais aussi s'attacher à la protection des mineurs, l'insertion, la protection maternelle et infantile (PMI) et la santé scolaire pour le compte de l'État. Cette action pour les solidarités et la santé s'appuie sur une structure intégrée regroupant les compétences de la Ville, du Centre communal d'action sociale (CCAS), de l'Eurométropole de Strasbourg et du département mais aussi de l'État, ce qui constitue un modèle unique en France.

Cette organisation vise à répondre aux attentes sociales et aux inégalités qui traversent la société pour permettre à chacun de s'épanouir, d'accéder aux services, à la culture, aux loisirs et à la sécurité garante du bien-vivre ensemble et de l'épanouissement de chacun.

Au regard des enjeux écologiques auxquels nous sommes confrontés, la résilience du corps social est la condition de la réussite des transformations.

	Éliminer la faim, assurer la sécurité alimentaire, améliorer la nutrition et promouvoir l'agriculture durable.	
	Strasbourg	Eurométropole

Une stratégie pour l'alimentation et l'agriculture

La stratégie alimentaire territoriale a été délibérée en juin 2023, elle vise à favoriser l'alimentation saine accessible à toutes et tous, dans le respect des écosystèmes, en faveur de l'économie locale, pour une plus grande résilience alimentaire du territoire. Cette vision a été partagée par l'ensemble des acteurs territoriaux engagés dans la co-construction de la stratégie. Elle se décline en six axes : manger à sa faim, bien manger, produire durablement, produire autrement, développement notre économie et notre culture, ne rien gâcher.

L'agriculture du territoire doit faire face au renouvellement des générations. À cet effet, l'Eurométropole a mis en place un partenariat avec Bio Grand Est et la Chambre d'agriculture, avec divers dispositifs : l'orientation du foncier libre, les diagnostics cession-transmission, les espaces tests-agricoles, les formations.

L'aide alimentaire est pilotée par le Centre Communal d'Action Sociale de Strasbourg. L'Eurométropole contribue à la mise en œuvre de deux axes, à savoir « Manger à sa faim » et « Proposer une alimentation saine et de qualité ». Un diagnostic conduit en 2022 en lien avec l'ensemble des acteurs de l'aide alimentaire a permis de mettre en lumière une discontinuité géographique et temporelle de l'offre d'aide alimentaire, une faible diversité des initiatives, des besoins croissants, un déclin des activités d'accompagnement en marge des distributions, le manque d'accès à des cuisines pour les acteurs, une problématique de non-recours ainsi qu'un manque de coordination et de lisibilité.

La stratégie vise les objectifs stratégiques suivants : Impliquer les personnes concernées, promouvoir l'accès à une alimentation durable, juste et saine, améliorer la coordination des acteurs et la lisibilité de l'offre, pour optimiser l'utilisation des ressources et lutter contre le non-recours.

En 2023

Le CCAS coordonne depuis plusieurs années une opération estivale d'aide alimentaire. En effet, chaque été plusieurs associations d'aide alimentaire ferment leurs portes pour des congés estivaux, 48,61% selon les données Soliguide 2023, or l'été est tout aussi difficile que l'hiver pour les personnes sans-abris et/ou en précarité alimentaire. L'augmentation de la demande d'aide alimentaire annoncée par l'ensemble des associations de solidarité du territoire a d'ailleurs, aussi, été constatée lors de l'opération estivale d'aide alimentaire.

L'opération estivale d'aide alimentaire est réalisée en coordination avec les associations du territoire. Elle a permis à l'été 2023 de distribuer près de 26 000 repas et collations.

La fréquentation et le nombre d'inscrits en restauration scolaire est en augmentation sensible : +7% en un an. Cela confirme les effets de la hausse du nombre de restaurants, de l'accueil inconditionnel des enfants et de l'application d'une tarification solidaire plus incitative (gratuité pour les QF =0). S'ajoute à cela un contexte économique difficile pour certaines familles alors même que les coûts de repas payés par les familles sont restés stables.

EMS - Nb de producteurs en vente directe		VILLE - Nb de jardins familiaux	
2023	44	2023	4937
2020	37	2022	4922

Retour en images

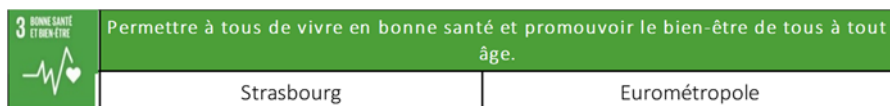


Distribution de l'aide alimentaire par le Secours Populaire le 18 juillet 2023.



Guinguette Kooma à la Manufacture : atelier cuisine pour enfants

Pour aller plus loin	Page
Développement économique et attractivité	94
Solidarité Santé Jeunesse	132
Éducation et Petite Enfance	122



Réduire les inégalités territoriales et sociales de santé.

La santé des habitants du territoire est marquée par une surmortalité due aux maladies chroniques (diabète, maladies cardio-vasculaires) ainsi qu'une problématique d'obésité. Celle-ci résulte d'une mauvaise qualité de l'alimentation. À Strasbourg, le surpoids et l'obésité sont repérés en fin d'école maternelle (5-6 ans). Cette prévalence de surpoids est élevée (14,3 % en moyenne) et révèle un rapport de 1 à 5 selon les quartiers, allant jusqu'à 22,3 % dans un quartier très défavorisé. Les écarts se confirment avec une prévalence qui augmente jusqu'à 26 % à l'entrée en 6ème (11-12 ans). De plus, en raison de la crise énergétique et de l'inflation, les familles fragiles connaissent de plus en plus de difficultés pour se nourrir sainement.

Délégitaire sur son territoire de la Protection Maternelle et Infantile, la santé scolaire, la santé dentaire, Strasbourg ajoute à ce large éventail ses propres compétences volontaristes de prévention des risques et de promotion de la santé en faveur des enfants.

Les Contrats Locaux de Santé (CLS) sont portés conjointement par la Ville, l'Eurométropole, l'Agence Régionale de Santé ainsi que de nombreux partenaires engagés sur le champ de la santé. Par ailleurs d'autres projets sont pilotés ou soutenus par les partenaires dans le domaine de la santé publique et environnementale. Par exemple le sport santé sur ordonnance et PRECCOSS sont désormais pilotés par la Maison sport santé de Strasbourg, le dispositif OPALINE, ou la salle de consommation à moindre risque et l'hébergement qui lui est adossée.

L'Eurométropole agit pour promouvoir la santé mentale et l'accessibilité pour les personnes en situation de handicap ou en perte d'autonomie Le

CLS prévoit l'installation d'une maison de la santé mentale, le renforcement de la dynamique en matière de santé environnementale ou encore une démarche d'« aller vers » spécifique aux Gens du voyage.

La sécurité routière participe également de la santé par la prévention des accidents de la route, la réduction des risques liés à la circulation. Il s'agit de promouvoir une culture de la sécurité routière au sein du territoire.

Les politiques sportives sur le territoire de la Ville et de l'Eurométropole de Strasbourg, sont conçues pour développer un territoire physiquement actif et sportivement durable. Elles contribuent à une meilleure santé physique de chacun.

Actualité

Les CLS ont été renouvelés avec une feuille de route commune pour la période 2023-2027. Ces nouveaux plans d'actions sont conçus en 3 volets : une approche populationnelle et une approche thématique pour les actions Ville et l'EMS, et des plans d'actions communaux pour les communes signataires hors Strasbourg.

L'ordonnance verte pour les femmes enceintes est l'une des actions phare du CLS de Strasbourg. Elle a été pérennisée avec comme objectif de passer de 800 inclusions en 2023 à 1 500 en 2024. Par ailleurs, le réseau des acteurs de médiation ou encore l'accompagnement des Maisons Urbaines de santé (MUS) sont renforcés.

Sport	
Taux de réussite au savoir nager	55%
Nb de licencié-es sportif-ves strasbourgeois-es en 2023-24 (36656 en 22-23)	40 201

Retour en images



Philippe Stirnweiss pour Strasbourg Eurométropole

Ouverture d'une nouvelle halle ludique à la piscine de Hautepierre



Nadine Zuber pour Strasbourg Eurométropole

Construction d'une nouvelle salle de boxe à l'Elsau



© Alban Hefti pour Strasbourg Eurométropole

Travaux de rénovation énergétique, travaux de mise en accessibilité et sécurité du gymnase Karabatic au Centre Sportif de la Robertsau

Pour aller plus loin	Page
Solidarité Santé Jeunesse	132
Réglementation urbaine environnementale	86
Sports	135
Sécurité routière	89
Sirac	92



Accompagner la réussite scolaire de chaque enfant

La compétence Éducation s'attache à accueillir les enfants de 0 à 11 ans dans les établissements de la Petite enfance ainsi que dans les écoles maternelles et élémentaires. La mise à la disposition de moyens humains, matériels et financiers permet à la communauté éducative d'assurer en toute sécurité et au mieux ses missions auprès des enfants et des familles. Elle s'articule avec les enseignements grâce au projet éducatif sur l'ensemble des temps de l'enfant.

La baisse démographique engagée depuis quelques années conduit naturellement à une diminution sensible des inscriptions scolaires (-600 élèves en 2023) et donc à une densité moindre d'élèves dans les écoles : 271 élèves par école élémentaire en moyenne, une tendance identique à celle constatée à Bordeaux.

Pour autant, la demande de services, surtout de restauration scolaire augmente sensiblement : + de 1200 inscrits supplémentaires. L'offre bilingue diminue légèrement sur le territoire. L'offre d'accueil en Petite Enfance reste globalement stable : légère baisse imputable à des travaux en cours sur les établissements. On peut néanmoins noter une baisse des scolarisations d'enfants de moins de 3 ans.

Le recrutement d'ATSEM se poursuit afin d'arriver à l'objectif du mandat d'une ATSEM par classe.

L'ensemble des indicateurs sur le nombre et la fréquentation des activités périscolaires, ainsi que le nombre de projets de réussite éducative, est en légère baisse, ce qui peut s'expliquer par la tendance démographique générale.

Actualité 2023

Le déploiement d'un KIOSQUE FAMILLE pour les démarches en ligne des familles, et le renouvellement du progiciel informatique de la Direction a mis à disposition un service en ligne 24h sur 24 pour les familles de 30 000 enfants. Il permet d'effectuer les demandes de places, d'informer sur les modes d'accueil, de réaliser les inscriptions à l'école, les dérogations scolaires, les réservations de repas en cantine, l'inscription aux accueils périscolaires et de loisirs, aux ateliers éducatifs. Il assure la gestion des factures, paiements, prélèvements ... Le numéro Vert du Kiosque Famille : 0800 43 60 60 (appel gratuit) est ouvert de 8h30 à 17h30 du lundi au vendredi. Le guide est disponible en 6 langues : Français, Allemand, Anglais, Arabe, Turc, Russe.

Environnement et Cours Oasis : Structuration du plan de formation pour accompagner les équipes périscolaires dans l'appropriation des nouveaux usages, et expérimentation du projet « Périscou'dehors » sur deux sites d'APM visant à accompagner le déploiement d'activités incitant les enfants à sortir, bouger et s'approprier autrement les espaces extérieurs.

Le Plan numérique PLUME, consiste à déployer un socle de base d'équipements : un Écran Numérique Interactif (ENI), un support ajustable en hauteur, un pc portable par salle de classe et d'un visualiseur. En 2023 11 écoles ont été intégralement pré-câblées durant l'été, et 9 d'entre elles ont été équipées.

Plan numérique : nb d'établissements équipés	
Écoles primaires	21 (soit 39%)
Écoles maternelles	5 (soit 13%)

Retour en images



Rénovation du Groupe Scolaire du Hohberg



Rénovation du Groupe scolaire Finkwiller et de son restaurant



Rue scolaire, rue des Bonnes Gens

Pour aller plus loin	Page
DEPE	122

Territoire bas carbone

Réduire les gaz à effet de serre pour aller vers la neutralité carbone.

Par deux déclarations d'état d'urgence climatique, la Ville et l'Eurométropole de Strasbourg ont affirmé leur engagement de faire de la lutte contre le changement climatique leur priorité. L'objectif est fixé : atteindre la neutralité carbone au plus tard en 2050, ce qui suppose une baisse drastique des émissions de GES et atteindre l'utilisation de 100 % d'énergie renouvelable et/ou décarbonée. Les émissions de GES étant liées à plus de 90% sur le territoire à l'usage de l'énergie, seule une réduction massive de la consommation d'énergie fossile et l'augmentation de celle issue d'énergies renouvelables peut faire infléchir la courbe des émissions de GES territoriale.

Sur l'agglomération, les consommations sont réparties de façon équilibrée entre les secteurs résidentiel (27 %), tertiaire (27 %), industriel (22 %) et celui des transports routiers (22 %). À Strasbourg, les consommations indiquent une part plus faible pour les transports routiers (16 %). Le corollaire à cette répartition est qu'il est nécessaire de travailler de concert sur tous les secteurs.

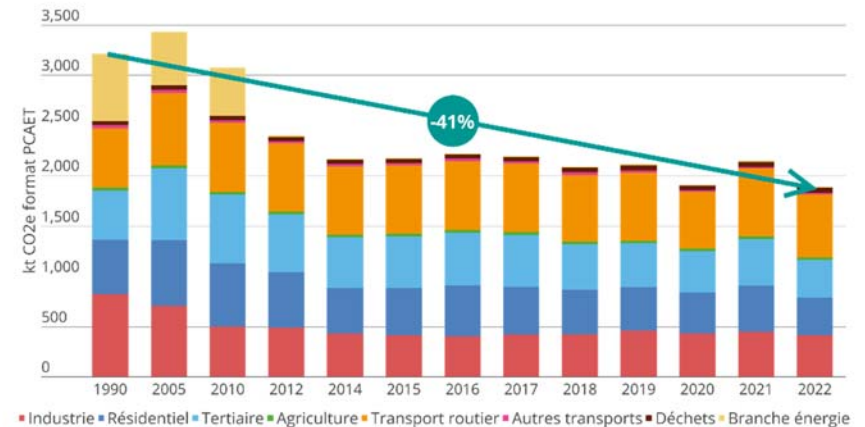
Une baisse des émissions de gaz à effet de serre (GES) en 2022 qui s'approche de la trajectoire de référence 2030 (-55%)

En 2022, la trajectoire des émissions de gaz à effet de serre sur l'Eurométropole affiche une baisse de **41% des émissions directes de GES** depuis 1990. Si historiquement (2012/1990), la baisse était liée majoritairement à la diminution des émissions du secteur de la production d'énergie et de l'industrie, depuis 2012, la baisse observée de 21 % est répartie entre les secteurs résidentiels, tertiaire, l'industrie et le **transport routier**. Ce dernier restant le **secteur majoritaire** qui contribue à hauteur 33% aux émissions de GES du territoire.

Les émissions 2022 soulignent des niveaux qui **se rapprochent de la trajectoire de référence de -55% en 2030**, avec des efforts à poursuivre pour atteindre ce 1^{er} objectif à 2030 en gardant l'objectif de neutralité carbone en 2050.

Pour la ville, la baisse observée est de **35%** (réf 1990) avec les secteurs contributeurs semblables à ceux identifiés sur le territoire de l'Eurométropole

Évolution des émissions de gaz à effet de serre (PRG 2021) - Eurométropole de Strasbourg - données ATMO Grand Est Invent'Air V2024



Tous secteurs

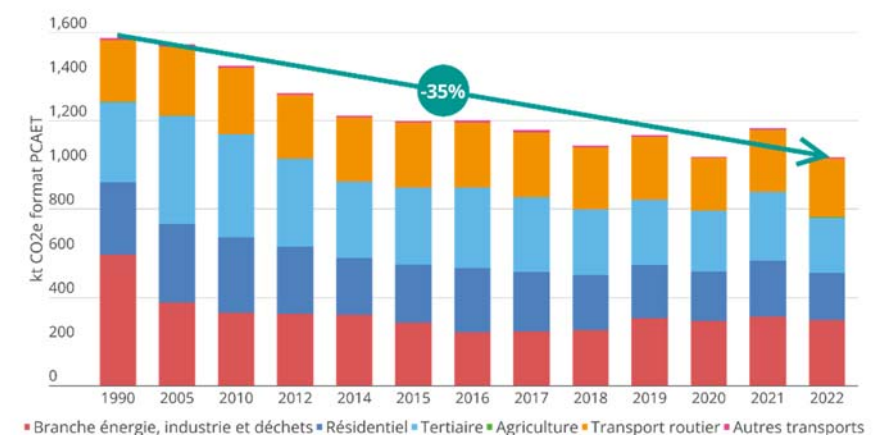
Emissions de GES (PRG 2021) - Invent'Air
ATMO Grand Est v2024



Objectif
(réf. 1990)
-55%

Evolution
observée

Évolution des émissions de gaz à effet de serre (PRG 2021) - Ville de Strasbourg - données ATMO Grand Est Invent'Air V2024



	Garantir l'accès à tous à des services énergétiques fiables, durables, et modernes à un coût abordable.	
	Strasbourg	Eurométropole

Réduire les consommations énergétiques

La consommation énergétique du territoire (ajustée avec les variations climatiques) a diminué de 6% entre 2012 et 2022 et de 11% à climat réel. La crise énergétique de 2022 a impacté cette évolution des consommations. Ce sont les secteurs résidentiel et tertiaire qui ont contribué majoritairement à cette diminution. Le secteur du transport routier a présenté une baisse de la consommation par rapport à 2021 et globalement une baisse de **3%** entre 2012 et 2022.

Pour atteindre l'objectif de diminution fixé de 30% d'ici 2030, la réduction entre 2021 et 2030 devrait être renforcée d'un facteur dix par rapport à la moyenne observée depuis 2012.

Consommation d'énergie finale - corrigée des variations climatiques (GWh)					
	2019	2020	2021	Tdce	2030
Ville	6740	6298	6667	→	4607
EMS	11819	11017	11721	→	8539

La production locale d'EnR a augmenté de 10% depuis 2012, une évolution qui masque des filières qui présentent des fluctuations conjoncturelles (hydraulique, production liée à l'incinération des déchets ménagers) et d'autres qui se développent (biomasse, solaire photovoltaïque, biogaz, pompe à chaleur aérothermique, pompe à chaleur géothermique).

À titre d'exemple, les données de l'Opendata Réseaux-Énergies pour la technologie photovoltaïque montrent une forte évolution de la puissance installée, favorisée par les obligations réglementaires (obligation solaire du PLUi), l'arrivée de la partie réseau et la crise énergétique de 2022. En effet, le territoire a installé +18% de puissance entre 2022 et 2023, largement supérieur aux taux annuels de 2% observés entre 2010 et 2021.

Au-delà de la production strictement locale, le taux de couverture des besoins du territoire en énergies renouvelables est également suivi (cet indicateur, défini au niveau européen prend en compte également le mix énergétique français). Il est de l'ordre de 18% (objectif 40% d'ici à 2030) et affiche une tendance à la hausse ces dernières années.

Actualité 2023

La révision du Schéma directeur des énergies a été lancée en février 2022. L'objectif est l'actualisation de la stratégie de transition énergétique « 100% renouvelables et neutralité carbone en 2050 » d'ici mars 2024.

Part de l'énergie renouvelable dans la consommation d'énergie finale		
	2021	2030
Ville	24,20%	40%
EMS	18,3%	40%

Sur son patrimoine, Ville et Eurométropole, une massification de la rénovation énergétique des bâtiments sur le territoire a été engagée avec une montée en compétence de la filière locale. Il s'agit d'un signal fort au territoire par l'importance de la rénovation énergétique au PPI et les objectifs ambitieux ciblés dans la programmation des opérations sur le patrimoine des deux collectivités.

Fin juin 2023, le Conseil de l'EMS a délibéré le lancement de la procédure de délégation de service public (DSP) pour la création d'un réseau de chaleur

au Nord de l'agglomération. Ce réseau englobera le périmètre des communes de Schiltigheim, Bischheim, Hoehnheim, Souffelweyersheim et Mundolsheim. L'objectif est que ce réseau permette de distribuer un taux de couverture EnR supérieur à 65 % dès la mise en service du réseau.

En 2023, l'Eurométropole a constitué avec SIPEnR une société de projet afin de développer un parc solaire sur le foncier métropolitain de l'ancienne friche industrielle à Reichstett. Cette même friche accueillera un projet de biogaz porté par l'entreprise CVE.

La première installation photovoltaïque portée par une initiative citoyenne, d'une puissance de 33 kWc, a été installée et mise en service sur la toiture de l'école Louvois à Strasbourg. Elle a été rendue possible grâce à une levée de fonds citoyenne du groupement « Bresseurs d'énergie » auprès de 90 citoyens.

Deux événements majeurs ont été accueillis à savoir : les états généraux de la chaleur solaire le 20 juin 2023 à l'Hôtel de la Région de Strasbourg et le forum professionnel sur l'agrivoltaïsme Agrivoltaïcs IFE 23 les 28 et 29 novembre 2023 au PMC.

Durant l'été 2023, la Ville de Strasbourg et l'Eurométropole ont été sélectionnées pour participer au programme national CEE (Certificats d'Économies d'Énergie) « Territoires Zéro Exclusion Énergétique » (TZEE) et ont été retenues dans le cadre du 2ème appel européen de l'Energy Poverty Advisory Hub (EPAH), en partenariat avec l'Agence du Climat et l'ADEUS

Pour aller plus loin	Page
DTEC	108
DAP	139

Retour en images



Pilône électrique pour ligne à haute tension à Eckbolsheim



Rénovation énergétique de l'annexe de la Mairie de Hoehnheim



Agir sur les mobilités et le logement

La politique en faveur des transports et mobilités se décline dans plusieurs types d'actions : la mise en œuvre de la zone à faibles émissions, les projets d'extension du réseau de transports en commun (tramway notamment), le développement avec la Région Grand Est d'un réseau express métropolitain, le développement des mobilités actives, l'apaisement des circulations routières, l'évolution de la politique de stationnement, la mise en place d'une stratégie de logistique urbaine. Il s'agit plus globalement de contribuer à la transition écologique du territoire en cohérence avec les objectifs du plan Climat.

Les objectifs de répartition des parts modales en 2030 qui avaient été fixés lors de l'adoption du premier Plan Climat-Air-Énergie Territorial (PCAET) en 2009 sont d'ores et déjà atteints. La part modale des transports en commun est passée de 11 % à 15,5 %. L'objectif à atteindre pour les déplacements par les transports en commun a été réévalué à 17 % en 2030. Strasbourg est l'une des agglomérations françaises où la part modale automobile dans les déplacements a été réduite de la manière la plus forte. Les émissions de GES liées au transport routier ont baissé de près de 14 % entre 2005 et 2012.

Nombre de voyage effectué en TC en moyenne/jour			
2020	2021	2022	2023
242532	297534	348767	364932

Le logement représente une charge importante sur le territoire d'une métropole régionale. Sur les 242 000 logements de l'EMS, plus de 50 200

sont les logements sociaux, qui représentent 80 % de l'offre sociale du Bas-Rhin. Une dynamique de rénovation a été impulsée dès 2009 sur le parc des logements sociaux via le prêt bonifié aux bailleurs qui a fourni de bons résultats.

Dans le secteur résidentiel privé la situation s'est compliquée dès 2018, avec un fort décrochage dû à la crise économique du secteur du logement, ce qui se traduit par un niveau faible de rénovation à hauteur de 534 logements sociaux en 2022.

Actualité 2023

Les Schémas Directeur des Mobilités Décarbonées (SDMD) et des Infrastructures de Recharge de Véhicules Électriques (SDIRVE) ont été adoptés par le conseil de l'Eurométropole en décembre 2023. Le déploiement des Infrastructures de Recharge pour Véhicule Électrique en voirie publique (partenariat avec Engie et Freshmile) s'est poursuivi conformément aux objectifs : la phase 1 a été finalisée avec 95 bornes installées et la phase 2 est en cours avec validation de 65 implantations. Au 31 décembre 2023, 100 bornes étaient en service.

Face aux crises du BTP, l'Eurométropole s'est organisée pour continuer à soutenir la production de logement social. Elle a procédé au relèvement du prix plafond par charte VEFA à 2 400€ HT/m² de SHAB. Elle a également versé des aides exceptionnelles supplémentaires pour les bailleurs sociaux à hauteur de 5 800€ par logement pour le droit commun et à 7 000€ dans le cadre du NPNRU. Pour soutenir la réhabilitation énergétique des logements sociaux, l'EMS a suivi les évolutions de l'écoprêt délivré par la Caisse des Dépôts et Consignations en revalorisant son aide médiane de 1 380 € à 3 617,50 € par logement.

Label Écoquartier : obtention de la phase 2 du label pour la ZAC Vergers Saint-Michel (Reichstett).

Projet URBACT-SMALL (2023-2025) : l'EMS est partenaire d'un projet européen d'échange d'expériences avec 7 autres villes pour aborder la question de l'accès aux mobilités actives pour les publics vulnérables. Le choix de travail a été porté sur la pratique cyclable des jeunes de moins de 16 ans, en cohérence avec nos axes de travail sur les déplacements.

En août, le concept de lignes Chron'hop a été lancé afin de valoriser les lignes structurantes du réseau, intermédiaires entre le réseau tram/BHNS et le réseau de lignes bus classiques. Elles se caractérisent par un fort cadencement et une forte amplitude, une livrée et une dénomination spécifique, la montée par toutes les portes.

Aide à l'achat de VAE (nb de bénéficiaires)

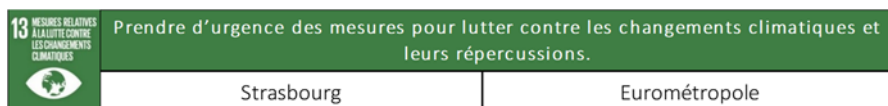
2 581

Retour en images



Expérimentation des places violettes à partir de août 2023 pour 1 an.

Pour aller plus loin	Page
Urbanisme et Territoires	106
Mobilités	97



Un pilotage du Plan Climat reconnu et labélisé

Les Plans Climat adoptés fin 2019 et en 2021 déclinent la feuille de route de la Ville et de l'Eurométropole de Strasbourg avec des objectifs thématiques et des plans d'action dédiés. Ces Plans Climat font l'objet d'un bilan à mi-parcours, qui sera publié au 1er trimestre 2024. Ce bilan intègre la situation du territoire (émissions de gaz à effet de serre, consommations énergétiques, qualité de l'air, etc.), les dynamiques et le rôle de coordinateur de la collectivité. Il identifie aussi les succès et les défis rencontrés et définit les ajustements nécessaires en valorisant les efforts déployés et en soulignant ceux restant à mener. Il est l'occasion aussi de remettre en cohérence certains des objectifs initiaux (GES, air, enjeux d'adaptation).

Le dispositif de suivi et d'évaluation des PCAET s'appuie sur la labellisation TETE de 4 étoiles obtenue en 2021. Les travaux préparatoires à l'audit réalisés en 2023 et objectivant les progrès réalisés depuis 2020 permettent de viser la cinquième étoile.

Une démarche d'exemplarité

En interne, un nouveau service dédié à l'énergie intervient sur les équipements techniques, garantissant la performance énergétique du patrimoine bâti et de ses installations techniques pour répondre aux enjeux du Décret tertiaire et relever le défi climatique. Ses missions principales sont de suivre et piloter la consommation énergétique des bâtiments, définir et suivre la trajectoire énergétique, réaliser des audits énergétiques et les travaux correctifs via notamment le développement de solutions innovantes telles que les Contrats de Performance Énergétique.

Il s'agit d'impulser une culture de l'énergie dans la conception et la rénovation des bâtiments et des installations, de la diffuser au sein de la collectivité et au-delà pour fédérer chaque acteur autour de cet enjeu.

Actualité 2023

Mise en place de la nouvelle gouvernance autour des enjeux climatiques avec des comités internes globaux et thématiques, le lancement de la première Conférence territoriale pour le climat le 7 novembre 2023 au PMC et la publication du baromètre de la transition écologique (cf <https://www.strasbourg.eu/barometre-transformation-ecologique>).

Mise en place et animation du réseau des ambassadeurs de la transition socio-écologique pour accompagner les directions dans des changements organisationnels au service de la transformation écologique

Renouvellement des triples certifications ISO 9001 - ISO 14001 - ISO 45001, ainsi que les certifications PEFC et FSC garantissant la provenance du papier et la bonne gestion des forêts ainsi que le label Imprim'vert.

Mise en œuvre du 1er plan de sobriété énergétique sur le patrimoine public sur la saison 2022/2023. La massification de la rénovation énergétique des bâtiments sur le territoire et la montée en compétence de la filière locale sont un signal fort au territoire par l'importance de la rénovation énergétique inscrite au PPI et les objectifs ambitieux ciblés dans la programmation des opérations sur le patrimoine des deux collectivités.

Patrimoine des collectivités : sobriété énergétique		
2019 - 2022	Consommations (à climat constant)	Émissions de GES
Strasbourg	-7%	-23,40%
Eurométropole	-9,80%	-14,80%

Extension rénovation du Centre Administratif

Retour en images



Philippe Stirrweiss pour Strasbourg Eurométropole

1^{ère} Conférence territoriale pour le climat, le 7 novembre 2023



© Jérôme Dorkel / Strasbourg Eurométropole



© Alban Hoff pour Strasbourg Eurométropole

Promenade Starlette au Bassin de la Citadelle (projet deux-Rives)

Pour aller plus loin	Page
Transition Energie et Climat	108
Espaces publics et de nature	102
Ressources logistiques	149
Architecture et patrimoine	139

17 PARTENARIATS POUR LA RÉALISATION DES OBJECTIFS	Renforcer les moyens de mettre en œuvre le partenariat mondial pour le développement durable et le revitaliser.	
	Strasbourg	Eurométropole

Sensibiliser et accompagner aux changements de comportements

Le réseau « Penser, aménager et construire en transition écologique » (PACTE) mobilisant les collectivités (élu·es et agent·es) et la diversité des acteurs du monde de l'urbanisme, de l'aménagement et de l'habitat dont la société civile constitue une enceinte de travail et de partage d'expertise importante pour l'activation des transformations. En 2023, une plénière du réseau s'est tenue avec plus 110 partenaires autour de 14 groupes de travail thématiques.

La collectivité a piloté et soutenu la création de l'Agence du Climat - Le guichet des solutions pour fournir une porte d'entrée unique dans l'accompagnement au changement pour les citoyens, les associations et les entreprises. La collectivité a soutenu cette structure avec une aide à hauteur de 827.000 € en 2023.

Par ailleurs, d'autres associations bénéficient d'un soutien financier pour accompagner les transitions. Deux appels à projets Éducation à l'environnement, compostage et écocitoyenneté, ont permis le soutien de 38 projets auprès de 27 associations. Deux nouvelles conventions de partenariat ont été signées avec les associations Unis-Vers Abeille et l'APPA en plus des conventions existantes avec SINE, la Chambre de Consommation d'Alsace, Alter Alsace Énergies, Face Alsace, TRION.

Dans le cadre du dispositif SARE, la Chambre de Consommation d'Alsace a été dotée de 82.000 €. Le soutien financier de la collectivité est également allé aux associations Alsace Nature, le Gepma, la LPO, Zéro Déchet Strasbourg. Deux marchés d'accompagnement « jardins pédagogiques et écocitoyenneté » ont été attribués pour un montant total de 100.000€.

Un forum Éducation à l'environnement dédié à la thématique de « la mobilité active et durable » à l'école du Bohrie à Ostwald proposant un village associatif d'une quarantaine de partenaires.

Coopérer pour s'inspirer des meilleures expériences

La coopération Montréal-Strasbourg a été centrée sur l'évolution des pratiques via une diversité de partage d'expériences, d'expérimentations et de nouvelles coopérations entre acteurs institutionnels et acteurs locaux. Son lancement en novembre 2023 s'est traduit par une dynamique partenariale réunissant près de 120 acteurs pour imaginer une nouvelle gouvernance territoriale en faveur des transitions et l'ouverture de canaux de dialogues permanents entre acteurs élu.es, administratifs et de la société civile engagés sur ces enjeux. Une expérimentation des « rues et places des possibles » visant transformer l'espace public dans une démarche en gouvernance partagée avec les citoyens et acteurs locaux a été engagée.

Retour en images




Pour aller plus loin	Page
Transition Energie Climat	108
Relations européennes, internationales et transfrontalières	83

Résilience urbaine verte

Protéger les biens communs : air, eau, terre, nature, espaces

La qualité de vie au sein du territoire eurométropolitain est fortement déterminée par les biens communs que sont l'air, l'eau, la terre, la nature. À partir de deux massifs forestiers, héritages de la forêt primaire rhénane et classés Réserves naturelles nationales (RNN), les continuités écologiques sillonnent le territoire le long des cours d'eau jusqu'aux portes du centre-ville. La nature prend place au cœur de la stratégie de résilience et d'adaptation, au bénéfice de la qualité de vie des habitants.

L'adaptation au changement climatique et l'atténuation des émissions sont les deux pans indissociables des politiques climatiques qui sont menées de front sur le territoire. Particulièrement vulnérable aux inondations et aux phénomènes de chaleur intense, des politiques ambitieuses d'adaptation sont engagées pour augmenter la résilience face aux aléas et s'adapter à un climat qui déjà change : +2° observé sur le territoire. Celles-ci visent à préparer un territoire résilient en s'appuyant sur les solutions fondées sur la nature, repenser la ville pour lutter contre l'effet d'îlot de chaleur urbain et tenir compte du climat futur lors de la construction et la rénovation des bâtiments, gérer et préserver la ressource en eau, anticiper et prévenir les effets du changement climatique sur la santé et sur les activités économiques.

	Permettre à tous de vivre en bonne santé et promouvoir le bien-être de tous à tout âge.	
	Strasbourg	Eurométropole

Une qualité de l'air qui s'améliore sur le territoire avec des enjeux sanitaires toujours d'actualité

Les émissions en dioxyde d'azote et particules sont globalement en baisse depuis plus d'une dizaine d'années. L'intensité et la fréquence des pics de pollution décroissent également. Pour le dioxyde d'azote, cette diminution des émissions se traduit par une baisse régulière des concentrations respirées avec pour la 1ère fois en 2023, le respect de la valeur limite réglementaire sur l'ensemble des stations de mesure d'ATMO Grand Est. Concernant les particules PM2,5 (issues de sources variées et pas toujours locales), celles-ci semblent avoir atteint un palier ces dernières années, ce qui se traduit par une stagnation des concentrations respirées. Les enjeux sanitaires sont toujours d'actualité avec des normes européennes en cours de révision, et des interrogations sur d'autres polluants en augmentation et/ou pas encore réglementés tels que l'ozone, l'ammoniac (NH₃), les particules ultrafines et le carbone suie.

Des projets pour un cadre de vie sain

L'intégration d'une dimension santé-environnement dans les politiques publiques (urbanisme, climat, air, ...), se décline avec des partages d'expériences et d'outils entre communes volontaires et l'adoption des bons gestes en santé environnementale par le public. Dans cette perspective, les contrats de santé de la Ville et de l'Eurométropole ont été adoptés en juin 2023, comportant un important volet de projets tant de diagnostics que de travaux de sensibilisation en matière de santé environnementale au bénéfice des habitants du territoire.

Actualité 2023

Zone à faible émissions : 2023 a marqué l'interdiction des véhicules sans Crit'air et Crit'air 5 dans l'Eurométropole ainsi que la première année pédagogique d'interdiction des Crit'air 4 ; deux campagnes de communication multi-support ont permis d'améliorer la compréhension des enjeux de qualité de l'air, du calendrier de la ZFE et des différentes aides et conseils permettant d'accompagner les ménages et entreprises concernées.

Les montants de l'aide à la conversion ont été augmentés. La montée en charge est importante avec 1167 bénéficiaires de l'aide à la conversion pour les particuliers (soit 3.4M€ d'aides attribuées). Un dispositif d'ambassadeurs et ambassadrices de mobilité a été initié par les associations Mobilex et VoisinMalin dans 5 quartiers prioritaires de la Ville, un accompagnement budgétaire mobilisant l'agence du climat et CRESUS a été mis en place pour orienter le cas échéant vers du micro-crédit, les acteurs des champs social et socio-culturel ont été formés et mobilisés, des permanences de conseillers numériques ont été mises en place y compris dans les locaux de l'agence du climat pour aider les personnes éloignées du numérique et des actions de sensibilisation particulières ont été menées vis-à-vis des gens du voyage.

Nb d'habitants exposés à une concentration de plus de 20 µg/m ³ en dioxyde d'azote, nouveau seuil européen à respecter d'ici 2030							
	2019	2020	2021	2022	2023	Tdce	Objectif 2030
Ville	164 276	68 585	94 066	65 778	6 317	↘	0
EMS	220 754	88 346	118 910	73 946	7 812	↘	0

L'Eurométropole s'est fortement impliquée dans la construction du plan d'actions du nouveau Plan de Protection de l'Atmosphère de l'agglomération 2023-2027 (en cours d'approbation) porté par l'État. La Ville et l'Eurométropole ont délibéré en juin 2023 des avis favorables sur cette planification quinquennale, assortis toutefois d'un certain nombre de réserves, notamment sur le périmètre et sur le volet chauffage au bois.

Depuis avril 2023, le dispositif Fonds Air Bois a été renforcé par une hausse du montant de la prime pour les ménages modestes, la possibilité pour ces derniers de demander un versement anticipé de l'aide et un élargissement pour tous de la prime aux énergies renouvelables thermiques. L'Eurométropole a été lauréate en 2023 du projet européen URBACT visant à la création d'un réseau partenarial de 9 villes chargées de développer des méthodes et des solutions intégrées « One health » pour répondre aux enjeux urbains.

Retour en images

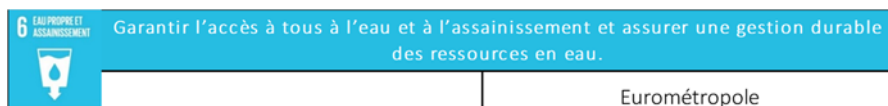


Mise en place d'une zone à faibles émissions.



Lancement des travaux du tram vers l'Ouest

Pour aller plus loin	Page
Réglementation urbaine	86
Transition Energie Climat	108
Mobilités	97



Une ressource fragile face aux enjeux climatiques

La stratégie d'optimisation de l'efficacité des réseaux de distribution de l'eau s'inscrit dans le cadre de l'Objectif de Développement Durable 6 de l'ONU) et en application du Plan Climat de l'Eurométropole de Strasbourg. Elle se veut agir pour la sobriété de la consommation des ressources et la réduction des prélèvements d'eau dans la nappe de 20% à horizon 2030. L'amélioration du rendement de réseau permet en effet de limiter les pertes d'eau et donc de réduire les prélèvements.

La création en 2023 d'une Direction spécifique « Eau et Risques environnementaux » vise à structurer et à donner de la visibilité à une fonction d'autorité organisatrice de l'eau. Elle recouvre une triple responsabilité : la gestion du cycle de l'eau dans sa globalité ; la conception et la conduite d'une politique globale de préservation et de gestion de la ressource en eau (en qualité et en quantité), et le pilotage des risques environnementaux, majoritairement liés aux enjeux de l'eau.

Il s'agit de définir et mettre en œuvre une politique globale de l'eau dans tous ses usages : renforcer l'approche intégratrice des pressions et des risques sur l'eau et les milieux aquatiques ; renforcer une approche de résilience territoriale et partenariale autour des enjeux d'adaptation au changement climatique ; conforter le suivi des risques environnementaux.

Actualité 2023

Renouvellement de la concession de la station d'épuration de Strasbourg-La Wantzenau (1.000.000 d'équivalent habitants de capacité, 5ème StEp de France). Le contrat de concession précédent s'achevant au 30 septembre

2023, son renouvellement a été préparé et négocié avec les candidats. Le marché a été attribué à SOVEES (filiale dédiée de VEOLIA) pour une durée de 8,25 années. Il a démarré le 1^{er} octobre 2023 pour un montant estimatif global de 160M€.

La protection à long terme de la ressource en eau a été déclinée à travers des opérations de préservation des aires de captage auprès des acteurs concernés : paiements pour services environnementaux auprès des agriculteurs, opérations collectives de prévention auprès des industriels. Elle s'est également consacrée à la protection physique des installations (pose de 3,5km de clôture, d'équipements anti-intrusion et de vidéo surveillance) et contre les cyberattaques, la production d'eau potable étant classé OIV (opérateur d'importance vitale).

En 2023 le rendement du réseau a dépassé pour la 1ère fois la barre des 90% en atteignant 92,41%. Les volumes prélevés ont diminué de 747.443m3 soit -2% par rapport à 2022.

Eau : perte en eau des réseaux					
EMS	2020	2021	2022	2023	Tendance
	12,58%	10,77%	10,11%	7,59%	↓

Retour en images



Fête de l'eau à Vendenheim

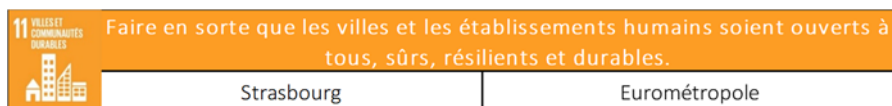


La qualité de l'eau pour protéger la faune aquatique



Nouvelle conduite d'eau rue du Languedoc

Pour aller plus loin	Page
Eau et Risques Environnementaux	114



Une réglementation urbaine qui évolue pour la résilience du territoire

La réglementation du Plan Local d'Urbanisme intercommunal évolue pour la préservation du végétal dans le tissu urbain et favorable à la lutte contre les îlots de chaleur, à la préservation des paysages et de la biodiversité, du cadre de vie et de la santé mentale des habitant.e.s. Elle permet également une prise en compte des enjeux liés à la préservation de la Ceinture Verte par l'évolution du dispositif règlementaire existant et la création d'une Orientation d'Aménagement et de Programmation (OAP) dédiée.

Les zones d'activité agricole (ZAA) : le site Mélanie. Une démarche ZAA est engagée, depuis 2 ans sur 4 sites de l'EMS, elle vise à l'abandon de projets d'urbanisation et à la sacralisation de l'activité agricole en contrepartie d'une transition agricole et alimentaire. Le site Mélanie/ Robertsau, de 29 ha en lisière de forêt contribue à un maillage de cheminements piétons et au renforcement de la trame paysagère. Cette démarche exploratrice, itérative montre le besoin d'une prise en compte des réalités agricoles dans les plans d'aménagements et démontre qu'une vision d'un aménagement « nature » est possible, voir nécessaire, pour porter les ambitions du territoire.

Urbanisme favorable à la santé (UFS), élaboration de la feuille de route définissant les différents champs d'intervention de la collectivité en la matière : formation, développement de projets pilotes, communication.

Le déploiement de rues scolaires vise à apaiser les abords des écoles pour limiter les accidents, le bruit et les conflits entre les différents modes de déplacement et favoriser l'autonomie des enfants pour permettre aux plus

grands de venir seul.es à l'école. L'objectif est de traiter une dizaine d'écoles par an dans le cadre du plan piéton.

Actualité 2023

La démarche prospective de territoire métropolitain, via différents ateliers, a permis la réalisation d'un 1er livret avec 5 orientations : la régénération des écosystèmes et des ressources naturelles (eau, air, sols, milieux vivants et biodiversité...) ; la maîtrise des impacts (pollutions et émissions, déchets et cycles de matières, chaleur urbaine, risques technologiques...) ; la sobriété énergétique et la production d'énergies renouvelables ; une métropole nourricière via son agriculture et de celle de son proche environnement ; un territoire pilote en économie verte et circulaire, qui développe symbioses et synergies.

En matière de lutte contre les coulées d'eaux boueuses, les actions de prévention engagées sur les 14 communes à risque se sont poursuivies avec, entre autre, l'adoption d'un protocole pour le déploiement de dispositifs d'hydraulique douce sur le bassin versant agricole partagé entre les communes d'Eckwersheim et de Berstett.

Linéaire d'aménagements hydraulique douce (haies, fascines, ...) nouvellement créés (mL cumulés)				
2020	2021	2022	2023	Tendance
3040	3773	4143	4 919	↗

La prévention des inondations avance avec le classement des digues de la RM63 et de la RM93 à Holtzheim en systèmes d'endiguement. Deux autres dossiers d'autorisation de demande de régularisation des systèmes d'endiguement du territoire métropolitain ont été déposés pour la digue de Geispolsheim et la rive droite du Canal de la Bruche. Les études liées au programme d'aménagement du Muehlbach dit d'Osthoffen/Achenheim en

vue notamment de diminuer le risque d'inondation sur les trois communes d'Osthoffen, Breuschwickersheim et d'Achenheim sont en cours.

Retour en images




Préservation du patrimoine, la Ferme Adam à Hotzheim



Eschau : pose de décanteurs pour la protection du milieu naturel

Pour aller plus loin	Page
Urbanisme et Territoires	106
Espaces publics et de nature	102
Eau et risques environnementaux	114

	Prendre d'urgence des mesures pour lutter contre les changements climatiques et leurs répercussions.	
	Strasbourg	Eurométropole

Adapter le territoire aux changements climatiques

À partir des éléments de nature présents dans la trame verte urbaine, de nombreuses démarches sectorielles ont été engagées pour s'adapter aux aléas climatiques : végétalisation de la ville, gestion de l'eau à la parcelle et limitation de l'artificialisation des sols, infrastructures de rétention des eaux pluviales, etc. Un 'Plan canopée' a été voté à l'unanimité au Conseil municipal de Strasbourg en août 2020 afin de répondre à la problématique des îlots de chaleur urbains que connaît le territoire. Ce plan permet la mise en œuvre un ensemble de mesures de préservation du patrimoine arboré de Strasbourg, mais également de développement de la strate arborée pour atteindre 30 % de canopée à l'horizon 2050 sur le territoire strasbourgeois. L'indice actuel se situe à hauteur de 26 % à Strasbourg et 20,3% sur le territoire de l'EMS.

Sur le territoire les projets urbains opèrent une régénération du territoire pour une meilleure préservation de la biodiversité, le développement de l'agriculture urbaine, la préservation de l'eau, de la santé... mais aussi amélioration du cadre de vie et mixité sociale.

Actualité

Nombre de cours d'école et espaces d'accueil du jeune enfant (EAJE) déminéralisés				
2020	2021	2022	2023	Tdce
8	18	21	36	↗

Dans le cadre du Plan Canopée, la campagne 2023-2024 a permis de planter 937 arbres à Strasbourg (bilan net). La déminéralisation des cours d'école a vu 7 500 m² végétalisés, 16 000 m² désimperméabilisés et 105 arbres

plantés. Elle s'applique également dans l'espace public : le démantèlement de la route de la Schafhardt a permis de désimperméabiliser 53 300 m² dont 40 000 m² ont été rendus à la libre évolution naturelle.

La mise en œuvre du plan guide de la ZAC Deux Rives a été refondée pour plus d'espaces de pleine terre et d'espaces verts. Pour Archipel 2, la finalisation du plan d'aménagement d'ensemble et l'appel à manifestation d'intérêt pour plus d'inclusion et d'excellence environnementale s'accompagnent du passage de 2,5 à 4 ha d'espaces ouverts et de pleine terre.

L'accompagnement du projet privé de requalification du site Heppner a permis d'aller vers un quartier jardin avec 60% d'espaces verts publics et collectifs, soit 4,7 ha.

Les travaux de végétalisation de 10 cours d'école et de 2 Établissements d'Accueil du Jeune Enfant (EAJE) ont été menés à l'été et automne 2023 pour un budget d'environ 5M€. La démarche « Eau, adaptation climatique et renouvellement urbain » porte plusieurs expérimentations (études de faisabilité) autour de la gestion durable des eaux de pluie, de la réutilisation des eaux usées et de la préservation de la ressource en eau dans différents quartiers de la ville : Neuhof/ Meinau « eaux pluviales », Elsau « Chemin de l'eau », Les Écrivains « réutilisation/eau piscine », Hautepierrre « Jardin de pluie » et Cronembourg « Fontaine/ilot de fraîcheur ».

L'Eurométropole est lauréate du projet européen ClimateFit 2023-2026 qui vise à mobiliser et à améliorer l'articulation du financement de sources publiques et privées à différentes échelles pour des solutions d'adaptation. Le projet est mené localement en partenariat avec l'Agence du climat.

La Ville et l'Eurométropole ont signé en 2023 la charte européenne sur l'adaptation au changement climatique. L'objectif est de renforcer la

stratégie d'adaptation et d'assurer une adaptation 'juste' sur le modèle d'une transition juste, structuré dans un nouvel axe dédié du PCAET.

Retour en images



Philippe Simmweis pour Strasbourg Eurométropole

Opération Sans voiture Simone (Route du Rhin) le 24 septembre 2023

Pour aller plus loin	Page
Transition énergétique et climat	108
Espaces publics et de nature	102
Urbanisme et territoires	106




© Jérôme Dorkel / Strasbourg Eurométropole

Cours déminéralisée du Groupe Scolaire Finkwiller



© Jérôme Dorkel / Strasbourg Eurométropole

Cours déminéralisée du Groupe Scolaire du Hohberg

	Préserver et restaurer les écosystèmes terrestres.	
	Strasbourg	Eurométropole

Des écosystèmes naturels à préserver

Le territoire accueille trois forêts périurbaines possédant le statut de Réserve Naturelle Nationale : l'île du Rohrschollen (1997), la forêt du Neuhof (2012) et la forêt de la Robertsau (2022) qui représentent 2 240 ha de nature à portée des habitants.

Des travaux d'identification des espaces naturels et agricoles présentant un intérêt pour la faune et la flore ont été menés dès 1996. Ils ont permis d'établir une cartographie et de dénombrer 18 habitats naturels d'intérêts communautaires dont cinq prioritaires. Ces dernières années ont été consacrées à l'établissement d'un atlas de la biodiversité afin de renforcer les connaissances naturalistes sur le territoire. Il procurera un état des lieux de la biodiversité sur le territoire pour un état initial permettant de suivre dans le temps les évolutions des populations observées. Il implique les citoyens grâce à une approche par les sciences participatives.

Le principal enjeu patrimonial réside dans la conservation des dernières forêts alluviales. Le maillage d'espaces verts naturels nombreux favorise la vie et le déplacement de la biodiversité animale et végétale. Ces espaces naturels dans le tissu urbain accueillent des milieux diversifiés, des zones humides (cours d'eau phréatiques, forêts alluviales, prairies inondables), mais aussi des pelouses sèches à orchidées.

La préservation des écosystèmes est garantie, malgré la proximité d'une urbanisation dense grâce au fort renforcement des périmètres de protection. À Strasbourg, on compte 315 ha de surface de réservoirs de biodiversité (hors RNN) et 4428 ha à l'échelle de l'Eurométropole.

Un approche d'extension de la trame Noire vise à lutter contre la pollution lumineuse pour la protection de la faune et permet de réduire les consommations électriques liées à l'éclairage public, avec l'objectif de réduire cette consommation de 50% entre 2020 et 2030.

PLU : Préserver la biodiversité dans la trame verte et bleue	2023
Espaces contribuant aux continuités écologiques (ECCE) (ha)	4428
Linéaires de berges faisant l'objet d'une marge de recul (mL)	379

Actualité 2023

La stratégie d'extension arbres d'alignement a permis de planter 492 arbres d'alignement durant la campagne 2023-2024, sur le territoire de l'EMS. Ce comptage est net et ne tient pas compte des arbres renouvelés.

Poursuite du travail pour favoriser une agriculture respectueuse de l'environnement : paiement pour services environnementaux, Aménagement Foncier Agricole, Forestier et Environnemental (AFAFE).

Dans son rôle de gestion, d'entretien et d'exploitation des parcs, squares et espaces verts et des jardins familiaux, une quinzaine des jardins partagés, ont bénéficié de dons de plantes aux citoyens, en réutilisation après enlèvement des massifs fleuris. Cette année a également permis le développement de l'offre d'animations nature, un travail sur la mise à jour du règlement des jardins familiaux dans la perspective d'un changement de prisme sur le contrôle des jardins familiaux.

Retour en images



Animation découverte de la Réserve Naturelle nationale de la Robertsau



Eckbolsheim chantier participatif de plantation d'arbres



Exposition HEAR Grandeur Nature au Heyritz

Pour aller plus loin	Page
Urbanisme et territoires	106
Espaces publics et de nature	102


Développement coopératif

Nouer des coopérations fertiles

Métropole d'influence au sein du bassin rhénan et en Europe, Strasbourg développe un modèle vertueux de croissance économique hérité de sa culture humaniste. Centre intellectuel et scientifique européen fécond et innovant, ses qualités intrinsèques dans les services, l'industrie à forte valeur ajoutée, l'économie de la connaissance et de la créativité, ont permis d'ouvrir la voie et d'engager les transitions écologiques, économiques et sociales.

L'innovation et la recherche constituent le socle d'une démarche ouverte vers l'avenir, créative et durable, au service des hommes et du territoire.

À travers des instances pérennes de dialogue avec les acteurs du territoire, l'Eurométropole a fait le choix dès 2009 de co-construire sa stratégie et ses dispositifs d'intervention et de soutien économique. Depuis 2020, le Pacte pour une Économie Locale Durable (PELD), marque une nouvelle étape qui s'inscrit comme une réponse systémique de transformation en réponse à l'urgence climatique, aux inégalités sociales et territoriales, ainsi qu'aux enjeux démocratiques. Le Pacte fédère les acteurs économiques locaux qui s'engagent et poussent la transition vers un modèle de développement qui profite à l'ensemble du tissu économique local, aux entreprises de toutes tailles, dans toutes les communes, et qui préservent et améliorent l'environnement et la santé de chacun. Son pilotage s'appuie sur plusieurs instances partenariales parmi lesquelles une Assemblée annuelle des signataires et un Comité de convergence des partenaires du développement économique

	Promouvoir une croissance économique soutenue, partagée et durable, le plein emploi productif et un travail décent pour tous.	
	Strasbourg	Eurométropole

Une économie locale orientée vers les transitions

La situation du territoire au 4ème trimestre 2023 est marqué par un taux de chômage qui a augmenté de 0,5 pts par rapport à 2022, où le taux n'avait jamais été aussi bas. Malgré cette hausse, 2023 témoigne encore de la bonne situation économique et des effets de la reprise économique post covid : augmentation du nombre d'emplois privés, hausse des imports, bonne dynamique de création d'entreprises, etc.

Les politiques publiques de développement économique s'orientent pour accompagner les entreprises vers les transitions et agir pour un développement durable : réorientation des financements, adaptation des stratégies (tourisme durable, conseil de l'ESS transition), identification des ODD sur le baromètre économique, etc.

L'orientation du développement économique vers les transitions est en phase avec les défis régionaux intégrés dans le Schéma régional de développement économique d'innovation et d'internationalisation. La feuille de route opérationnelle économique a été validée en novembre 2023 et l'Eurométropole souhaite ainsi s'appuyer sur l'économie sociale et solidaire, l'économie circulaire et l'innovation pour développer une économie locale durable.

Actualités 2023

Kaléidoscope, l'espace situé sur le site de la COOP, a ouvert en janvier et accueille désormais bureaux, espaces de coworking, lieu ressource transfrontalier, salles événementielles, café, boutique ESS et incubateur

transfrontalier. Le site est dédié aux questions d'économie sociale et solidaire et questions transfrontalières.

Économie sociale et solidaire : les propositions du Conseil de l'ESS 2022 sur la nouvelle donne énergétique et budgétaire ont été mises en œuvre : ressourcerie événementielle, développement des CPO, etc. Un Conseil de l'ESS sur les transitions s'est déroulé en décembre 2023.

Commerce : le dispositif d'aide à l'investissement initié en 2018 visait à l'origine à améliorer la visibilité des cœurs des communes et l'attractivité des commerces. En 2023, l'aide est élargie territorialement à toutes les communes de l'Eurométropole afin de permettre le maintien ou la création d'une offre de proximité au sein des centralités des communes mais également d'accompagner les commerçants dans l'installation ou le développement de leur activité et dans leur démarche de transition énergétique

La Ville de Strasbourg a reçu le prix ma ville mon artisan pour son action globale auprès des artisans du territoire : soutien du label répar'acteurs, animation du réseau des éco-défis, des dispositifs de financements ouverts aux artisans (Start RSE, Beecome, aide investissement...), etc.

Aides versées pour soutenir des projets économiques (hors fonds européens, France 2030)

1,5 M€

Volume des transaction de locaux tertiaires (nb)

2019	2020	2021	2022	2023	Tendance
72000	78300	75940	73830	88100	↗

Retour en image



Kaleidoscope, le Forum des métiers porteurs de sens




Rdv de l'alimentation



Marché de Noël OFF des producteurs locaux

Pour aller plus loin	Page
Développement économique et attractivité	94
Numérique et Systèmes d'Information	59

	Bâtir une infrastructure résiliente, promouvoir une industrialisation durable qui profite à tous et encourager l'innovation.
	Eurométropole

Innover et expérimenter pour le développement local

Le développement économique contribue au développement d'une économie locale plus vertueuse d'un point de vue écologique et social. Cela s'accompagne d'un effort de financement des opérateurs et des projets, notamment dans le domaine de l'enseignement supérieur et de la recherche. Il s'agit de favoriser l'innovation et l'expérimentation pour le développement de nouveaux services et de nouveaux emplois

Actualités 2023

Nextmed : le bâtiment Explora a été livré puis inauguré en juillet. Après une rénovation de 5 000 m², il accueille 16 entreprises du secteur de la santé, des technologies médicales et plus largement de l'innovation.

La Manufacture des Tabacs a commencé à accueillir ses premières activités. De nombreux acteurs de l'innovation s'y retrouvent : Digital Village, ACCRO, l'incubateur SEMIA (Quest for change) et également un nouveau lieu de l'alimentation de proximité et soutien à l'agriculture biologique, KOOMA.

Start ZFE : ce nouvel appel à projets sur la mobilité s'inscrit dans la politique d'accompagnement des acteurs économiques à la mise en place de la ZFE-m et poursuit un double objectif : d'une part soutenir le développement de solutions de mobilité et de logistique urbaine durable innovantes qui facilitent et améliorent la continuité des activités professionnelles, et d'autre part, accompagner la transition des acteurs économiques du territoire vers des solutions de mobilité et de logistique urbaine durable.

Industries culturelles et créatives : avec le projet Agoratrium pour créer une nouvelle offre de services pour une variété d'usages et d'usagers autour

d'un lieu culturel et d'enseignement, d'un lieu de veille d'innovation et de recherche, d'un lieu de mutualisation autour des enjeux de l'impression.

En début d'année 2023 la stratégie en faveur d'un Numérique Responsable a été délibérée aux conseils municipal et eurométropolitain. Cette année a également vu l'obtention du Label Ville Internet 5@ dont une verte et l'obtention du Label Or des Interconnectés : Territoire Innovant et responsable.

Éducation populaire au numérique au Shadok : 5 000 participant-es aux 240 ateliers et 22 conférences.

Retour en image



Inauguration des locaux de Nextmed le 4 juillet 2023

Pour aller plus loin	Page
Développement économique et attractivité	94
Numérique et systèmes d'information	59

12 CONSOMMATION ET PRODUCTION RESPONSABLES	Établir des modes de consommation et de production durables.	
	Strasbourg	Eurométropole

Mobilisation pour l'économie circulaire

L'objectif du Plan climat de l'EMS pour 2030, est de réduire de moitié le tonnage de déchets de la poubelle bleue (référence 2010). À la suite du dernier Programme local de prévention (PLP) (2015-2020) et en cohérence avec la Feuille de route économie circulaire (FREC) adoptée en décembre 2019, l'EMS a signé avec l'ADEME un Contrat d'objectif déchets et économie circulaire (CODEC). D'une durée de 4 ans, de 2020 à 2023, ce programme visait à passer d'une stratégie de gestion et recyclage des déchets à un objectif d'économie circulaire sur le territoire. Il permet de déployer un programme d'actions portant sur les trois domaines et les sept piliers de l'économie circulaire, d'animer et mobiliser l'ensemble des acteurs sur le territoire et de promouvoir l'éco-exemplarité y compris au sein des services de l'administration. Un point fort du contrat est la mobilisation et l'articulation des entreprises du territoire pour développer localement des boucles d'économie circulaire autour de ressources ou déchets à fort enjeu.

Actualités 2023

Pour accompagner au mieux les habitants dans la réduction des déchets et la consommation responsable, de nouveaux outils et projets ont été mis en place en 2023 : programmation d'ateliers thématiques, gratuits pour le grand public, avec inscription en ligne sur Monstrasbourg ; lancement d'un nouveau dispositif à destination du grand public et du public modeste pour découvrir les protections menstruelles lavables au travers d'ateliers découverte ou d'ateliers couture, gratuits, avec remise de kits de découverte (39 ateliers ont eu lieu avec 336 participantes et plus de 400 kits offerts) ; création d'un catalogue des animations à disposition des partenaires (bailleurs, associations...) pour commander des stands ou ateliers gratuits : 23 animations avec 540 participants ; création d'un guide des éco gestes à destination du grand public pour réduire son impact sur

l'environnement, payer moins et soutenir par la même occasion des structures locales de l'économie sociale et solidaire.

Déchets résiduels					
2019	2020	2021	2022	2023	Tendance
241,0	238,0	238,7	223,8	211,3	↘

Déchets alimentaires : Poursuite du déploiement de la collecte des biodéchets en bacs/abri-bacs sur les communes de plus de 10 000 habitants : après une première phase de déploiement de la collecte des déchets alimentaires sur les communes de moins de 10 000 habitants en 2022, celui-ci s'est poursuivi sur Schiltigheim, ainsi que sur plusieurs quartiers de Strasbourg. Ainsi, à fin 2023, ce sont près de 900 bornes de collectes qui ont été implantées sur le territoire, permettant à plus de 255 000 habitants de disposer d'une nouvelle solution de tri pour leurs déchets alimentaires.

Ecologie industrielle territoriale : la démarche d'Écologie Industrielle territoriale (EIT) se poursuit afin de trouver des solutions territoriales, coopératives et innovantes de gestion des ressources pour transformer les systèmes de production et de consommation en favorisant les fonctionnements en quasi-boucle fermée. La Plaine des Bouchers est une nouvelle zone d'activité concernée sur le territoire et la 3^{ème} après le Port du Rhin et l'éco-parc Rhénan. La démarche de labels Eco-défis des artisans et du réseau Répar'acteur s'est poursuivie en partenariat avec la CMA.

Plateforme de réemploi des matériaux du BTP : suite à un AMI *primé au niveau national* sur la mise en cohérence de l'offre de services de recensement et l'organisation des plateformes de réemploi des matériaux de second œuvre du BTP, 4 projets sont en développement sur l'EMS, dont 1 plateforme opérationnelle depuis mars 2024.

2ème Programme de renouvellement urbain : la reconversion du site Lyautey en quartier mixte et écologique a fait l'objet d'une démarche exemplaire d'économie circulaire et de réemploi. Tuiles, pierres de taille, pierres de soubassements, briques, bois de charpentes et autres pavés issus de la démolition des bâtiments seront réemployés sur site.

Déchets électroniques : l'Eurométropole a revalorisé ou recyclé 2791 terminaux en partenariat avec les associations Envie et Humanis.

Marchés publics : clauses d'insertions environnementales et sociales				
Part des marchés publics intégrant des clauses environnementales				
2020	2021	2022	2023	Tdce
20,80	36,30	41,23	39,09	↗
Part des marchés publics avec des clauses sociales				
2020	2021	2022	2023	Tdce
15,67	21,5	22,48	21,36	↗

Retour en image




Méthaniseur Lingenheld : collecte des déchets alimentaires.



Centre de tri Altem : extension des consignes de tri

Pour aller plus loin	Page
Propreté et Gestion des Déchets	112
Développement économique et attractivité	94
Commande publique responsable	144

	Renforcer les moyens de mettre en œuvre le partenariat mondial pour le développement durable et le revitaliser.	
	Strasbourg	Eurométropole

Nouer des partenariats à chaque échelle

La Ville et l'EMS s'engagent dans de multiples coopérations de villes, dans l'esprit et pour la réalisation de l'Agenda 2030 des Nations Unies. Ces partenariats permettent des échanges d'expertise dans les domaines clés de la durabilité, par la mobilisation d'expertise interne dans différents domaines (élus et techniciens), la mobilisation d'acteurs du territoire permettant d'enrichir les partenariats et de les ancrer dans le territoire, avec l'organisation d'événements et de rencontres qui permettent d'impliquer les populations. Tous ces partenariats lient les territoires et les populations dans la solidarité pour la transformation et incarnent une « diplomatie des villes », complémentaire à l'action des États et contribuent à la réalisation de l'Agenda 2030.

Actualités 2023

Relever le défi environnemental, social et démocratique par la coopération internationale. Le projet « AUTREMENT » financé par l'Union européenne a été poursuivi avec Kairouan et Mahdia (Tunisie). Un Forum des mobilités actives a été organisé à Mahdia en mai 2023 : 200 participants y ont participé, issus des collectivités tunisiennes, État, représentations diplomatiques, entreprises, associations, universités, avec pour sujets l'urbanisme, les mobilités, l'égalité de genres, la participation citoyenne, la coopération décentralisée.

Éveiller à la citoyenneté européenne : la 5^{ème} édition de l'EYE, European Youth Event, organisée par le Parlement européen, s'est déroulée les 9 et 10 juin et a rassemblé 8 500 jeunes Européen·es de 16 à 30 ans.

Le statut de Strasbourg capitale des droits humains, s'est concrétisé en 2023 à travers l'élaboration du « Parcours européen des droits humains » dans le cadre du budget participatif, ainsi que la préparation de l'accueil de Mme Marwa OLLEIK, résidente dans le cadre du réseau ICORN. Plusieurs conférences ont été organisées autour de la remise du Prix Sakharov 2023 par le Parlement européen et de la session annuelle de l'Observatoire de l'enseignement de l'histoire en Europe du Conseil de l'Europe.

L'Europe vécue au quotidien se manifeste par la participation de 20 000 écoliers à la course solidaire transfrontalière « KM solidarité » organisée par l'Eurodistrict Strasbourg Ortenau, et financé par l'Eurométropole. 45 enfants ont bénéficié de cours d'allemand sur le temps périscolaire dans le cadre du projet Spiel & Parle et 1 200 enfants ont participé à la Finale de l'école du Flow 2023.

Retour en image



60^{ème} anniversaire du traité de l'Élysée

Pour aller plus loin	Page
Relations européennes, internationales et transfrontalières	83

PARTIE 2

ACTIVITE DES DIRECTIONS

INTRODUCTION

En vertu des dispositions de l'article L 5211-39 du code général des collectivités territoriales, le président de l'EPCI est tenu d'adresser chaque année aux maires des communes membres un rapport retraçant l'activité des services au cours de l'année.

L'objet du présent rapport d'activité est d'apporter aux Strasbourgeois-es une vision synthétique et compréhensible de l'activité de l'ensemble des services, missions et directions de la Ville et de l'Eurométropole de Strasbourg pour l'année 2023.

Destiné à tous les citoyen·nes, le rapport d'activité de l'Eurométropole de Strasbourg est libre à la consultation en ligne depuis la plateforme strasbourg.eu.

Le sommaire de ce document est établi sur la base de l'organigramme des services en vigueur en 2023.

SOMMAIRE

ACCOMPAGNEMENT HUMAIN, TRANSFORMATION ET INNOVATION	51	TRANSFORMATION SOCIALE ET SOCIÉTALE	118
Direction de la Communication	54	Direction de la Culture	118
Direction du Numérique et des Systèmes d'Information	59	Direction de l'Enfance et de l'Éducation	122
Direction des Ressources Humaines	63	Direction de la Population, Élections et Cultes	128
Direction de l'Accompagnement des Projets, des Innovations et des Équipes	69	Direction des Solidarités, Santé et Jeunesse	132
		Direction des Sports	135
		Direction Évènements et Vie associative	137
TRANSFORMATION DÉMOCRATIQUE, EUROPE, TERRITOIRES ET PRÉVENTION	72	FINANCES, PARTENARIATS, PATRIMOINE ET LOGISTIQUES DURABLES	139
Direction de l'Intercommunalité	72	Direction de l'Architecture et du Patrimoine	139
Direction des Territoires	74	Direction de la Commande Publique Responsable	144
Direction de la Participation Citoyenne	79	Direction des Finances et de la Programmation	146
Direction des Relations Européennes, Internationales et Transfrontalières	83	Direction des Ressources Logistiques	149
Direction Règlementation Urbaine	86	DIRECTION GÉNÉRALE DES SERVICES	152
Service de la Sécurité	89	Service des Assemblées	152
Service de l'Information et de la Régulation Automatique de la Circulation	92	Service Juridique	153
		Service du Protocole	154
TRANSFORMATION ÉCOLOGIQUE ET ÉCONOMIQUE	94		
Direction du Développement Économique et de l'Attractivité	94		
Direction des Mobilités	97		
Direction des Espaces Publics et Naturels	102		
Direction de l'Urbanisme et des Territoires	106		
Direction des Transitions Énergie Climat	108		
Direction Propreté et Gestion des Déchets	112		
Direction Eaux et Risques Environnementaux	114		

Direction de la communication



ACCOMPAGNEMENT HUMAIN, TRANSFORMATION ET INNOVATION

1. Principales missions de la direction

La direction de la communication informe et communique auprès de diverses cibles (agent-es, habitant-es, visiteur-ses et journalistes) sur l'action publique, les services publics et la vie du territoire. Créatrice de lien et d'image avec les habitant-es, moyen de mise en notoriété de la collectivité, elle cherche à communiquer à bon escient, au bon moment et de la meilleure manière possible. Pour cela elle adapte les messages et les outils de communication aux cibles afin que les messages soient les plus efficaces.

La direction de la communication travaille en lien avec les parties prenantes pour clarifier les objectifs et les cibles, elle définit les axes de communication, les outils et les calendriers dans les plans de communication qu'elle met en œuvre. Elle est aussi garante de l'image de Strasbourg.eu, de sa charte graphique et éditoriale mutualisée, et travaille pour cela en lien étroit avec les chargé-es de communication de l'ensemble de la collectivité.

Composée de 41 agent-es, la direction compte 6 services : communication externe, communication interne, actualités, projets numériques de communication, relations presse et veille stratégique et documentaire

a. **Service communication externe**

Il est chargé de l'élaboration des plans et des campagnes de communication externe (d'image, d'accompagnement de projet, de promotion événementielle...) depuis la conception jusqu'à la diffusion. Il gère aussi les réseaux d'affichage et l'achat d'espace publicitaire.

b. Service communication interne

Il est chargé d'informer les agent-es sur les questions RH, la vie de la collectivité... Au service de la culture d'administration et du collectif d'agent-es, il s'exprime à travers différents supports :

- La lettre mensuelle *En direct* envoyée avec la fiche de paie, l'intranet *Totems*, des mailings, de l'affichage, des vidéos etc (à l'exception de *Tribune*, magazine produit par le service Actualités).
- Le service organise ou co-organise également des évènements tout au long de l'année, dont l'accueil des nouveaux et nouvelles arrivant-es, le séminaire de l'encadrement. La communication interne travaille en lien étroit avec la Direction Générale des Services et la Direction de Ressources Humaines.

c. Service actualités

Il est chargé de la couverture de l'actualité de la Ville et de l'Eurométropole de Strasbourg sur tous les supports : site internet, newsletter, réseaux sociaux, magazines papier...

d. Service communication numérique

Le service est désormais dans une nouvelle configuration avec le transfert de 5 postes vers le service actualités. Il recentre ses missions sur la gestion et le suivi technique des sites internet de la collectivité, la mise à disposition pour les usagers de la plateforme des démarches en ligne MonStrasbourg, la publication de journaux électroniques urbains. Le service remplit toujours son rôle de conseil auprès des directions et services en matière de communication numérique. Enfin il est également moteur dans l'application de la politique de numérique responsable décidée par la collectivité.

e. Service relations presse

Il a pour mission de gérer, pour la Ville et l'Eurométropole de Strasbourg, les demandes entrantes des journalistes locaux, nationaux ou internationaux, mais aussi les demandes sortantes des services, du cabinet et/ou des élus, dans des délais très serrés. Les attachées de presse préconisent le meilleur format en fonction du message à faire passer et du calendrier.

Pour cela, elles prennent un maximum d'informations auprès des services et du cabinet, voire des élus, pour élaborer une stratégie simple ou complexe et faire une proposition de réponse ou d'évènement presse. Le service presse fait ensuite appel aux services qui ont les connaissances techniques pour vulgariser l'information pour la rédaction de communications.

2. Les faits marquants de l'année et les principaux projets

a. Communication externe

De belles opérations et de nouvelles actions de visibilité ont vu le jour en 2023, notamment :

a. Festival des possibles, juin 2023 (Compétence Ville)

1^{ère} édition du Festival des possibles avec la création de la mascotte visuelle de l'évènement, décliné sur le réseau Decaux du 18 mai au 4 juin. La campagne de communication s'est accompagnée de spots radio, d'achat d'insertions presse, de tractage sur les marchés et de publications sur les réseaux sociaux. La communication du festival a reçu le prix 2023 de la meilleure communication citoyenne de Cap'com.

b. Strasbourg Capitale de Noël, 24 novembre au 24 décembre 2023 (compétence Ville)

La stratégie de communication déployée à 360 degrés pour l'édition 2023 a poursuivi le travail de « story telling » engagé trois ans plus tôt. La communication s'est construite autour des nouveaux enjeux de transformations sociales et environnementales de l'évènement.

c. Café de la Maire (compétence Ville)

Des supports de communication ont accompagné les déplacements de la Maire dans les quartiers pour mobiliser les habitant-es. Un univers graphique misant sur les points forts de la ville (vivante, harmonieuse, ingénieuse, attentive, engagée) a été développé en interne et repris sur les réseaux sociaux, les affichettes collées dans les quartiers et les tracts distribués sur les marchés. En parallèle, des dépliants reprenant les grandes actions de la collectivité ont été distribués aux participant-es.

d. Harcèlement en milieu festif, juillet 2023 (compétence Ville)

Des associations se sont mobilisées pour tenir des stands à Strasbourg, lors de la Fête de la musique et du 14 juillet, pour lutter contre le harcèlement en milieu festif. La communication a donné un maximum de visibilité aux stands autour d'un message fort : « quand je sors faire la fête c'est pas pour flipper ».

e. Précarité menstruelle (compétence Ville)

La Ville de Strasbourg a réaffirmé son engagement pour lutter contre la précarité menstruelle. La communication pédagogique, inclusive et non moralisatrice s'est appuyée sur une baseline directe : « plus jamais dans le rouge », la création d'une identité graphique dédiée de flyers et d'affichettes explicatives, de la signalétique, une page web, un relais presse et sur les réseaux sociaux, la création d'un habillage de stand lors des manifestations sportives.

f. Stationnement (compétence Ville)

Suite aux décisions d'augmenter le prix du stationnement, de modifier les zones rouges, orange et verte, de revoir les conditions de stationnement résident, la communication a été fortement mise à contribution, via relai presse et refonte des messages.

g. Charte graphique Plaines sportives (compétence Ville)

Ce sont des zones sportives et de loisir pour tous les publics. Il y a 3 plaines sportives : Parc des sports de HautePierre, Baggersee-Meinau et Vauban-Citadelle. La charte graphique commune a ainsi été créée en 2023.

h. Univers graphique enfance et éducation (compétence Ville)

Il s'agit d'un univers graphique identifiable et propre aux documents relatifs à la politique éducative. Les cibles sont les parents de jeunes enfant, les enfants scolarisés, mais également les acteurs éducatifs et l'ensemble des administrés. De plus, les messages doivent véhiculer la politique éducative de la ville. Différents supports de communication ont été déployés pour les premières inscriptions à l'école, la charte à hauteur d'enfant et le projet éducatif global pour l'enfance (PEGE).

i. Charte « Animaux en ville, Strasbourg s'engage » (compétence Ville)

Après plus de deux ans de co-contruction avec les partenaires associatifs et institutionnels, la Ville s'engage pour la première fois dans une stratégie en faveur des animaux en ville et la protection de la biodiversité à travers 5 axes, allant de la protection des animaux domestiques au partage de l'espace urbain, ou à la préservation de la faune sauvage. L'appel a été fait à l'illustratrice Lucile Froehly pour la création d'une palette d'illustration des différents animaux.

j. 70 ans du Parlement européen, septembre 2022 à juin 2023 (compétence Ville)

Pour renforcer l'implication citoyenne et célébrer cet anniversaire, des projets ont été proposés au travers du groupe de travail de l'Agora de Strasbourg Capitale européenne.

k. Ouverture piscine HautePierre (compétence Eurométropole)

Les travaux de la piscine de HautePierre ont pris fin à l'été 2023. L'agrandissement de l'équipement et les nouvelles activités proposées aux enfants, a été valorisé à travers un plan de communication composé d'une

campagne d'affichage avec diffusion d'affiches A3 (3 visuels différents), d'achat d'espace print (DNA), digital (Kidiklik) et de spots radio sur Europe 2 et RFM.

l. Campagne politique sportive (Compétence Eurométropole)

En octobre 2023, une grande campagne d'affichage sur les réseaux de la Ville et de l'Eurométropole a valorisé les 5 piliers de la politique sportive : sport performance, sport solidaire, sport éducatif, sport durable et sport citoyen. Dynamique et puissante graphiquement, positive et incarnée, cette campagne a mis à l'honneur des sportifs de tous âges, issus de nos clubs et de notre territoire. Elle allie message politique de la collectivité et verbatim des habitant-es.

m. Enquête publique modification 4 du PLU (compétence Eurométropole)

Du 4 septembre au 6 octobre s'étendait la phase d'enquête publique concernant la modification 4 du Plan local d'urbanisme. Pour cibler une audience plus jeune que les personnes qui répondent habituellement à ce type de concertation, la campagne d'affichage avec un publi-rédactionnel sur le site de Pokaa, de l'insertion sur Rue 89 et dans les DNA a été préconisé.

n. Les 20 ans du Centre de Supervision Vidéo de l'Eurométropole de Strasbourg (compétence Eurométropole)

A l'occasion des 20 ans du CSV, le service Prévention urbaine a organisé, le 7 novembre 2023 une journée d'étude sur la vidéo-protection en présence des élu-es, des communes, de la préfecture... Un accompagnement en communication pour la réalisation d'une vidéo sur l'histoire du CSV et d'une plaquette de présentation ont été prévus. L'objectif était de mettre en valeur le côté précurseur du dispositif, les spécificités locales mais aussi les agent-es du centre de supervision.

o. Campagne sécurité routière (compétence Eurométropole)

La Direction de la communication a été chargée par le service de l'information et de la régulation automatique de la circulation (Sirac) d'élaborer une campagne de prévention routière pour rappeler à tous les usagers les règles élémentaires de sécurité. L'objectif était de faire passer les messages sans être moralisateur. Le choix s'est porté sur une communication décalée, dans l'esprit manga, à décliner dans le temps selon les messages. Une première vague de communication a été affichée dans l'espace public début novembre 2023 avec des messages de sécurité relatifs à chaque mode de transport. La *baseline* commune à tous : Ensemble, respectons le code !

p. Plan climat (compétence Eurométropole)

Arrivée à mi-parcours de son plan climat, l'Eurométropole de Strasbourg a réactualisé son plan d'action, avec des objectifs propres à la direction de la communication, suivis par une référente climat. Le service communication externe a été le point de rassemblement des autres services également. Cinq fiches actions ont été renseignées dans le plan climat EMS et autant pour celui de la Ville, et reportées sur la plateforme portée par l'ADEME pour suivre l'évolution des objectifs. Le plan climat a fait l'objet d'une réimpression pour son bilan à mi-parcours. Il a également été traité sous forme de dossier dans l'EMS Mag n°46.

q. Extinction éclairage public et trame nocturne (compétence Eurométropole)

L'Eurométropole de Strasbourg a décidé de procéder à l'extinction de tout ou partie de son éclairage public nocturne. Les horaires et les lieux d'extinction sont propres à chaque commune. La communication a été sollicitée pour faire passer un triple message qui a mêlé trame nocturne et économies : plus sobre (économie d'énergie), plus respectueux du vivant (biodiversité et faune nocturne) et plus respectueux du sommeil humain (meilleure qualité de nuit).

Trois visuels ont ainsi été déployés avec le message « Ici, l'éclairage est sobre et respectueux du vivant », présentant les horaires d'extinction et un lien vers la carte. Le choix d'un affichage papier hors MUPI a été privilégié car ces derniers sont rétroéclairés. Le sujet sensible du sentiment de sécurité, notamment des femmes, a été fortement pris en compte et une sensibilisation a été déployée dans les milieux de la nuit. Un courrier de sensibilisation, les visuels des panneaux ainsi que des plaquettes explicatives déclinées par cibles (entreprises, collectivités et particuliers) ont été envoyés à l'ensemble des communes de l'Eurométropole.

r. ZFE (compétence Eurométropole)

La stratégie de communication globale de la ZFE a été travaillée pour toucher l'ensemble des territoires (EMS/hors EMS) et les cibles des particuliers, des professionnels et des transfrontaliers. Les phases suivantes ont été déployées en 2023 :

- Phase 6 : Présentation des nouvelles aides financières, de l'évolution des solutions de mobilité alternatives et incitation aux changements : dispositifs « Compte mobilité » et « Start ZFE »
- Phase 7 : Information autour de la poursuite et du maintien du déploiement du calendrier avec les interdictions progressives des véhicules ayant les Crit'Air les plus polluants. Lutte contre les désinformations et *fakes news* autour de la ZFE-m.

Il faut également noter, en 2023, une évolution de la qualité de l'air qui a justifié le partage du discours de la Présidente dans deux capsules vidéos diffusées sur BFM Alsace, une sur le compte mobilité, et l'autre sur la poursuite des efforts qui commencent à porter leurs fruits.

b. **Service communication interne**

L'année a notamment été marquée par la participation aux projets suivants :

- *Marque employeur* : production de portraits métiers en vidéo, diffusés en interne comme en externe.
- *Égalité femmes-hommes* : accompagnement de la mission droit des femmes et égalité de genre sur le déploiement des nouvelles règles de féminisation des écrits.

c. **Service actualités**

Ville et Eurométropole de Strasbourg

L'année 2023 a été marquée par le travail de refonte éditoriale et graphique de *Strasbourg Magazine* et d'*Eurométropole Magazine*, et le renouvellement de tous les marchés liés à ces publications. Les nouvelles formules sont parues en janvier 2024, sur papier entièrement recyclé.

d. **Service communication numérique**

L'année 2023 a été marquée par la restructuration du service qui se compose désormais de 5 agents. Le projet structurant pour cette année a été la refonte du site strasbourg.eu, projet auquel toute l'équipe a participé. Cette refonte a été l'occasion de mettre en œuvre les principes du numérique responsable, en prenant en compte dès la conception de la nouvelle version du site l'accessibilité et la sobriété numérique. Cette sobriété s'exprime aussi par des fermetures pour rationaliser le parc de sites internet de la collectivité¹.

Le site de démarches en ligne MonStrasbourg propose toujours plus de démarches en ligne et est reconnu et plébiscité par les usagers comme étant un point d'entrée essentiel.

¹ Fermeture des sites des bibliothèques idéales, de medtech et du Festival FARSE


e. **Service relations presse**

L'année a été marquée par une demande, en nombre, exceptionnelle de communications entrantes et sortantes depuis le début du mandat.

Pour l'Eurométropole de Strasbourg, le service a été fortement sollicité pour communiquer sur la révolution des mobilités et les travaux engagés sur cette thématique (Tram ouest, tram nord, TSPO, tarification CTS, Chronop, ZFE), sur le renouvellement urbain, la rénovation énergétique, le stade de la Meinau ou encore la nouvelle organisation du temps de travail.

Pour la Ville de Strasbourg, le service presse a été fortement sollicité pour communiquer sur la culture (préparation de Strasbourg Capitale Mondiale du Livre), les solidarités (accueil inconditionnel, recours, T'rêve, Foyer du jeune homme), le sport et les grands évènements (été, Noël...).

Direction du numérique et des systèmes d'information

	Bâtir une infrastructure résiliente, promouvoir une industrialisation durable qui profite à tous et encourager l'innovation.	
	Strasbourg	Eurométropole

1. Principales missions de la direction

La DNSI garantit la continuité, la maintenance et la sécurité des systèmes d'information, des réseaux et des télécommunications de la Ville et de l'Eurométropole de Strasbourg. Elle assure également une veille technologique, des interventions d'expertise et de conseil et accompagne au quotidien les usagers. Elle accompagne les autres directions dans leurs projets numériques.

Elle est composée de 88 postes internes et environ 90 personnes en prestation et est organisée en 6 Services (évolution suite à un projet de direction validé fin 2023)

a. **Service Pilotage et Coordination :**

Ce service est chargé d'activités supports et transversales pour la direction. Il regroupe le bureau des projets, la gestion des actifs, l'urbanisation des systèmes d'information (SI), la sécurité des SI, la mission RGPD et la coordination des changements.

b. **Service Ressources :**

Ce service exerce les fonctions support pour la direction : secrétariat général de la direction, ressources humaines, marchés et des contrats publics, la gestion et le suivi des subventions.

c. Service SI Métiers :

Ce service, composé de 3 départements, (Projets, Usages et maintenance, Développements et Logiciels Libres) a en charge le pilotage de projets et la mise en œuvre de nouvelles applications métier, le maintien en condition opérationnelle de ces applications et le développement des usages, le développement d'applications et d'interfaces entre applications ainsi que la définition de la stratégie outils libres (open-source).

d. Service Infrastructure des usages du SI :

Ce service se compose de trois cellules en charge des projets d'évolution des infrastructures (cellules ingénierie) et de leur maintien en condition opérationnelle (production).

e. Service relations aux utilisateurs :

Ce service composé de trois départements a en charge le centre d'appel pour les incidents et les demandes (SVP), l'instruction des demandes des utilisateurs ainsi que l'assistance technique sur site ou via le guichet pour les équipements de mobilité (téléphone et radio).

f. Service Innovation et transformation numérique :

Ce service a intégré en septembre 2023 l'équipe d'inclusion numérique et la cheffe de projet du Shadok. Dorénavant, il est en charge du portage de la feuille de route numérique responsable, des projets de transformation numérique, de l'innovation pour accompagner la transformation, de la gouvernance de la feuille de route de l'inclusion numérique sur le territoire et en interne ainsi que de la communication interne et externe de la direction.

2. Les faits marquants de l'année et les principaux projets

Service Infrastructure des usages du SI

- Amélioration du maintien en condition opérationnelle de l'infrastructure des systèmes d'information :
 - Test du plan reprise d'activité (PRA) du système d'information (septembre)
 - Élargissement du périmètre d'application régulière des mises à jour et autres actions liées à la sécurité
 - Remplacement des matériels d'équilibrage de la charge des flux (reseau et Internet) du système d'information et points d'entrée pour les accès agents depuis l'extérieur
 - Bascule du lien principal de la téléphonie de la collectivité vers une technologie « IP (TrunkSIP) »
 - Fin du renouvellement de l'infrastructure pour les postes de travail (MOCA) hébergeant les applications et les environnements informatiques des agents
 - Évolution de la capacité des systèmes de sauvegarde
- Projets d'évolution de l'infrastructure des systèmes d'information :
 - Mise en production d'une solution permettant la normalisation et la facilitation des interfaces entre les applications de la collectivité (« bus applicatif »)
 - Lancement du projet d'amélioration de la sécurisation du réseau informatique de la collectivité par sa segmentation
 - Lancement de l'expérimentation d'un environnement collaboratif Watcha et d'une suite bureautique OnlyOffice alternatifs à ceux de Microsoft
 - Remplacement des éditions de logiciels intermédiaires Java Oracle devenues payantes par des éditions gratuites et pour certaines libres
 - Lancement du projet de remplacement du logiciel VMWare de virtualisation de systèmes par une solution déjà comprise dans nos licences d'infrastructure

- Lancement du projet de conception d'une solution de fiabilisation de l'interconnexion des sites distants de la collectivité

Service relations aux utilisateurs :

- Équipements et réformes :

- L'approvisionnement des matériels reste problématique, et nous sommes contraints à anticiper et stocker pour maintenir le niveau de service
- Extension de notre parc de 1500 éléments dont 400 smartphones et 190 pc portables
- Homogénéisation de 40 salles de visioconférence
- Expérimentation d'ordinateurs portables « clients légers »

- Projets :

- Renouvellement du marché d'assistance informatique (représente 1,5 M€ en 2023 pour un effectif d'une trentaine de personnes)
- Poursuite de l'équipement des écoles en tableaux interactifs, maintenance
- Test de débordement du svp vers une plateforme externe, mise en place d'un SVI temporaire

Service pilotage et coordination :

- Gestion des actifs :

- Montée de version majeure de l'outillage central de la DNSI (gestion des tickets, gestion des demandes, gestion des actifs, différents portails de services) : « ITSM » et « Service apps »
- Ouverture de l'infrastructure sur l'extérieur
- Nouveaux portails en production pour la DNSI et pour les techniciens de proximité
- Quatre campagnes de donation aux associations ENVIE et HUMANIS
- Réflexion sur une refonte du processus devis/commande/stock

- Sécurité :

- Délibération pour la mise en œuvre du comité d'homologation RGS des services en lignes des collectivités.
- Réalisation de deux exercices et campagnes de sensibilisation à l'hameçonnage.
- Politique de Sécurité des SI en cours de finalisation.

- Urbanisation des SI :

- Finalisation des études d'urbanisation de la Direction de la Réglementation Urbaine, de l'offre de service pour le système d'information géographique (SIG) et du service Eau et Assainissement
- Évolutions de l'organigramme numérique de la collectivité « REFOG »
- Évolutions de l'outil de modélisation du SI « OMOSI »

- Bureau des projets :

- Déroulement du processus annuel d'arbitrage et validation du portefeuille PPSI 2024 des nouveaux projets à démarrer
- Réalisation de 15 revues de projets au niveau du CODIR en 2023.

- Délégation à la protection des données :

- 1ère facturation des communes sur la convention de mutualisation
- Réponse au contrôle coordonné européen de la CNIL sur la fonction de délégué à la protection des données.

- Gestion des changements :

- Mise en production du processus des changements ITSM intégral
- Poursuite de la transition de l'organisation vers le renforcement du contrôle des changements et de la standardisation

Service ressources:

- Ressources humaines :

- Élaboration et présentation d'un projet de direction
- Réalisation du baromètre social des prestataires de la DNSI

- Commande publique :

- Renouvellement des marchés de « prestations d'assistance technique en informatique et téléphonie » demandant une expertise et un suivi particulier
- Adhésion à deux centrales d'achat : RESAH + CAIH

- Secrétariat / Finances / Comptabilité :

- Reprise de la création des badges d'accès pour les prestataires de la DNSI
- Phase de test de mutualisation des moyens avec le service AGR de la DGA AHTI (oct. à déc.)

Services SI Métiers :

- Département Projets :

- Poursuite du projet de déploiement d'une nouvelle version de l'outil de gestion financière et comptable.
- Déploiement d'une nouvelle version de l'outil de gestion des temps pour intégrer les nouvelles formules temps de travail de la collectivité.
- Déploiement de télé services supplémentaires de subventions sur le portail des aides à destination des usagers et des associations.
- Déploiement d'armoires fortes et d'un outil informatisé pour sécuriser et suivre l'armement de la Police Municipale.
- Mise à disposition de l'ensemble des agents de la collectivité du portail IMPRIM pour passer des commandes d'impression en ligne.
- Mise à disposition des usagers d'une application mobile de gestion des parcours sportifs.
- Mise en production : du nouvel outil de gestion de la paie et des carrières ; d'un nouveau portail de gestion des recrutements ; d'un nouveau progiciel de gestion des activités scolaires, périscolaires et extrascolaires ; d'une application de gestion des réserves naturelles.

- Ouverture au public d'un portail de paiement dématérialisé de tickets pour les piscines et la patinoire de Strasbourg, et du nouveau portail des médiathèques.
- Intégration du SI de la commune de Fegersheim au SI de l'EMS. Préparation de l'intégration de la ville d'Oberhausbergen.

- Département Usages et Maintenances :

- Mise en place ou réactualisation des formulaires du site Monstrasbourg.
- Projet de renouvellement de la solution logicielle et des matériels de prise de rendez-vous pour l'accueil des usagers.
- Évolution de l'application Stationnement résidents avec entre autre la mise en place de la tarification solidaire et l'évolution des zones de tarification.
- Participation au projet de gestion de l'obsolescence avec la migration des applications vers des environnements plus modernes et sécurisés et, dans le cadre du numérique responsable, dé-commissionnement des applications qui ne sont plus utilisées.
- Portage de la mise en œuvre d'outils et d'un système d'affichage pour les conseils offrant aux élus une vue en mosaïque de l'intitulé des points, des intervenants prenant la parole, d'un chronométrage des temps de parole, des résultats de vote et de la vue de la salle.

- Département Développement et Logiciels Libres :

- Ajout des informations de restauration dans le module MesAlertes de l'intranet de la collectivité.
- Participation à la réécriture des interfaces inhérentes à la migration vers le nouvel outil de gestion de la paie et des carrières.
- Refonte de l'application de gestion du référentiel des applications.
- Prise en charge de la réécriture de l'application des vacances funéraires.

Service innovation et transformation :

- Numérique responsable :
 - Adoption en début d'année 2023 de la délibération concernant la stratégie en faveur d'un Numérique Responsable au conseil municipal et au conseil eurométropolitain
 - Organisation de la 3ème édition de la semaine Numérique Responsable
 - Obtention du Label Ville Internet 5@ dont une verte ; Obtention du Label Or des Interconnectés : Territoire Innovant et responsable
 - Portage de la démarche de labélisation Numérique Responsable (niveau 2) de la DNSI
- Innovation :
 - Projet Territoire de santé de demain : mise en place d'un partenariat avec les acteurs de la santé sur le territoire en vue d'un travail collaboratif sur l'intérêt d'ouvrir les données de et en santé pour une aide à la décision et proposition de nouveaux services.
 - Mise en place d'un nouveau système de télésurveillance des bâtiments
 - Expérimentation d'un Chatbot avec une IA destinés aux agents d'accueil en vue de faciliter leur travail de conseil et d'harmoniser les réponses dans la collectivité

Direction des Ressources Humaines



La DRH (8 services) assure le pilotage de la stratégie en matière de ressources humaines, accompagne les agent-es et l'ensemble des services déconcentrés dans tous les actes de gestion, de recrutement, de formation, d'accompagnement professionnel, social et médical qui font le quotidien professionnel des agent-es et mène le dialogue social avec les organisations syndicales.

✓ EMPLOI ET DÉVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES

D'un point de vue global, le service a accompagné ou porté plusieurs projets phares au cours de l'année 2023, pour renforcer l'accompagnement des agents de l'EMS (développement d'une nomenclature des métiers pour l'ensemble des métiers de la ville et de l'Eurométropole, accompagnement des mobilités et participation du développement de la marque employeur) et pour faire évoluer nos systèmes d'informations, avec notamment la mise en place d'un nouvel outil de gestion des recrutements. Ces projets ont été portés et déployés dans un contexte de turn-over élevé au sein des départements maintien et développement des compétences et transitions et parcours professionnels.

- Département maintien et développement des compétences

Un parcours de mobilité choisie a été expérimenté en 2023 à la Direction de l'Enfance et de l'Éducation. L'objectif de ce parcours est d'accompagner les agent-es (ATSEM, agent-es d'entretien, agent-es d'animation etc.) ayant émis un souhait de mobilité lors de leur entretien professionnel. Ce parcours

adapté aux besoins des agent.es leur a offert la possibilité de se professionnaliser vers un métier administratif. Plus de 10 modules de formations proposés aux 45 agent.es et la mise en place de 28 immersions ont permis à 14 agent.es de réussir leur mobilité interne.

Par ailleurs, le département MDC a déployé une Formation Fondamentaux Ressources pour les managers, de 4,5 jours au total destinée aux néo managers qui encadrent pour la première fois, aux nouveaux managers de l'EMS et aux anciens.

Enfin, le plan de formation 2023 a permis de répondre également aux besoins identifiés sur les axes prioritaires de la collectivité et en particulier l'accompagnement à la transition écologique avec 279 agent.es formé.es notamment sur les fresques numériques, l'Économie circulaire dans le champ de la construction / rénovation / maintenance et la mise en place de la « Formation végétalisation cours d'école » à destination des animateurs périscolaires, responsables techniques de site et adjoints du service Périscolaire et éducatif .

- Département Transitions et parcours professionnels

Concernant l'insertion, la baisse du nombre de postes ouverts auprès des prescripteurs, avec des durées plus courtes, a entraîné une baisse des effectifs accueillis, et une démarche de parcours au sein de nos services plus limitée, rendant la politique insertion de notre administration plus difficile à appliquer.

Concernant la mobilité relevant des obligations de l'employeur, l'information importante est la révision de la charte désormais intitulée « charte de la prévention et de l'accompagnement de l'inaptitude : l'agent-e au cœur du dispositif ». Elle reprend la procédure mise en place

pour la Période de préparation au reclassement (PPR), ajuste celle visant les personnes inaptés à leur poste et comprend l'équipe « renfort » avec de nouvelles modalités de fonctionnement.

- Département Pilotage de l'emploi

Le département a été fortement impliqué dans les évolutions de SIRH : nouvel outil pour le recrutement déployé en moins d'un an. L'implication du département a également été importante dans le cadre de la mise en œuvre de l'initialisation des dossiers agents dans le nouvel outil carrière/paye. Le niveau de recrutement est resté élevé avec une raréfaction des candidats dans un marché de l'emploi qui leur est favorable, et un nombre de désistements important.

✓ ADMINISTRATION DES RESSOURCES HUMAINES

Outre la gestion courante le service ARH a été particulièrement mobilisé sur les projets structurants suivants :

- la mise en place du nouvel outil de paie-carrières NetRH au 1^{er} janvier 2024, nécessitant, en 2023, des formations et la tenue d'une double-paie d'octobre à décembre ;
- la mise en œuvre du nouveau régime de temps de travail applicable à l'EMS, dès le 1^{er} janvier 2024, fruit d'une étroite collaboration et de nombreux échanges avec les directions et services.

Par ailleurs, la campagne de promotions 2023 a été l'occasion de proposer des webinaires expliquant la procédure d'avancement de grade et de promotion interne en vigueur à l'EMS.

En outre, le service ARH a contribué à la préparation des premières formations « fondamentaux ressources » destinées à offrir aux

nouveaux-elles encadrant·es un socle commun de connaissances statutaires et de pratiques RH.

✓ PRÉVENTION ET QUALITÉ DE VIE AU TRAVAIL

Le service Prévention et Qualité de Vie au Travail (PQVT) pilote et coordonne la politique de prévention des risques, l'animation des travaux de la formation spécialisée en matière de santé, de sécurité et de conditions de travail (F3SCT), l'accompagnement de la politique habillement et EPI, celle dédiée à la mission handicap et également à l'accompagnement des situations individuelles et à l'égalité.

L'année 2023 a été marquée par la structuration du service et par la co-construction de modules de formation dédiés aux managers de la collectivité et destinés à les sensibiliser aux thématiques transverses PQVT.

- Prévention des risques et conditions de travail

Le département pilote la politique de prévention des risques et coordonne le réseau des préventeurs·trices de la collectivité.

À ce titre trois notes ont été produites pour améliorer la gestion de la prévention :

- Tenues vestimentaires au travail ;
- Grandes orientations en matière de formations en Santé et Sécurité au Travail ;
- Plan de gestion du travail par forte chaleur.

L'année 2023 a été marquée par la mise en place du CST et de sa F3SCT en collaboration avec le service MDS (46 membres de l'instance ont été formés).

- Effets d'habillement et EPI

Au-delà des 440 commandes traitées, de nombreuses actions ont été menées en 2023 : mise à jour des référentiels habillement ; sensibilisation des plus de 60 référent·es habillement au port des EPI ; Accompagnement du réseau des préventeur·trices sur le choix des EPI ...

Dans le cadre du décret « flux 9 » applicable début janvier 2025, ce département porte également une démarche de révision des référentiels habillement et EPI pour un grand nombre de services (environ 2000 porteur·euses) dont l'objectif est de passer d'une dotation annuelle à un remplacement à l'usure. Cette démarche est qualitative pour les agent·es et intègre les notions de réemploi et de recyclage et de préservation des ressources naturelles.

- Mission handicap

Le renouvellement de la convention avec le Fonds pour l'insertion de la personne handicapée dans la fonction publique (FIPHP) pour la période 2023-2025 est l'élément marquant de l'année. Outre le développement des actions menées depuis 2011 dans le champ du recrutement et du maintien dans l'emploi, la collectivité s'engage à développer le volet qualitatif de sa politique handicap. L'enjeu consiste à rendre visible le « handicap au travail » pour en faire un sujet ordinaire.

Deux axes ont été investis prioritairement en 2023 : celui dédié à l'information, la sensibilisation, la formation et celui consacré à l'accompagnement collégial de l'insertion professionnelle ou du maintien dans l'emploi des personnes en situation de handicap.

Zoom	Page
Egalité professionnelle et qualité de vie au travail, et Cellule d'alerte et d'écoute	10

✓ MÉDECINE DU TRAVAIL

Durant l'année 2023 les médecins du travail ont reçu 3 371 agents en visite médicale.

Des visites médicales systématiques sont assurées mais le service privilégie les visites urgentes telles que les visites de reprise du travail après un CLM, CLD, MP, AT afin d'évaluer la compatibilité de l'état de santé de l'agent avec le poste occupé, et proposer si nécessaire un aménagement du poste de travail, matériel ou organisationnel, pour favoriser le maintien de l'agent à son poste.

1 076 visites de reprise ont été enregistrées pour 2023. La hausse par rapport à l'an passé peut s'expliquer par une demande plus systématique par les services de visites de reprise après un arrêt maladie prolongé des agents. Le nombre de visites à la demande des agents, bien qu'élevé, reste stable depuis 2022 (563 en 2023 contre 567 en 2022)

Les médecins participent régulièrement à des réunions pluridisciplinaires avec les services des agents et avec les services de la DRH (reclassement des agents en inaptitude, comité de suivi des signalements à la cellule d'écoute, synthèse des situations avec la référente handicap, avec le service social du personnel, ...)

Durant l'année 2023, le service a mené une campagne de sensibilisation aux risques cardio-vasculaires : information sur les facteurs de risque, distribution de supports d'information, animations sur les sites de restauration et journée de dépistage de l'hyperglycémie et de l'hypertension artérielle.

✓ SERVICE SOCIAL DU TRAVAIL

• Interventions sociales :

Accompagnements individuels :

Les interventions sociales menées en faveur des agent-es s'élèvent à 1 735, incluant 102 agent-es qui ont bénéficié d'un accompagnement dédié à l'accès au logement social, dont 28 demandes ont abouti.

La problématique d'accès au logement social pour les agent-es est prégnante, dans un contexte locatif tendu et ce malgré un partenariat efficient entre le service et celui de l'Habitat et la mise en œuvre de dispositifs d'accès de droit commun sur critères sociaux.

La problématique autour des aidant-es émerge et comme étant une réelle préoccupation des agent-es concerné-es par la nécessaire conciliation vie privée et vie personnelle.

Le dispositif « maintien du lien » en faveur des agent-es placés en congé de longue maladie par l'envoi d'un courrier de mise à disposition est favorablement accueilli par les bénéficiaires.

• Prestations sociales :

- Mise en œuvre d'une campagne de communication en interne pour informer plus largement les agent-es sur le bouquet d'offre de prestations sociales EMS
- Élaboration d'un outil commun de saisie des demandes de chèques vacances (SST/PQVT/Amicale) pour en fluidifier le traitement.
- Contribution à la mise en œuvre de l'évolution du dispositif Don solidaire avec au préalable une meilleure identification des dispositifs employeurs et ceux de droit commun existants en faveur des Aidants. Le dispositif don solidaire a concerné 22 agent-es en 2023, soit près d'1/3 de bénéficiaires supplémentaires, ce qui a eu pour conséquence une plus forte utilisation de jours, soit 463,5 jours en 2023 contre 227 jours en

2022. Pour permettre à ce dispositif d'être pérenne, un nécessaire appel à dons a été engagé au sein de notre collectivité.

- Deux nouvelles conventions, dans les secteurs Elsau et Coop Port du Rhin, ont été contractualisées, portant l'offre à 10 partenaires de restauration externes.
- En soutien au pouvoir d'achat des agent·es, l'augmentation de la participation employeur au frais d'admission à la restauration a été prise en charge dans son intégralité par l'EMS.

✓ MISSION DIALOGUE SOCIAL

Consécutivement aux élections professionnelles de décembre 2022, l'année 2023 a été marquée par la mise en place du Comité Social Territorial (CST) et de sa Formation Spécialisée en matière de Santé, Sécurité et de Conditions de Travail (F3SCT). Ces deux nouvelles instances ont permis d'apporter une clarification des champs de compétences relatifs par rapport aux anciens CT et CHSCT.

En 2023, l'Eurométropole de Strasbourg a convoqué 7 CST et 7 F3SCT ainsi qu'un nombre équivalent de séances préparatoires. Le CST a été sollicité par 11 directions sur 36 sujets différents.

Enfin, les discussions conduites dans le cadre des 6 réunions techniques de l'Agenda Social, portant sur la négociation du nouveau protocole d'accord relatif à l'exercice du droit syndical à l'Eurométropole de Strasbourg, sur le temps de travail et sur les éléments de contexte du Ségur de la Santé ont permis d'aboutir aux différentes délibérations et à la mise en œuvre de la réforme du temps de travail, effective depuis le 1^{er} janvier 2024.

Par ailleurs, le nouveau protocole d'accord relatif à l'exercice du droit syndical à l'EMS a été signé le 22 juin 2023.

✓ PILOTAGE RH

• Projets RH

L'activité de la cheffe de projets RH a été particulièrement dense en 2023 avec en particulier 3 projets de grande envergure :

- La mise en place d'un nouveau cadre général du temps de travail pour les agent·es de l'Eurométropole de Strasbourg, qui se poursuivra en 2024 par l'évaluation des expérimentations sur la suspension du badgeage et la semaine en 4 jours ;
- La mise en place d'une prime « équivalent Ségur » pour près de 140 agent·es considéré·es comme « oublié·es du Ségur » à compter du mois de juillet 2023, pour un coût de 0,6 M€ ;
- La mise en place d'une prime exceptionnelle de fin d'année, inspirée de la prime de pouvoir d'achat instaurée pour les agent·es de la fonction publique d'État, pour un coût de 3,8 M€.

• Contrôle de gestion

La mission de dialogue de gestion engagée en 2022 a été poursuivie avec les gestionnaires de ressources des différentes directions afin de consolider la définition et le suivi des enveloppes déconcentrées. La contrôleuse de gestion a également fourni tout au long de l'année des indicateurs sur la consommation de la masse salariale, le suivi des postes -notamment dans le cadre de la démarche adéquation missions/moyens- et a contribué à l'élaboration de la prospective budgétaire 2024.

• Appui aux managers

Le nouveau plan de développement des compétences managériales a été mis en œuvre en 2023 avec une offre de services complète à l'attention des 1 100 managers de la collectivité. Le premier parcours « fondamentaux ressources » a aussi vu le jour en 2023, proposant aux managers sur 5 journées une synthèse sur leur rôle RH, une sensibilisation à la sécurité et à la santé au travail, un point sur le budget et les finances ainsi qu'une sensibilisation à la gestion de projet.

Enfin, l'année 2023 a permis d'engager un partenariat avec les Hôpitaux Universitaires de Strasbourg avec l'organisation de 2 conférences.

- Communication et animation

L'année 2023 a été consacrée à la diversification de l'offre en matière de communication et d'animation RH :

- Animation du réseau RH déconcentré
- Information aux agent-es de la collectivité : en plus de la communication courante, accompagnement des grands projets RH et des événements, mise à jour du guide d'accueil « Bienvenue dans la Tribu »,
- Marque employeur - attractivité : pilotage et structuration du projet, conception du « Guide du candidat » et du stand pour les forums emploi, lancement en fin d'année de 2 séries audiovisuelles pour valoriser nos métiers en externe et en interne (vidéo et podcasts).

- Département juridique

En 2023, le département juridique RH a continué d'être fréquemment sollicité par différents services pour connaître leurs obligations, possibilités, risques et marges de manœuvre en matière de gestion du personnel pour des cas complexes ou sortant de l'ordinaire. Souhaitant accompagner de plus en plus le réseau RH, il a mis en place les procédures en ligne sur la protection fonctionnelle et l'enquête administrative, en plus de celle de la procédure disciplinaire écrite en 2022.

En charge de l'instruction des affaires disciplinaires à partir de 1 jour d'exclusion (les avertissements et blâmes étant gérés par les services), l'activité du département juridique sur cette matière a abouti à 7 sanctions sur l'année 2023.

Il accompagne également les services dans les mesures d'urgence et la protection des agent-es (avec 5 suspensions en 2023). Le département juridique est de plus en plus sollicité pour mener des enquêtes administratives nécessitant du temps et des multiples entretiens : 7 enquêtes administratives ont été menées au cours de l'année 2023.

L'équipe traite également régulièrement de recours gracieux et instruit les protections fonctionnelles sollicitées par les agent-es et les élu-es.

- Qualité et procédures

Le travail d'écriture et de publication des procédures à destination du réseau déconcentré RH s'est poursuivi, en lien avec les services, avec la mise à disposition de 23 procédures à la fin de l'année 2023. Le 2^{ème} semestre de l'année a été marqué par l'engagement d'un contrôle de l'agence française anti-corruption (AFA) et de la chambre régionale de comptes (CRC) nécessitant la centralisation et transmission de nombreux documents.

- Département SIRH

2023 a été une année intense, avec la mise en place d'un nouvel outil de pilotage du recrutement en juin. L'outil de gestion des temps a connu une montée de version majeure, préalable nécessaire à un second projet qui doit permettre à terme aux agents de déclarer leurs absences en ligne. Enfin le projet majeur de renouvellement de l'outil de gestion de la carrière, de la paie et des postes a été mis en production le 22 décembre 2023.

Ces projets s'inscrivent dans une démarche de modernisation de l'ensemble du système d'information des ressources humaines (SIRH), qui vise à un horizon 2025-2026, à refondre nos applications informatiques afin de répondre aux objectifs de simplification et de dématérialisation, au service des gestionnaires RH, mais également de l'ensemble des agents-es qui pourront ainsi bénéficier d'un accès modernisé aux procédures et aux informations dont ils-elles ont besoin.

Direction de l'Accompagnement des Projets, des Innovations et des Équipes



1. Principales missions de la direction

La Direction Accompagnement des Projets, des Innovations et des Équipes (DAPIE) a comme principale mission d'accompagner les directions dans le cadrage et la réalisation de leurs projets d'évolutions qu'ils soient liés à des enjeux de politiques publiques, d'organisation interne et/ou de management des équipes. Elle couvre un spectre large de projets, stratégiques comme plus opérationnels, transversaux comme sectoriels.

La Direction se positionne comme un cabinet de conseil interne et a pu mettre, en 2023, à la disposition des directions et des services, des équipes pluridisciplinaires sur les champs d'expertise suivants :

- conseil en organisation,
- méthodologie de projets,
- accompagnement des équipes et de l'encadrement,
- démarches qualité,
- contrôle interne,
- management des risques,
- évaluation des politiques publiques,
- démarches d'innovation,
- management de transition,

Elle s'appuie pour cela sur une équipe de 14 collaborateurs. rices.

2. Les faits marquants de l'année et les principaux projets

- **Accompagnement de la Direction Générale dans le déploiement de projets structurants et transversaux :**

Dans la continuité de la démarche EMSeMble initiée à l'automne 2022 et de la première édition du baromètre social, la DAPIE est allée à la rencontre des directions afin de recenser et d'accompagner certaines de leurs démarches identifiées lors de la tournée de la DGS en 2022.

Les articulations avec la DRH se sont également renforcées en matière d'accompagnement managérial dans le cadre du co-portage DAPIE/DRH du plan de développement des compétences managériales qui a fait l'objet d'une mise à jour en 2023.

- **Évaluation :**

Sujets transversaux :

- ✓ Bilan de mi-mandat et questions emblématiques,
- ✓ Animation du réseau des évaluateurs internes de la collectivité,

Sujets thématiques :

- ✓ Evaluation du PCAET,
- ✓ Evaluation de l'ordonnance verte,
- ✓ Evaluation du Projet de réussite éducative,
- ✓ Evaluation du contrat de ville,
- ✓ Cadre d'évaluation applicable aux démarches participatives de la collectivité

- **Accompagnements organisationnels :**

Sujets transversaux :

Mise en place de comité d'engagement visant à consolider la gouvernance et l'accompagnement des projets de service et d'organisation pour une sécurisation et un appui renforcé des fonctions ressources.

Sujets thématiques :

- ✓ Déploiement des projets de service de la Direction des Mobilités.
- ✓ Projet d'organisation du service Police du bâtiment,
- ✓ Projet de service et d'organisation maintenance bâtiments
- ✓ Projet de service Espaces Verts et de Nature,
- ✓ Projet d'organisation du service AGR DM – DEPN,
- ✓ Accompagnement de la DPEC et démarrage d'une démarche lean management pour les services de l'état civil (déploiement 2024).

Accompagnement de projets numériques et dématérialisation :

- ✓ Projet TREMA : instruction des signalements d'usagers par les services de la collectivité,
- ✓ Dématérialisation : accompagnement dans le déploiement de l'outil MonStrasbourg.

- **Démarches qualité:**

- ✓ Élaboration d'un nouveau cadre d'achat pour accompagner les directions et services,
- ✓ Animation du réseau des référents QSE de la collectivité,
- ✓ Formation de 10 nouveaux auditeurs,
- ✓ Accompagnement des démarches qualité et de certification.

- **Accompagnement des équipes et de l'encadrement :**

Les démarches d'accompagnement de proximité mises en place auprès de certaines équipes ont vocation à contribuer à l'amélioration de leur cadre et conditions de travail.

Différents accompagnements initiés en 2021/2022 se sont ainsi poursuivis en 2023 auprès notamment de :

- ✓ la Direction de la Sécurité (Police Municipale et Service de Surveillance de la Voie Publique),
- ✓ la Direction de la Culture (Œuvre Notre Dame, Musées)

D'autres accompagnements ont été engagés en 2023 auprès du Service de la propreté (district Nord-Est), de la Direction de l'enfance et de l'Éducation (Jardin d'enfants du Service famille et petite enfance) et de la Direction des territoires (territoire Neuhof-Meinau : déploiement début 2024).

Dans la continuité de l'édition 1 du baromètre social de la collectivité, deux directions ont également bénéficié d'un accompagnement dans la durée sur l'année 2023 :

- ✓ la Direction de l'urbanisme et des territoires pour construire son plan d'action en favorisant la participation des agents à la démarche
- ✓ la Direction du Numérique et des Systèmes d'Informations dans la réalisation d'un baromètre social spécifique pour les agent-es prestataires intervenant pour le compte de la direction.

- **Appui à la conception et à l'animation de temps collectifs :**

La DAPIE est également intervenue en 2023, en étroite articulation avec la DRH, pour accompagner certain-e-s encadrant-e-s dans l'organisation de séminaires ou d'ateliers de travail (objectifs, méthodologie, organisation pratique, techniques et outils d'animation, appui à l'animation...) ainsi que dans l'organisation du séminaire des vœux (janvier) et du séminaire de l'encadrement (septembre).

- **Management des risques et contrôle interne:**

Cartographie des risques d'atteinte à la probité : la démarche de cartographie des risques d'atteintes à la probité associant des représentant-e-s de chaque direction de la collectivité initiée en 2022 s'est poursuivie sur l'année 2023 par l'identification des risques prioritaires à suivre à l'échelle de la collectivité en vue de construire un plan d'actions d'amélioration de la maîtrise de ces risques et d'en assurer un suivi.

Accompagnement du contrôle de l'Agence Française Anticorruption (AFA) : la direction a été mobilisée pour accompagner le contrôle de l'Agence

Française Anticorruption sous le pilotage du Secrétariat Général puis pour construire le plan d'actions.

Déontologie : la direction a été chargée de coordonner la démarche d'actualisation des dispositifs en matière de déontologie initiée à l'automne 2022 en articulation avec le collège de déontologie et le collège des référentes déontologues de la collectivité.

Un COPIL administratif « Déontologie » composé de la DGS, du DGA AHTI et DGA FPPLD, du SG, de la DRH, des référentes déontologues et de la DAPIE a été mis en place en mars 2023 afin de disposer d'une instance unique pour arbitrer et suivre les mesures prises en matière de déontologie au sein de la collectivité.

Contrôle interne : accompagnement de directions/services dans la structuration de leurs processus internes

- **Innovation et politiques temporelles :**

Prestations d'assistance à maîtrise d'usage (AMU) : notification d'un accord cadre (5 prestataires retenus) et appui à l'externalisation de prestations d'AMU dans le cadre de ce marché:

- ✓ Accueil du site BELIN (DSSJ)
- ✓ Usage de l'extension du centre administratif pour un déploiement en 2024

Engagement de la Ville de Strasbourg à porter le titre en 2024 de « Capitale Mondiale des Temps » dans le cadre du projet Time4all (programme CERV) visant à appuyer la structuration et la pérennisation du réseau européen des temps, dont la Ville de Strasbourg est membre et dont l'objectif est d'inciter les villes à mettre en œuvre et promouvoir les politiques temporelles.

Participation aux rencontres organisées par les réseaux nationaux et européens dont la collectivité est membre: réseau Tempo Territorial, réseau

européen des temps (dans la continuité de la signature de la Déclaration de Barcelone en 2021), réseaux nationaux en matière d'innovation,

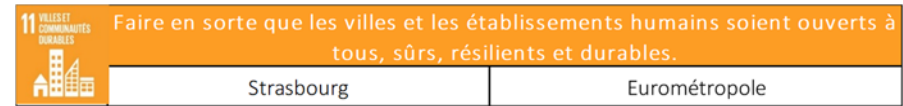
Participation à différents groupes projets portés par des directions thématiques sur politiques publiques telles que les actions bancs et assises en ville de Strasbourg, la vie nocturne, le réseau de la participation citoyenne, transition écologique, ...

Conseil et appui auprès de certaines directions en termes de ressources nationales et européennes sur les politiques des temps, notamment auprès de la Direction de la mobilité, et en lien avec certains projets émergents.

Le management de transition est une nouvelle mission déployée par la DAPIE depuis janvier 2023 avec 1 ETP dédié. Il s'agit d'apporter un soutien managérial en pilotant des situations transitoires au sein de la collectivité, notamment auprès d'équipes confrontées à une absence managériale et/ou situation de changement nécessitant un appui particulier en proximité.

Des missions de management de transition ont été mises en place en 2023 auprès de la DEE (Service AGR) entre janvier et septembre 2023, puis auprès de la Direction de la Sécurité (Service de surveillance de la voie publique) entre septembre 2023 et mars 2024.

Direction de l'Intercommunalité



TRANSFORMATION DÉMOCRATIQUE, EUROPE, TERRITOIRES PRÉVENTION

ET

1. Principales missions de la direction

- Faciliter les relations entre les communes et les services de l'Eurométropole ;
- Assurer le fonctionnement des différentes instances de concertation, conférence des Maires, réunion des Directeurs·trices généraux des services des communes, rencontre des élu·es, réunions thématiques des agent·es des communes ;
- Animer le réseau des DGS ;
- Accompagner les services dans le cadre des démarches de mutualisation, et dans la mise en œuvre des transferts de compétence ;
- Conseiller les services en matière d'intercommunalité et de connaissance des compétences respectives des communes et de l'Eurométropole de Strasbourg ;
- Mettre en place une convention avec chaque commune volontaire de l'Eurométropole, déclinant sur le territoire de la commune la politique de l'Eurométropole ;
- Animer le dispositif des contrats de réciprocité.

2. Les faits marquants de l'année et les principaux projets

- **Pacte de gouvernance (EMS)**

- a. *Conventions partenariales* : traduction du pacte de gouvernance, les conventions partenariales ont pour objet de préciser les objectifs partagés par l'Eurométropole et les communes sur leur territoire et

de garantir la cohérence des actions métropolitaines et communales. Documents co-construits, elles visent à accompagner et à cadrer les relations entre l'Eurométropole et les communes. Les communes peuvent y inscrire leurs priorités politiques et leurs contributions au développement de l'intercommunalité. 2023 a été l'année du déploiement des premières conventions avec les communes, avec 5 conventions signées dans l'année.

b. Conférences des Maires : cf zoom partie I p.12-

c. *Les visites de la Présidente dans les communes* : ces visites permettent d'être à l'écoute des préoccupations des élu-es communaux, de se rendre compte concrètement des dossiers eurométropolitains et de mettre en valeur des initiatives communales. En 2023, la Présidente a poursuivi la seconde tournée des communes engagée en 2022 avec les visites de Breuschwickersheim, Geispolsheim, Kolbsheim, Plobsheim, Achenheim et Bischheim.

- **Rencontre des élu-es des communes (EMS)**

Le 14 octobre 2023, se sont déroulées les 8^{èmes} rencontres des élu-es des communes de l'Eurométropole de Strasbourg. Ce sont ainsi 300 élu-es et membres du conseil de développement qui ont répondu présents. Intitulées « l'Eurométropole vue du terrain », ces rencontres ont été l'occasion de visiter 10 sites et équipements propriétés de l'Eurométropole ou de nos partenaires institutionnels.

- **Animation du réseau des DGS (EMS)**

Les réunions des Directeurs Généraux des services : la réunion mensuelle des DGS est un temps fort de la cohésion intercommunale permettant de mettre en œuvre de manière cohérente les grandes orientations de l'Eurométropole, de lever les irritants au niveau communal mais aussi de

construire un réseau de partage d'expérience et d'entraide pour les services communaux. 8 réunions ont été organisées en 2023 portant sur des thématiques diverses (Administration générale et Finances, Climat, environnement, Énergie, Urbanisme, aménagement).

- **Animation de réseaux d'agent-es des communes (Ville et EMS)**

Plusieurs groupes de travail thématiques à destination des agent-es des communes de l'Eurométropole, lieux d'échanges et de partage d'expériences ont été développés :

- le réseau des responsables des services techniques
- le groupe de travail Finances/Ressources humaines
- le groupe de travail Énergie
- le groupe de travail Polices municipales
- le groupe de travail Informatique

Ces différents groupes de travail se sont réunis à plusieurs reprises en 2023 et leur fréquentation démontre l'intérêt de la démarche pour les agent-es concerné-es.

- **Contrats de réciprocité (Ville et EMS)**

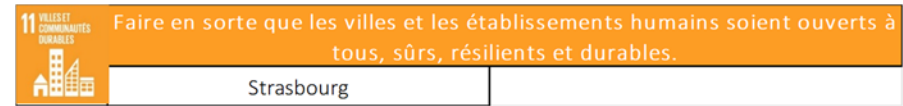
Deux contrats de réciprocité sont pilotés par la direction

- Le contrat de réciprocité entre l'Eurométropole de Strasbourg, la Communauté d'Agglomération de Saint-Dié-des-Vosges et la Communauté de Communes de la Vallée de la Bruche, signé fin 2018. L'Eurométropole s'associe, dans ce cadre au Festival International de Géographie de Saint-Dié-des-Vosges. Par ailleurs, 2023 a vu les échanges autour de la filière du bois se structurer.

Zoom	Page
Contrat de réciprocité entre l'Eurométropole, la ville de Strasbourg et le Parc Naturel Régional des Vosges du Nord	12

- **Communication / information (Ville et EMS)**
 - a. Le Bloc-notes : lettre d'information dématérialisée adressé par courriel aux 874 élu-es des communes de l'Eurométropole de Strasbourg ainsi qu'aux membres du conseil de développement, le bloc-notes permet d'apporter un éclairage synthétique sur les principaux projets et politiques de l'Eurométropole, sur l'actualité du territoire et sur les grandes délibérations. 7 bloc-notes ont été envoyés en 2023.
 - b. Le résumé des réunions du Conseil de l'Eurométropole : adressé la semaine suivant chaque réunion du conseil aux 33 maires de l'Eurométropole, ils leur permettent de communiquer auprès des élu-es de leur conseil municipal pour leur permettre de comprendre les principaux enjeux des points inscrits à l'ordre du jour de chacune des séances mensuelles ou auprès des habitant-es via leur site internet ou gazettes communales.
 - c. Le Vadémécum des interventions de l'Eurométropole et le trombinoscope des communes : Pensé comme un catalogue pratique, le vadémécum est un document qui recense des aides, accompagnements et services proposés par l'Eurométropole aux communes. Ce document, mis à jour et enrichi tous les semestres, est diffusé aux directions générales des services des communes.
 - d. La connaissance du territoire : réalisation de fiches synthétiques sur les communes régulièrement mises à jour et rédaction de notes transversales sur les affaires de compétence eurométropolitaine en cours dans les communes.

Direction des Territoires



1. Principales missions de la direction
 - a. Le développement social urbain

Les directions de territoire ont pour mission de faire le lien avec les partenaires locaux pour améliorer les conditions de vie et favoriser le développement de projets dans les quartiers de Strasbourg. Elles tiennent les habitant-es informé-es et les associent aux projets de transformation urbaine et sociale du quartier. Par exemple, l'année 2023 a donné lieu à un projet de territoire à Montagne verte, plusieurs ATP insertion (Cité de l'III, Cronenbourg-Hautepierre, Poteries-Hohberg...), l'anniversaire de la Maison des projets, la Fête du parc Schulmeister, l'activation de la Maison des Projets à Koenigshoffen, le 4^{ème} Forum vers l'Emploi de la Cité de l'III, le 3e Forum de l'Elsau, le forum du renouvellement urbain de Hautepierre, à plusieurs rentrées des parents ou ateliers parentalité, Lire en famille à Cronenbourg, inauguration de l'espace Égalité au Port du Rhin,...

Les directions de territoire peuvent être à l'initiative d'actions dans les territoires « zones grises », c'est-à-dire en situation de décrochage économique et social sans être couvert par les dispositifs QPV ou autre. Ça a été le cas pour le financement de l'intervention d'Unis vers le sport sur le secteur Risler à destination des 6-13 ans, avant que le quartier soit reconnu QPV fin 2023 comme pour la mise en place de ciné plein-air place des colombes dans le Sud du Neuhof.

En 2023, les directions de territoire ont connu une activité accrue autour de la formalisation du nouveau contrat de ville « Quartiers 2030 », avec

l'organisation de nombreux temps d'aller vers et de concertation habitant-es, des séminaires territoriaux avec les partenaires, et la préfiguration des plans d'action territoriaux.

Les directions de territoire, notamment grâce aux chargé-es de mission de quartier, ont développé des projets innovants avec les partenaires associatifs et économiques et les habitant-es. Elles ont contribué au développement territorial par l'accompagnement et la mise en lien des associations de leurs territoires notamment par des ateliers territoriaux de partenaires tout au long de l'année sur des thématiques variées, des lettres d'actualité, des propositions de formation, ou en mettant parfois en place des Comités de pilotage dédiés comme sur le secteur du Polygone.

2023 a également été une année importante pour Neuhof, Meinau, Cronenbourg, Hautepierre, Elsau, avec le déroulement de la phase opérationnelle du 2^e programme du renouvellement urbain. Sous l'impulsion des directeur.trices de projet et des chef.fes de projet du renouvellement urbain, cette année a notamment permis les avancées suivantes :

- Des avancements génériques et transversaux :
 - Poursuite des instances de pilotage des projets ;
 - Préparation des éléments constitutifs des avenants aux conventions du premier et du deuxième programme de renouvellement urbain;
 - Élaboration des cahiers de prescriptions urbaines, architecturales et paysagères pour le cadrage des projets de requalification-résidentialisation, des nouvelles opérations de logements et des futures opérations d'espaces publics ;
 - Poursuite des procédures environnementales réglementaires ;
 - Suivi de la mise en œuvre des engagements environnementaux dans les projets
 - Suivi des relogements et démolitions programmées en lien avec les

bailleurs sociaux ;

- Suivi et coordination des actions de gestion urbaine de proximité ;
 - Accompagnement de porteurs de projets de développement économique ou de services en vue de leur intégration au sein du quartier prioritaire politique de la ville
 - Accompagnement du démarrage opérationnel des chantiers sur de nombreux secteurs opérationnels
- Des « projets phare » qui ont passé une étape clef en 2023
 - Conduite des études d'AMU, stabilisation du programme du Pôle d'équipements Cronenbourg
 - Étude sur la relocalisation du marché de la place de Haldenbourg vers le site Exes, présentation du nouveau scénario aux habitant-es et aux commerçant-es
 - Ouverture de la nouvelle salle de boxe de l'Elsau
 - Livraison de la tranche 1 de l'opération « Impulsion » du promoteur Marignan à l'Elsau (55 logements en PLI)
 - Démarrage du chantier de requalification de la tour 2 Grünewald (99 logements) à l'Elsau
 - Troisième Forum de l'Elsau : un samedi dédié à l'information aux habitants avec l'ensemble des partenaires du projet de renouvellement urbain
 - Engagement des premières démolitions avec la déconstruction de la tour 89 avenue du Neuhof
 - Organisation d'une conférence de presse Maire et Présidente déléguée sur le site de l'ancien hôpital Lyautey en présence de la CeA et de l'État pour annoncer le lauréat de la consultation de logements, présenter le futur tiers lieu et évoquer le nouveau collègue
 - Accompagnement des bailleurs dans la gestion des squats (HM – secteur Lyautey)

- Engagement d'un travail partenarial avec la CeA pour la création d'une restauration scolaire mutualisée
- Finalisation de la démarche d'AMU sur le site Élan en vue de sa reconversion en plaine paysagère et espace d'éducation à l'environnement
- Suivi opérationnel des projets de réhabilitation et résidentialisation par les bailleurs sociaux

Sur d'autres secteurs, bien qu'ils ne soient pas contractualisés avec l'ANRU, les transformations urbaines sont significatives et nécessitent un accompagnement étroit tant en terme de GUP que de définition de besoins en équipements publics (Deux Rives, Archipel 2, fin des travaux d'Archipel 1, Entrée Sud de la Robertsau et abords de l'École Européenne, etc.).

b. La participation citoyenne

Au cœur de chacune des missions des directions de territoire, la participation citoyenne constitue un aspect fondamental de l'activité des DT. Il s'agit au quotidien de recueillir les avis, de faire ressortir l'expertise d'usage et de mobiliser les acteur-trices de terrain pour contribuer aux diagnostics territoriaux et concevoir ou mettre en œuvre des politiques publiques adaptées. La connaissance des dynamiques de quartier, la maîtrise des outils de la concertation, l'adaptation aux différents publics, constituent une part centrale du travail des équipes dans leur ensemble et des chargé-es d'animation de la participation citoyenne en particulier.

Les directions de territoire se sont mobilisées sur **365 temps de participation citoyenne en 2023** (assemblées de quartier, réunions publiques, ateliers de quartier, balades urbaines...). Le format « forum » s'est multiplié, permettant ainsi de dépassionner les échanges, et d'apporter une animation de plus grande proximité avec les habitant-es. La participation

citoyenne dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville, si elle est somme toute ordinaire dans l'activité des DT, a connu une accentuation en 2023 du fait du renouvellement du contrat de ville. 2023 est la 1^{re} année de mise en œuvre de deux commandes de l'exécutif sur la redevabilité des élu-es de quartier, de la Maire et du Premier adjoint : 4 réunions budget local parlons-en, pour expliquer les dépenses et les recettes de la collectivité aux habitant-es ; et 19 Cafés de la Maire, temps de proximité avec la Maire pour valoriser l'action de la municipalité à l'échelle de chaque territoire. Sur l'ensemble des quartiers, les directions de territoire ont invité les habitant-es à participer à des « revues de projet » sur des thématiques variées répondant aux attentes des habitant-es (collecte, hygiène et propreté, mobilité, tranquillité publique, stationnement, ZFE, réseau de chaleur, terrasses, moustiques...) Enfin, la structuration de comités de participation citoyenne (COPART) a permis également de mieux préparer un certain nombre de réunions publiques complexes.

Sur certains secteurs, les directions de territoires expérimentent des démarches innovantes et volontaristes en terme de concertation, allant jusqu'à la co-construction de projets avec les habitantes. Il en est ainsi du processus de définition de l'aménagement des Cours Saint-Louis à la Robertsau ou de la Place d'Ostwald à la Montagne-verte.

c. La gestion urbaine et sociale de proximité

Les directions de territoire constituent des relais pour les habitant-es vers les services techniques, des portes d'entrée pour la gestion urbaine de proximité. Les correspondant.es de quartier œuvrent au quotidien pour traiter les doléances des habitant-es. Pour les anomalies ou dysfonctionnements dans l'espace public, ou l'identification de nouveaux besoins, des rendez-vous sur site sont organisés avec les riverain.es, des courriers nombreux sont traités, des tournées de veille sont effectuées

régulièrement. Le suivi des chantiers les plus importants constitue également une part importante de l'activité des correspondant.es de quartier, tout comme la participation aux instances de veille et de sécurité (GPO, CCS).

L'année 2023 a été marquée par les émeutes de juillet dans plusieurs quartiers dont le centre-ville, qui ont donné lieu à de nombreuses dégradations sur l'espace public et dans les équipements publics et privés et les commerces. La Direction des territoires a déployé une organisation de crise recentralisée au niveau de la Direction des territoires, associant les directeur·trices de territoire et les correspondant·es de quartier pour une remontée en temps réel des informations et traitement renforcé.

À noter en 2023 un travail sur différents sujets :

- les travaux nombreux (réseau de chauffage urbain, tram, BHNS...)
- impact des projets sur les plans de circulation (ex. rues école, ring...)
- le plan bancs
- l'intégration de la démarche vie nocturne,
- l'extinction de l'éclairage public
- la collecte des biodéchets, les encombrants, la collecte des sapins, la mise en place de Clean walk
- préparation du Nouvel an
- suivi des arrêté et autorisation d'occupation du domaine public
- suivi des collectifs d'habitant·es sur les sujets liés à la gestion urbaine de proximité et gestion des interpellations habitant·es sur le fonctionnement du quartier

d. La connaissance du territoire

Les directions de territoire capitalisent la connaissance du tissu local et des projets des différents quartiers. À ce titre, elles sont régulièrement

sollicitées en interne pour éclairer les politiques publiques, et faciliter leur adaptation aux spécificités sociodémographiques des différents bassins de vie.

En 2023, par exemple, les DT ont accompagné les directions thématiques sur les sujets suivants :

- Organisation de réunions avec les services gestionnaires pour une meilleure connaissance des projets du territoire et favoriser une vision globale
- Accompagnement des démarches de concertation et d'élaboration des aménagements dans le cadre de Ville à vivre (extension tram, ring vélo, BHNS, apaisement de la circulation à Cronenbourg...)
- Lieux d'implantation pour la collecte des biodéchets ;
- Prospective de besoins en équipements publics (Heppner, Hohberg, Ducs d'Alsace, Gare...) et locaux pour les associations
- Sectorisation des écoles (groupe scolaire Mentelin à Koenigshoffen / Hohberg / Poteries, Krimmeri-Meinau, Cronenbourg-HautePierre), « écoles ouvertes » (ouverture des cours d'école),
- Caravanage
- Accompagnement des tiers-lieux et assimilés (La T'Rêve, Semencerie, Grenze, Manufacture, Coop, Phare Citadelle...)
- AMI usages éphémères : analyse de l'opportunité des projets, rencontre des porteurs, accompagnement dans la mise en œuvre, et dans l'appropriation du projet par les riverain·es, commerçant·es, usager·ères...
- Des lieux de déminéralisation des espaces publics ;
- L'identification des espaces propices à l'implantation de pigeonniers contraceptifs, chabri ;
- L'identification des espaces propices à l'implantation de mobilier urbain ou stationnement spécifique : arceaux vélo, loi LOM, place PMR, zones violette, les lieux d'extension des emplacements CITIZ et borne IRVE ...

- Ou encore les espaces potentiels d'implantation de projets d'urbanisme provisoire dans le cadre des travaux avec la DSSJ, la DUT et la DAP ;
- Avec les partenaires privé-es : bornes oranges, antennes relais, commerces, promoteurs immobiliers, chauffage urbain...

Les directions de territoire, en 2023, ont à nouveau accompagné les élu-es dans le cadre de la rentrée scolaire, afin de partager avec eux cette connaissance des ambiances, sensibilités, acteur-trices, et projets des quartiers.

2. Les faits marquants de l'année et les principaux projets

Autour des valeurs de convivialité, solidarité, engagement et pragmatisme, **l'animation du projet de direction a poursuivi sa dynamique en 2023**, via plusieurs actions qui ont permis d'ancrer son identité :

- un accompagnement de proximité de cas RH individuels,
- la mise en place d'un plan d'action interne à la direction sur la lutte contre les discriminations (dont 1 journée de formation obligatoire pour l'ensemble des personnels de la direction),
- la création de réunions métier pour les chef-fes de projet renouvellement urbain avec la DUT (CPA, ATPU)
- la ritualisation de séances de co-développement,
- l'accueil des nouvelles recrues, via des temps de visite ou des parcours d'intégration
- les réunions de direction plénières, au nombre de deux, les séminaires de chaque DT, et les temps conviviaux, qui ont été le lieu de consolidation de l'esprit d'équipe et de l'identité de la direction des territoires (création de fiches action, guide sur l'utilisation des budgets, groupes de travail sur divers aspects du projet de direction).
- La 3^e édition de la journée d'été de l'Université permanente des Territoires et développement du plan de formation et

d'accompagnement des professionnel.les du développement social urbain, en lien avec la DPPV et la DPC, autour de visites thématiques à pied ou à vélo

- renforcement des aspects logistiques de soutien à l'activité des DT (informatique, matériel de participation citoyenne, amélioration des locaux et des mobiliers, commande de remorques et de vélos cargos...)
- déplacements collectifs apprenants (ex journées de l'IRDSU...)

En 2023, il y a eu **poursuite de la territorialisation de l'action publique et une réorganisation par la Maire de la gouvernance territoriale.**

À l'échelle politique, après une année de construction en 2021, une année de stabilisation en 2022, 2023 a été une année d'approfondissement de la territorialisation des politiques publiques. L'année a en effet été marquée, par le départ de l'adjoint en charge de la coordination des élu-es de quartier, et l'entérinement d'une organisation politique et de commandes de l'exécutif fortes (Cafés de la maire, budget local parlons-en, revues de projet, communication territoriale). La Maire a réorganisé le pilotage et la coordination des élu-es de quartier autour de ces commandes et de la notion de redevabilité.

Dans les projets, la territorialisation des politiques publiques a poursuivi son développement et plusieurs projets ont avancé. Par exemple :

- la journée internationale des droits des femmes du 8 mars a fait l'objet de nombreuses actions territorialisées : parcours engagé à la DT Conseil des XV, Bourse, Esplanade, Krutenau et marche exploratoire portée par la DT Cronenbourg-Hautepierre-Poteries-Hohberg-Forge à l'occasion de l'événement « Toutes en scène »
- Strasbourg capitale de Noël s'est traduite pour la troisième édition par des chalets à l'échelle des quartiers, au Neuhof et au Tribunal, à la Gare, et pour la 1^{re} fois à Ampère et au Port du Rhin, et de manière

hybride (portée par 1 acteur local avec contribution de la DT) au parc Gruber à Koenisghoffen et à Esplanade. Un nouveau partenariat s'est tissé avec les acteurs du Noël off.

- Enfin, des grands projets urbains ont donné lieu à une activité importante en termes de prospective et de suivi opérationnel (ex projet Deux Rives, Archipel 2, Centre commercial de l'Esplanade, ESPEX (Rotterdam, Cité de l'III, Molkenbronn, Hohberg)...). Des COPIL territoriaux se sont également tenus (Neuhof, Polygone, Esplanade2030, COPIL Ducs d'Alsace, ...).

De façon plus généralisée à l'ensemble des quartiers, plusieurs politiques publiques transversales ont fait l'objet de l'association des directions de territoire en 2023 :

- Contribution à la réforme des mobilités et du stationnement
- Déploiement des rues écoles
- Démarche sur les services publics de proximité (dont des projets d'espaces France Service à l'Elsau, au Port du Rhin, à Cronembourg, conciergerie solidaire au Hohberg et des maisons de service au public sur l'Elsau et Koenigshoffen)
- Avancement des projets de nouveaux collèges au Neuhof, aux Deux Rives et Mentelin ; élargissement à l'ensemble des équipements mutualisés (restauration scolaire, gymnase) sur l'ensemble du territoire strasbourgeois
- Contribution au repérage des personnes âgées isolées, dans le cadre des canicules et de la lutte contre l'isolement
- Appel à projet contrat de ville, contribution aux démarches Cités éducatives et Cité de l'emploi
- Pilotage du groupe projet genre et ville (séminaire sur l'urbanisme sensible au genre, 110 personnes)
- Déploiement de l'AMI usages éphémères
- Inaugurations d'opérations dans le cadre du PRU
- Balades nature.

Direction de la Participation Citoyenne



1. Principales missions de la direction

D'envergure Ville et Eurométropole, la DPC met en œuvre la politique de participation citoyenne des deux collectivités et assure la mise en œuvre des instances de démocratie locale, en lien avec différents services et directions (Territoires ; Politique de la Ville ; Jeunesse, Éducation Populaire et Vie Associative ; Numérique ; Communication ; Innovation). À ce titre, elle assure des missions propres et fonctionnelles comme la conduite de dispositifs de démocratie locale. Dans le but de diffuser une culture de la participation citoyenne à l'ensemble de la collectivité, elle est aussi «fonction-support» des autres services et les accompagne dans leurs démarches participatives.

2. Les faits marquants de l'année et les principaux projets

- a. Participation Citoyenne / Instances et dispositifs de démocratie locale / Ville

Les Ateliers de Quartier

Dispositif réglementaire de démocratie locale (ex-Conseils de Quartier), les Ateliers de Quartier constituent une porte d'entrée importante à la participation citoyenne pour les habitant-es qui souhaitent s'informer sur la politique de la collectivité et en échanger avec les élu-es et les services (en

assemblée de quartier), ou encore initier des projets pour leurs quartiers (via des ateliers de quartier).

Ouvertes à l'ensemble de la population, 49 assemblées de quartier se sont tenues sur les 19 quartiers de la ville en 2023, avec, en moyenne, la participation de 46 habitant-es par assemblée (en hausse de 67% par rapport à 2022).

En 2023, 5 ateliers de quartier ont vu le jour, pour un total de 48 ateliers en cours, ce qui a donné lieu à 133 réunions de travail ou d'échanges sur des projets spécifiques.

Les pages dédiés au dispositif ont vu leur fréquentation presque doubler en un an (6187 vues contre 3718 en 2022). Suite à la refonte du Contrat de Ville, la Participation Citoyenne se réalise au sein des 13 QPV selon les besoins du territoire. Ainsi, 3 **Conseils Citoyens** ont continué à se réunir à Strasbourg (Port du Rhin, Elsau, Koenigshoeffen Est), quand les autres quartiers ont privilégié d'autres formats de participation citoyenne comme les Ateliers de Quartier.

Le Festival des Possibles

Nouvel événement itinérant co-construit avec les acteurs engagés du territoire, qui remplace l'ex-Conseil de la Participation Citoyenne, ce Festival célèbre et valorise la Participation Citoyenne et les initiatives du territoire, qu'elles soient portées par des habitant-es, des associations ou des agent-es. Sa 1^{ère} édition s'est tenue le 4 juin 2023 dans le quartier Saint-Arbogast de la Montagne Verte. Plus de 55 initiatives étaient valorisées (29 portées par des habitant-es, 26 par la collectivité) et plus de 1800 participants se sont joints à la fête, un véritable succès. Des animations conviviales accompagnaient la programmation ainsi que 5 grands débats au sein de l'Agora, le Forum de la Participation Citoyenne, installée au cœur du Festival.

L'Observatoire Indépendant de la Participation Citoyenne

Nouvelle instance dédiée à l'évaluation, l'exploration et la veille de la Participation Citoyenne à Strasbourg, en lieu et place du Comité d'Éthique, les 20 membres qui la constituent ont été désignés en septembre 2023 pour un mandat d'un an. Pour aboutir à cette composition, un appel à candidature a été lancé. Il a été renforcé d'un courrier adressé à 10 000 habitant-es tiré-es au sort sur les listes électorales, afin de leur faire connaître la possibilité de rejoindre cette mission d'intérêt général. La DPC a ainsi reçu plus de 300 candidatures et réalisé un tirage au sort panélisté parmi les volontaires, garantissant ainsi une diversité très forte parmi ses membres.

En 2023, 3 réunions plénières de l'Observatoire se sont tenues, dont 2 consacrées à la formation de ses membres et une à la priorisation de ses axes de travail pour l'année. Une saisine d'un habitant a été recensée. Leurs travaux se poursuivent en vue d'aboutir à la production d'un rapport qui sera présenté aux membres du Conseil Municipal en septembre 2024, avant de passer le relais à de nouveaux membres.

Le Budget Participatif

Les deux priorités du dispositif en 2023 étaient de réaliser les projets lauréats des deux premières éditions et d'évaluer le dispositif avant toute relance.

Sur les 31 projets lauréats issus de la saison 1, 12 restaient à clore. En 2023, 9 projets ont été accompagnés : 6 ont été réalisés, 3 abandonnés. Sur les 19 projets issus de la saison 2, 2 ont été réalisés. Dans l'ensemble, ce sont 30 groupes-projets qui se sont réunis pour faire avancer la réalisation de ces projets en liens avec leurs porteurs.

L'évaluation, initiée en décembre 2022, a donné lieu à la production d'un rapport complet en vue de l'évolution du dispositif. Celui-ci a été réalisé par un prestataire qui a mené une dizaine d'entretiens individuels et conduit 6

ateliers avec l'ensemble des parties prenantes du dispositif. Une restitution des travaux s'est tenue lors du Festival des Possibles.

Les Pétitions Citoyennes

Dispositif d'interpellation citoyenne et de médiation, 10 pétitions citoyennes ont été recensées en 2023. Parmi elles, 7 ont été jugées recevables et ont été publiées, pour le recueil de 1042 signatures au global. Quatre pétitions ont atteint le seuil des 50 signatures, ce qui a donné lieu à quatre rencontres entre les porteurs des pétitions et les élu·es référents. Aucune pétition n'a recueilli 1400 signatures en 2023 (seuil déclencheur pour l'inscrire à l'ordre du jour en conseil municipal).

Le Conseil de Vie Interculturelle et Citoyenne (CVIC)

Le CVIC est le porte-parole des résidents étrangers et l'espace de débats et de propositions sur les thématiques de l'interculturalité et des solidarités. En 2023, il rassemble plus d'une trentaine de citoyen·nes sur la base du volontariat. Ses travaux se sont poursuivis au sein de 3 groupes qui travaillent en autonomie ou avec l'appui des services de la DPC : Culture (organisation d'actions et d'événements interculturels), Communication (création d'une page Facebook et relai des activités du CVIC), Saisine (réponse à la saisine de la Maire portant sur le parcours d'accueil des réfugiés à Strasbourg). Une restitution de ses travaux et un débat sur l'apport des migrations se sont tenus à l'occasion de sa plénière annuelle, organisée le 18 décembre 2023 à l'occasion du Marché de Noël OFF.

b. Participation Citoyenne / Instance et dispositif de démocratie locale / EMS

Le Conseil de Développement

En 2023, le Codev a répondu à la saisine de la Présidente portant sur la refonte du Schéma Directeur des Énergies. Pour la 1^{ère} fois, l'instance consultait les citoyen·es de l'EMS. Ainsi, près de 12 000 habitant·es ont répondu à l'enquête en ligne initiée par le Codev, et près de 300 habitant·es ont participé aux 3 réunions publiques organisées sur le sujet. L'instance a également produit deux autres contributions, l'une traitant des mobilités et de l'autopartage.

Les moyens de communication du Codev ont été renforcés avec l'augmentation de l'audience de la Newsletter (561 destinataires) et le lancement d'un site internet dédié. Comptant 50 membres actifs sur 95, un renouvellement partiel de l'instance s'est tenu par tirage au sort avec succès, permettant un rajeunissement et une meilleure parité de ses membres.

Le Réseau de la Participation Citoyenne des Communes de l'EMS

Trois réunions du Réseau se sont tenues en 2023. Un projet tutoré a par ailleurs été initié en partenariat avec Sciences Po Strasbourg : un diagnostic de la participation citoyenne au sein des 33 communes de l'EMS et des préconisations à destination de l'EMS pour développer la thématique.

c. Participation Citoyenne / Services et ressources / Ville et EMS

La Fabrique de la Participation Citoyenne

Instance interne de recensement des démarches de participation citoyenne portées par nos collectivités, et guichet unique d'accompagnement méthodologique des directions et services, 60 démarches ont été recensées en 2023 (45 Ville, 15 EMS). Parmi celles-ci, 75% ont fait l'objet d'un accompagnement par la DPC. 6 démarches ont fait l'objet d'un COPART, un comité de pilotage dédié à la démarche participative.

Les Outils Numériques de la Participation Citoyenne

La DPC met en œuvre 3 outils numériques visant à faciliter la participation citoyenne. Leur audience poursuit une croissance forte : 17 254 abonnés à la plateforme de participation citoyenne, 2032 abonnés à la page Facebook, 16 137 abonnés à la newsletter externe (bimensuelle, taux d'ouverture de 46%).

Le Réseau de la Participation Citoyenne

En 2023, les prémices d'un réseau interne visant à diffuser une culture commune de la participation citoyenne se construisent avec :

- La création de fiches-outils et le lancement de formations ouvertes à l'ensemble des agents de la collectivité (modules sensibilisation, fondamentaux, perfectionnement)
- L'organisation d'un temps fort de lancement du réseau pour janvier 2024
- La préparation de petits-dej' dédiés au partage d'expérience et à la construction de cadres d'expérimentation partagés
- Une newsletter interne pour diffuser l'actualité du réseau (plus de 400 destinataires pour la 1^{ère} en décembre 2023)

Direction des Relations Européennes, Internationales et Transfrontalières

	Renforcer les moyens de mettre en œuvre le partenariat mondial pour le développement durable et le revitaliser.	
	Strasbourg	Eurométropole

1. Principales missions de la direction

- Développement de la **coopération transfrontalière** : renforcement de l'agglomération transfrontalière avec Kehl, du GECT Eurodistrict Strasbourg-Ortenau et du positionnement de Strasbourg à l'échelle du Rhin Supérieur ;
- Développement du **bilinguisme** français-allemand/alsacien et promotion des **cultures rhénanes** ;
- Développement et intensification **des relations avec les institutions européennes** et le **corps diplomatique et consulaire** strasbourgeois ;
- Promotion du **statut européen de Strasbourg** et la coordination du **Contrat triennal** Strasbourg Capitale européenne ;
- Organisation de l'**accueil des sessions** du Parlement européen et de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe ;
- Organisation d'**événements** grand public en relation avec les institutions européennes et le tissu associatif strasbourgeois réuni au sein de l'Agora Strasbourg Capitale européenne ;
- Animation du **Lieu d'Europe** ;
- Poursuite d'échanges dans le cadre de **jumelages** (Boston, Leicester, Stuttgart, Dresde et Ramat Gan) et **partenariats** : Jacmel (Haïti), Douala (Cameroun), Kairouan (Tunisie), Kagoshima (Japon), Montréal (Canada), Karlsruhe (Allemagne) ;

- Implication dans les **réseaux** transfrontaliers, européens et internationaux, ainsi que dans les **associations de collectivités** (Eurocities, AFCCRE, CUF, MOT...) ;
- Veille sur les **financements européens** et l'accompagnement des services de la collectivité pour le dépôt de réponses à des appels à projets européens ;
- Développement et accompagnement de **projets transfrontaliers, européens et internationaux**, en lien avec des acteurs de la société civile et l'ensemble des services de la collectivité ;
- **Accueil de délégations étrangères.**

2. Les faits marquants de l'année et les principaux projets

- **Jumelages et coopérations à l'international**

Poursuite et renforcement des jumelages : (Ville)

Stuttgart : Rencontre à Strasbourg en décembre des acteurs du jumelage (50 structures rassemblées)

Leicester : Accueil d'une chorale de notre ville jumelle britannique en juillet (concert Place du Château).

Dresde : Poursuite de la coopération en matière de lecture publique entre les réseaux des médiathèques des deux villes : accueil d'une délégation de Dresde en février 2023. Lancement d'un club des ambassadeurs de la lecture Strasbourg-Dresde en septembre 2023. Déplacement officiel de la Maire à Dresde : Rencontre avec de nombreux acteurs impliqués dans le jumelage.

Poursuite et renforcement des coopérations (Ville et EMS)

Lausanne (Suisse) : Accueil d'une délégation de la Ville de Lausanne en mai dans le cadre d'un voyage d'étude relatif à l'adaptation au changement climatique et à la transition énergétique.

Rosemont-La Petite-Patrie (Montréal, Québec) : Octroi d'un cofinancement du Fonds Franco-Québécois de Coopération Décentralisée (FFQCD) pour le projet « Rendre la ville et ses acteurs plus résilients : transformer collectivement l'espace public par le prisme des communs urbains

Kagoshima (Japon) : Stand de promotion du partenariat dans le cadre de la course Ekiden organisée par l'Office des Sports en avril 2023 ; Accueil d'un groupe de lycéens japonais dans le cadre du partenariat avec le lycée Jean Monnet de Strasbourg

Zoom	Page
Poursuite du projet « AUTREMENT » avec Kairouan et Mahdia (Tunisie), financé par l'Union européenne	51

- **Promotion de la citoyenneté européenne**

Fête de l'Europe 2023 (Ville et EMS)

La Fête de l'Europe s'est déployée en mai 2023 dans de nombreux quartiers de Strasbourg et dans 14 communes de l'Eurométropole. C'est un programme festif et pédagogique qui a été monté avec plus de 40 manifestations (concerts, expositions, course d'orientation, street-art, conférences, ...), et impliquant autant de partenaires (associations européennes et locales, instituts culturels, institutions européennes, représentations diplomatiques).

70^{ème} anniversaire du Parlement européen (Ville)

Les festivités organisées à l'occasion du 70^{ème} anniversaire du Parlement européen, démarrées fin 2022, ont continué en 2023. Des événements grands publics ont été proposés en partenariat avec le Parlement européen et les membres de l'Agora Strasbourg Capitale européenne.

European Youth Event (EYE 2023) (Ville)

Organisée par le Parlement européen, la 5^{ème} édition de l'EYE s'est déroulée les 9 et 10 juin et a rassemblé 8 500 jeunes Européen-es de 16 à 30 ans. La Ville de Strasbourg et l'Eurométropole ont fortement appuyé l'organisation de cet événement. Participant à la promotion de la citoyenneté européenne et renforçant l'engagement des jeunes, cet événement a été ouvert à 700 Strasbourgeois-es et Eurométropolitain-es.

Le Lieu d'Europe : (Ville et EMS)

L'année 2023 a été marquée par la fermeture du Lieu d'Europe afin de mettre en œuvre les travaux d'agrandissement et de rénovation ; la finalisation de l'écriture et la réalisation de la nouvelle exposition permanente ; la préparation du projet d'établissement, de la programmation culturelle, du développement du projet pédagogique et de communication

- **Promotion du statut européen de Strasbourg**

Promotion du statut européen de Strasbourg à travers le Contrat triennal Strasbourg Capitale européenne (Ville et EMS)

Le 14^e Contrat triennal « Strasbourg capitale européenne », arrivé à son terme le 31 décembre 2023, présentait une approche renouvelée du soutien apporté par l'État et les collectivités au statut européen de Strasbourg resserré autour de deux priorités : l'accessibilité multimodale et le soutien au rayonnement européen de Strasbourg. 2023 a été l'année

d'évaluation de ce Contrat et de préparation du suivant pour la période 2024-2026.

Promotion du statut européen de Strasbourg à travers l'intensification des relations avec les institutions européennes et le corps diplomatique et consulaire (Ville et EMS)

- Accueil des 12 sessions du Parlement européen, des 4 sessions de l'Assemblée parlementaire et des 2 sessions du Congrès des pouvoirs locaux et régionaux du Conseil de l'Europe
- Parlement européen : Soutien de la Ville à l'Europe Day du 13 mai ; mise à disposition du réseau d'affichage de la Ville pour les événements du Parlement européen ; installation du Parlement européen au sein du bâtiment Osmose / Simone Veil.
- Conseil de l'Europe : appui à l'extension de la Pharmacopée européenne par la cession d'un terrain
- Amélioration de l'accueil du corps diplomatique et consulaire notamment sur les parcours de scolarisation internationale à Strasbourg

- **Promotion de la démocratie, défense des droits humains, aide d'urgence**

Strasbourg capitale des droits humains

- Préparation de l'accueil de Mme Marwa OLLEIK, résidente dans le cadre du réseau ICORN
- Elaboration du « Parcours européen des droits humains » dans le cadre du budget participatif
- Conférences organisées autour de la remise du Prix Sakharov 2023 par le Parlement européen et de la session annuelle de l'Observatoire de l'enseignement de l'histoire en Europe du Conseil de l'Europe.

Forum mondial de la démocratie (FMD 2023) (Ville)

La 11^{ème} édition du FMD 2023 s'est déroulée du 6 au 10 novembre, sur le thème de la paix. La programmation de la Ville s'est articulée sous des formats divers (films-débats, performance de slam et danse, expositions, conférences). L'événement a attiré plus de 1 600 participant-es issu-es de 70 pays.

Soutien à l'Ukraine (Ville)

- Mise en lumière de l'Ukraine lors de la Fête de l'Europe, du Forum Mondial de la Démocratie et du Marché de Noël

Aides d'urgence (Ville et EMS)

Vote d'aides d'urgence en soutien à des situations de crise : séismes en Turquie, en Syrie et au Maroc, tempête Daniel en Libye, achat et envoi d'un convoi humanitaire dans le Haut-Karabagh.

- **Service aux usagers du transfrontalier et promotion du bilinguisme**

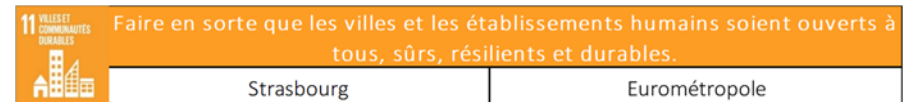
Renforcement des relations institutionnelles transfrontalières : (Ville)

- avec Kehl : organisation de la *Commission Strasbourg-Kehl* et *Conseil Municipal Commun*, pour échanger des grands projets : mobilité transfrontalière, stratégie de stationnement, Strasbourg Capitale mondiale du livre 2024, Maison de la petite enfance, Marché du Port du Rhin, Transformation de l'Avenue du Rhin...
- avec les autres villes du Rhin Supérieur : rencontre avec les Maires de Karlsruhe et Offenbourg à Karlsruhe (octobre).
- Lancement d'un Manifeste pour une meilleure connexion ferroviaire du territoire du Rhin Supérieur avec la plupart des villes du Rhin Supérieur ; réception à l'Hôtel de ville dans le cadre des 60 ans du traité de l'Élysée.

Promotion du bilinguisme et de la culture régionale (Ville et EMS)

- Établissement d'une **feuille de route** en 10 actions prioritaires de l'Eurométropole et à destination de ses communes membres.
- Mise en place de cours d'alsacien pour les agent-es de l'Eurométropole ; accueil de l'École du Flow, concours musical scolaire franco-allemand, le 21 mai 2023 au Palais de la musique et des congrès ; co-organisation du Festival D'une langue vers l'autre en lien avec le Goethe Institut (septembre / octobre 2023)
- Coordination pour la partie française de l'édition 2022/2023 du projet **Spiel & Parle**, prévoyant des cours d'allemand sur le temps périscolaire

Direction de la Règlementation Urbaine



1. Principales missions de la direction

La Direction de la Réglementation urbaine est une direction opérationnelle et normative qui :

- a. Anime la ville par l'organisation des foires-kermesses, braderies et brocantes, des marchés d'approvisionnement et autres activités sur le domaine public ;
- b. Contribue à la tranquillité urbaine et la vie nocturne au travers d'un guichet unique, interlocuteur des débiteurs de boissons, en interface avec les riverains et divers partenaires ;
- c. Intervient pour la protection de la santé des populations et la préservation de leurs milieux de vie par la définition et mise en œuvre de mesures préventives et curatives en matière d'hygiène publique et de santé environnementale ;
- d. Régit, par arrêtés et diverses autorisations, la sécurité et la fluidité de la circulation.

2. Les faits marquants de l'année et les principaux projets

- a. **Réinventer les marchés dans la Ville** Ville

- Travaux de concertation et réécriture du **nouveau règlement des marchés** de la ville de Strasbourg
- **Projet zéro déchet sur les marchés** avec de grandes avancées en 2023 dans le cadre d'une collaboration avec les commerçants, la SAMINS, les professionnels du traitement des déchets ;
- Finalisation de la réorganisation du marché de HautePierre : traçage de l'ensemble du marché, réunions de concertation avec les commerçants, les associations, le syndicat des marchés de France, les pompiers dans le cadre de l'accessibilité au site...
- Projet de transfert du marché de Cronembourg la place de Haldenbourg vers le nouveau site EXES
- Amélioration de l'équipement des marchés avec notamment la mise en place de toilettes mobiles sur plusieurs marchés

b. **Animation de la ville : organisation de foires et kermesses**

Ville

- 610e Foire Saint Jean et ultime édition au Parc des expositions du Wacken : organisation de réunions de concertation avec la profession fromaine en vue de la relocalisation sur le site de la plaine sportive Zénith-HautePierre.
- Ultime accueil du Cirque Gruss au Parc des expositions du Wacken (mai/juin). Projet de relocalisation en 2024 sur le site Deux-Rives.
- Gestion de cinq foires kermesses annuelles et organisation d'appels à manifestation d'intérêt pour différentes places et activités (manèges, glaciers, vente de sapin, etc.).

c. **Occupation du domaine public et vie nocturne** Ville

- **Révision du règlement des usages du domaine public** (RUDP) pour une gestion apaisée des espaces publics : fruit d'une année de travail collaboratif au sein d'un groupe de réflexion composé de représentants des professions, des associations d'habitants, d'experts, de l'administration et d'élus. De ce dialogue ont émergé 7 axes de travail et 21 principes, constituant le socle du nouveau

règlement des usages du domaine public. Ce dernier prévoit dorénavant une adaptation des horaires des terrasses en fonction de la configuration spécifique des rues, des ajustements dimensionnels harmonisés avec l'intensité de la circulation piétonne sur les trottoirs et les rues, ainsi que l'introduction des terrasses matinales.

- Création et mise en place de la **nouvelle commission du domaine public**
- Campagne de traçage des **terrasses** des quatre secteurs prioritaires du centre-ville
- Renforcement des contrôles des occupations des terrasses, en lien avec les agents de surveillance de la voie publique (ASVP)
- Mise en œuvre d'une **nouvelle politique vie nocturne** dans une approche transversale : dans ce cadre, la Ville a fait le choix de se faire accompagner par une assistance à maîtrise d'ouvrage, le Collectif Culture Bar-Bars. L'année 2023 a permis d'établir un diagnostic visant à obtenir une photographie de la vie nocturne à Strasbourg en mettant en évidence les forces et faiblesses locales et évaluer les dynamiques présentes.

d. **Ordonnance verte**

Ville

En novembre 2022, le projet Ordonnance Verte a été lancé auprès des femmes enceintes strasbourgeoises. Ce dispositif a pour double objet de :

- o Sensibiliser dans le cadre de deux ateliers à la dangerosité des perturbateurs endocriniens et aux bons gestes à adopter pour limiter son exposition
- o Bénéficier de paniers de légumes biologiques pendant 7 mois pour soutenir l'enjeu d'une alimentation saine chez les femmes enceintes et leur famille.

Dès septembre 2023, l'objectif fixé de 800 bénéficiaires a été atteint. Près de 15 000 paniers de légumes biologiques distribués et une centaine d'ateliers de sensibilisation réalisés.

Fort de ce succès, et par délibération de juin 2023, le dispositif sera renouvelé pour trois années supplémentaires et élargi à 1500 femmes par an.

e. Mission d'information et d'évaluation sur la gestion des rongeurs en ville et des animaux liminaires dans l'habitat

Ville

Mise en œuvre du plan d'action : 7 ateliers de travail avec les bailleurs sociaux, production d'un vademecum pour faciliter la commande publique « lutte contre les rongeurs », rencontre avec la profession des dératiseurs, engagement d'une dizaine de diagnostics de territoire...

En juin 2023, démarrage des ateliers de travail « punaises de lits » avec les bailleurs sociaux, autour de trois axes de travail principaux : 1. Utiliser la commande publique comme levier d'action contre les punaises de lits ; 2. Étudier un dispositif pour accompagner les ménages dans la préparation de leur logement ; 3. Expérimenter l'acquisition de matériels de traitement mutualisables, à mettre à disposition des ménages (par exemple : nettoyeur vapeur)

Fin 2023 : Démarrage du projet « livret photo punaises de lit » : roman photo illustrer pour aider et accompagner les ménages dans la préparation de leur logement avant un traitement

f. Gestion d'événements sanitaires

Ville

Pour protéger les habitants vis-à-vis de risques sanitaires aigus (risques oxycarbonés, sites et sols pollués, syndrome de Diogène, habitat insalubre, ...), le service HSE a pris 31 arrêtés (5 arrêtés municipaux et 26 arrêtés préfectoraux (sur la base du travail d'instruction et proposition de la Ville) Soit une hausse de 34 % par rapport aux 23 arrêtés de 2022

g. Feuille de route « cadre de vie sain et durable

Eurométropole

Cette feuille de route vise l'intégration d'une dimension santé-environnement dans les politiques publiques (urbanisme, climat, air, ...), le partage d'expériences et outils entre communes volontaires et l'adoption des bons gestes en santé environnementale par le public.

Dans cette perspective, les contrats de santé de la Ville et de l'Eurométropole ont été adoptés en juin 2023, comportant un important volet de projets tant de diagnostics que de travaux de sensibilisation en matière de santé environnementale au bénéfice des habitants du territoire. Par ailleurs, l'Eurométropole a été lauréate en 2023 du projet européen URBACT visant à la création d'un réseau partenarial de 9 villes chargées de développer des méthodes et solutions intégrées « One health » pour répondre aux enjeux urbains.

h. Réglementation de la circulation

Ville et Eurométropole

- Zone à faibles émissions (ZFE) : mise en place d'une cellule destinée à instruire les demandes de dérogations de circulation au sein de la ZFE. Cette démarche a permis de renseigner de nombreux demandeurs et de les orienter vers de nouveaux modes de déplacement. Elle donne également l'occasion à des agents de la collectivité en reclassement de se former à de nouvelles missions dans le domaine administratif au sein du service Réglementation de la circulation.

- Rues scolaires : en lien avec la Direction des mobilités et le SIRAC, mise en œuvre de plusieurs rues scolaires qui visent à améliorer la sécurité des écoliers aux périodes d'entrées et de sorties des élèves aux abords des écoles en restreignant les circulations des véhicules motorisés.

- Rénovation du Stade de la Meinau : suivi et accompagnement des premiers travaux préparatoires à l'extension du stade. Optimisation des recettes tirées des occupations du domaine public liées aux chantiers (multiplication par 29 des recettes de ce type depuis 2016).

Direction de la Sécurité



1. Principales missions de la Direction

La Direction de la sécurité est garante de la stratégie et du développement de la politique de sécurité et de tranquillité publique de la Ville de Strasbourg. Elle participe activement à sa mise en œuvre dans le cadre d'un travail de proximité en coordination avec la Direction Départementale de la Sécurité Publique et la Préfecture du Bas-Rhin.

Elle assure la direction fonctionnelle et opérationnelle du service de la Police municipale et du service de la Surveillance de la voie publique. Elle emploie également des personnels administratifs et une trentaine d'agents de surveillance en contrat emploi compétences (CEC), des contrats d'insertion, pour la sécurisation des écoles.

Elle contribue à l'évolution et à l'optimisation des moyens opérationnels des agents et pilote les projets de développement. Elle accompagne les services de la Ville et ses partenaires dans l'application de la réglementation et apporte son expertise auprès des dossiers complexes liés aux pouvoirs de police du Maire en matière de tranquillité et de sécurité publiques.

- Police municipale

La Police municipale est investie de missions de police administrative, qui consistent à prévenir les troubles à l'ordre public, ayant un but préventif, et de missions de police judiciaire, qui consistent à rechercher et à constater les infractions, ayant un but répressif.

Elle est composée en cinq unités fonctionnant 24H/24 et 365 jours par an sur tout le territoire. Bien qu'elles soient spécialisées, toutes les unités contribuent aux opérations de surveillance générale, de lutte contre la délinquance et exécutent toute mission transmise par le Poste de Commandement.

L'Unité Poste de Commandement (UPC) coordonne toutes les informations et assure une liaison permanente entre Police municipale, Police nationale, SIRAC, services de secours des pompiers, le SAMU et l'ensemble des services de la collectivité ; affecte les missions à exécuter aux différentes patrouilles de terrain ; réceptionne toutes les sollicitations téléphoniques, répercute l'information aux patrouilles sur le terrain et rédige les mains courantes.

L'Unité de Police Générale (UPG) exécute toute mission de police générale via des patrouilles dynamiques de surveillance ; effectue des prises de contact avec les institutions de quartier, commerçants, riverains... ; prend prioritairement en charge les véhicules en stationnement abusif sur la voie publique.

L'Unité Municipale de Circulation (UMC) lutte contre l'insécurité routière à moto, constate les infractions au code de la route et opère à des contrôles de vitesse ; encadre les manifestations et cortèges, effectue les escortes, régule la circulation ; renforce les unités par sa rapidité d'intervention.

L'Unité de Surveillance Spécialisée (USS) surveille le secteur centre-ville/gare et les espaces verts à vélo, prise de contact auprès des personnes marginales et des commerçants ; intervient en priorité sur les nuisances sonores ; contrôle l'occupation du domaine public et les débits de boissons ; sensibilise pour prévenir les infractions cyclistes.

L'Unité de Jour (UJ) sécurise les établissements scolaires, fait respecter les ZCR ; effectue des patrouilles de proximité avec les commerçants du centre-ville et pilote la vidéoverbalisation.

- **Service de la Surveillance de la Voie Publique**

Les missions principales des agents de surveillance de la voie publique (ASVP) sont le contrôle et la verbalisation du stationnement gênant et très gênant, des zones bleues et de l'apposition du certificat d'assurance. Ils assurent tous les jours scolaires la sécurisation aux abords des écoles Finkwiller, Sainte-Madeleine et Sainte-Anne et effectuent des passages quotidiens dans les toilettes publiques. En lien avec la direction de la réglementation urbaine, ils contrôlent l'emprise des terrasses des établissements recevant du public en centre-ville ainsi que l'emprise des zones de chantier.

En période estivale, les ASVP assurent la surveillance et la sécurisation dans les parcs de l'Orangerie, Contades, Citadelle et le Jardin des Deux Rives. En période hivernale, ils renforcent le dispositif de sécurité du Marché de Noël en contrôlant la présence des agents de sécurité sur les différents points de la Grande-Île et en contrôlant le respect des emplacements spécifiques pour le personnel médical, PMR, taxis et Citiz en périphérie.

Enfin, dans le cadre de l'éco-brigade, les ASVP sont chargés de lutter contre les incivilités liées au respect du règlement sanitaire départemental (dépôt/abandon d'ordures/déchets, déjections, déversement de liquides insalubres, violation de l'interdiction de fumer dans les aires collectives de jeux/parcs, chiens non catégorisés ou non tenus en laisse).

2. Les faits marquants de l'année et les principaux projets

- **Sens et orientation des missions**

Service de la Surveillance de la voie publique

L'année 2023 marque la pérennisation de la surveillance de l'emprise au sol des terrasses par la brigade de l'occupation du domaine public et l'évolution des missions de cette Brigade par le contrôle des zones de chantiers conformément aux arrêtés municipaux en vigueur (854 contrôles sur la saison estivale en 2023).

L'expérimentation de l'éco-brigade chargée de relever les infractions relevant du Règlement sanitaire départemental se poursuit (2 802 saisines traitées et 657 contraventions en 2023).

Zoom	Page
Les missions de proximité	15

- **Gouvernance et management**

Police municipale

En 2023, l'orientation organisationnelle, en vue d'optimiser la gouvernance, est portée sur la formation. Ainsi, la création d'un pôle formation, composé de deux moniteurs en maniement des armes (MMA) fait l'objet d'une expérimentation. Ce pôle est en charge de l'encadrement des formations liées à l'armement et de la gestion de l'armement et des munitions pour le service. Il devrait être pérennisé en 2024.

Service de la Surveillance de la voie publique

Suite au départ à la retraite de la cheffe du service, en 2023, une manager de transition (DAPIE) est missionnée pour repérer les fractures/irritants du service et proposer des axes d'amélioration. Une nouvelle cheffe de service prendra la suite au 1^{er} février 2024.

L'enquête administrative menée en 2023, ainsi que l'organisation de plusieurs séminaires avec les agents, ouvrent sur la préparation et le lancement d'un projet de service qui verra le jour à l'horizon 2024-2025.

- Conditions et cadre de travail

Police municipale

L'année 2023 marque l'arrivée des armoires-fortes informatisée et de leur mise en service en lien avec le puçage des armes, et le déménagement vers les nouveaux locaux mieux adaptés aux besoins du service. Le nouvel aménagement du Poste de commandement a également été pérennisé.

Le service s'est doté de sous-vêtements thermiques grand froid, notamment dans le cadre des missions statiques sur le Marché de Noël, de Glocks (en lien avec la transition d'arme), de nouvelles tenues hiver pour les motards et de casques anti-émeute.

Service de la Surveillance de la voie publique

Suite aux constats de la manager de transition, a été lancée une démarche de projet de service, s'inscrivant elle-même dans la démarche d'accompagnement de la levée des irritants. Elle se décline en plusieurs actions concrètes comme repenser les fiches de poste, l'organigramme, les horaires, en lien avec les nouvelles missions etc. Un plan d'action du document unique (DUERP) a également vu le jour suite à des groupes de travail avec les agents pour améliorer la santé au travail et développer un suivi.

En 2023, plusieurs équipements ont fait l'objet d'un renouvellement, comme les vestes de pluie et les sous-vêtements d'hiver, en associant les agents au choix via des essais et des tests. Des solutions ont été trouvées pour faciliter au quotidien l'utilisation des vélos, la recharge des véhicules électriques, la mise en œuvre de formations, l'expérimentation de tablettes pour le contrôle des terrasses...

- Communication

Police municipale

En 2023, la Police municipale s'est dotée de nouvelles cartes de visite distribuées aux usagers et commerçants. De plus, plusieurs pages Internet ont été publiées sur le site *strasbourg.eu* relatives à la convention de coordination, la lutte contre les violences sexistes et sexuelles et la lutte contre la maltraitance animale pour information des usagers et valorisation des actions.

Service de la Surveillance de la voie publique

Plusieurs leviers d'optimisation du service ont été identifiés par la manager de transition, notamment par le biais de la communication. Ainsi, le projet 2024 est, dans un premier temps, de doter le service de flyers de présentation du métier et de mettre en ligne sur le site *strasbourg.eu* une page d'information sur le service.

Service de l'Information et de la Régulation Automatique de la Circulation (SIRAC)

 16 PAIX, JUSTICE ET INSTITUTIONS EFFICACES	Promouvoir l'avènement de sociétés pacifiques et ouvertes à tous aux fins du développement durable.	
	Strasbourg	Eurométropole

1. Principales missions du service

Le SIRAC (Service d'Information et de Régulation Automatique de la Circulation) assure la gestion de la circulation et l'information des usagers, coordonne les actions en matière de sécurité routière et pilote l'aménagement numérique des territoires et le développement des systèmes de transports intelligents.

Au travers de ses deux postes de commandements (PC) de gestion de la circulation, il joue aussi un rôle essentiel dans la gestion et la coordination des situations de crise routière, en assurant une réponse rapide et efficace pour minimiser les impacts sur la circulation et garantir la sécurité des usagers.

Ainsi, ce service accompagne au quotidien les mutations des politiques de transport de la Ville et de l'Eurométropole de Strasbourg.

2. Les faits marquants de l'année et les principaux projets

a. Circulation

- **Mise en service de la ligne G de BHNS :**

Le SIRAC a mis en service la priorité des Bus à Haut Niveau de Service (BHNS) de la nouvelle ligne G, soit la programmation de 12 carrefours à feux. Cette opération a également nécessité la modification du plan de circulation dans le secteur du boulevard de Lyon.

- **Projet « COESTRA » - nouvelle signalisation lumineuse pour les traversées piétonnes :**

Le SIRAC participe au projet national « COESTRA », piloté par la Direction de la Sécurité Routière (DSR), relatif à la conception et à l'évaluation d'une nouvelle signalisation lumineuse pour les traversées piétonnes. À ce titre, le service a équipé 3 carrefours à feux de nouveaux coffrets piéton tricolores (Route de l'Hôpital, Allée de la Robertsau, Avenue du Rhin). L'objectif est ici de pouvoir mettre en évidence le temps de dégagement à travers la mise en œuvre d'un nouveau signal jaune clignotant.

- **Installation des radars pour le contrôle des voies de covoiturage (VR2+) :**

Dans l'objectif de favoriser le report modal et de réduire l'autosolisme, l'Eurométropole de Strasbourg a été retenue, parmi six métropoles françaises, pour expérimenter les radars de contrôle sur les voies réservées au covoiturage de la M35.

Fin 2023, le SIRAC, en lien avec les services de l'État, a installé 2 radars sur les bords communaux d'Ostwald et de Schiltigheim qui rentreront en service, après une période de test, à l'été 2024.

- **Optimisation des plans de feux :**

Dans le cadre de la 1^{ère} partie du projet d'apaisement de l'Avenue du Rhin, le SIRAC a optimisé les plans de feux des traversées piétonnes entre le pont de l'Europe et le carrefour Bucarest.

- **Divers :**

Dans le cadre de ses partenariats avec les services d'urgence, le SIRAC, avec accord de la Préfecture, a mis en œuvre une convention de transfert d'images avec le Service d'Incendie et de Secours du Bas-Rhin (SIS 67) afin d'améliorer la réponse des secours et le suivi des interventions d'urgence.

b. Sécurité routière :

Le SIRAC a animé 3 commissions de sécurité routière en 2023 et a organisé une réunion du groupe de travail « Accident mortel » sur la Route de Mittelhausbergen à Strasbourg.

Le service a également participé à 3 événements sur le territoire en animant des ateliers de prévention aux risques routiers

De plus, le SIRAC, en partenariat avec la Direction des Mobilités et la Direction des Ressources Humaines a mis en place une formation des agents de l'EMS à la pratique cycliste. En 2023, 3 formations ont été organisées.

Les actions de prévention à l'attention des cyclistes se sont également poursuivies. Dans ce cadre, l'Eurométropole de Strasbourg a organisé des contrôles techniques et des contrôles lumière, en partenariat avec la Police Municipale et la Police Nationale.

- i. les alertes chantier (alerte de fermeture de voies, alerte de fermeture planifiée d'une route),
- ii. la signalisation embarquée (renseignement sur la limite de vitesse dynamique, signalement dans le véhicule (PMV embarqué)),
- iii. les événements inopinés et dangereux (alerte route glissante, alerte véhicule en panne, alerte zone d'accident),
- iv. le stationnement, parc relais et multimodalité (information sur le stationnement (état d'occupation + localisation des parkings)),
- v. la gestion du trafic (interdiction permanente de circulation pour certains véhicules, interdiction dynamique de circulation pour certains véhicules, gestion dynamique des voies réservées),
- vi. la présence d'usagers vulnérables (alerte d'un potentiel cycliste à contre-sens).

c. Territoires connectés

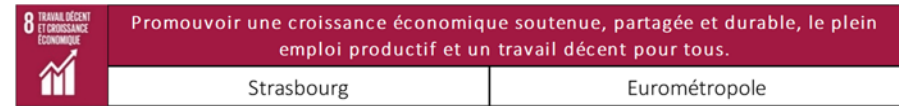
- **Raccordement des bâtiments publics à un réseau de fibre optique :**

En 2023, les communes de Strasbourg, Lingolsheim et Illkirch-Graffenstaden ont bénéficié d'un accompagnement de l'Eurométropole de Strasbourg via le principe du fond de concours. Ce dispositif leur a permis de bénéficier d'un soutien financier et technique pour raccorder leurs bâtiments à la fibre optique.

- **Projet « InDiD » - Infrastructure Digitale de Demain :**

Dans le cadre du projet européen « InDiD » dédié au développement des systèmes de transport intelligents coopératifs, le SIRAC a pu **tester 14 cas d'usage** de communication entre l'infrastructure routière et les véhicules connectés sur les thématiques suivantes :

Direction du Développement économique et attractivité



1. Principales missions de la direction

La direction du développement économique a pour vocation de soutenir l'activité économique du territoire et contribuer au développement d'une économie locale plus vertueuse d'un point de vue écologique et social. Ainsi, la Direction :

- Accompagne des projets d'entreprises ;
- Pilote et commercialise une offre foncière et immobilière ;
- Finance des opérateurs et des projets, y compris dans le domaine de l'enseignement supérieur et de la recherche ;
- Anime des écosystèmes sectoriels et des communautés professionnelles territoriales ;
- Apporte une expertise des enjeux économiques dans différentes politiques publiques de la collectivité ;
- Favorise l'innovation et l'expérimentation pour le développement de nouveaux services et de nouveaux emplois ;
- Assure la promotion du territoire, de son tissu économique et des projets économiques de la collectivité.

2. Les faits marquants de l'année et les principaux projets

- Economie circulaire

Eurométropole

Ecologie industrielle territoriale

La démarche d'Ecologie Industrielle territoriale se poursuit sur le territoire de l'Eurométropole afin de trouver des solutions territoriales, coopératives

TRANSFORMATION ÉCOLOGIQUE ET ÉCONOMIQUE

et innovantes de gestion des ressources pour transformer les systèmes de production et de consommation en favorisant les fonctionnements en quasi-boucle fermée. La Plaine des Bouchers est une nouvelle zone d'activité concernée sur le territoire et la 3^{ème} après le Port du Rhin (CLES a fêté ses 10 ans cette année) et l'éco-parc Rhénan.

Zoom	Page
Plateforme de réemploi des matériaux du BTP	50

CODEC

2023 était la dernière année de mise en œuvre du Contrat d'Objectifs Déchets Economie Circulaire signé avec l'ADEME en 2020. Cette dernière année a été marquée par le lancement d'une nouvelle démarche d'Ecologie Industrielle et Territoriale et la poursuite des labels Eco-défis des artisans et du réseau Répar'acteurs en partenariat avec la CMA.

- **Innovation** Eurométropole

Agoratrium

L'Eurométropole est lauréate France 2030 de l'AMI Pôle territoriaux Industries culturelles et créatives, avec le projet Agoratrium pour créer une nouvelle offre de services pour une variété d'usages et d'usagers autour d'un lieu culturel et d'enseignement, d'un lieu de veille d'innovation et de recherche, d'un lieu de mutualisation autour des enjeux de l'impression.

Nextmed

Le bâtiment Explora a été livré puis inauguré en juillet. Après une rénovation de 5 000 m², il accueille 16 entreprises du secteur de la santé, des technologies médicales et plus largement de l'innovation.

Manufacture

La Manufacture des Tabacs a commencé à accueillir ses 1ères activités de nombreux acteurs de l'innovation s'y retrouvent : Digital Village, ACCRO,

l'incubateur SEMIA (Quest for change)... et également un nouveau lieu de l'alimentation de proximité et soutien à l'agriculture biologique, KOOMA.

- **Economie sociale et solidaire** Ville / Eurométropole

Archipel 2

Un AMI a été lancé pour la 2^{ème} tranche d'aménagement du quartier Archipel à destination des promoteurs et des futurs utilisateurs que sont les acteurs de l'ESS. Les processus de travail ont permis d'affermir les rapprochements, d'identifier 4 pôles de vocation (culture et hospitalité, totem de la ville égalitaire, rayonnement européen et international, et pôle de services aux habitants, au quartier et à la Ville) et de démarrer le montage opérationnel des projets.

KaleidosCOOP

Ouvert en janvier et situé sur le site de la COOP à Strasbourg, Kaleidoscoop accueille bureaux, espaces de coworking, lieu ressource transfrontalier, salles événementielles, café, boutique ESS et incubateur transfrontalier.

Conseil de l'ESS

Les propositions du Conseil de l'ESS 2022 sur la nouvelle donne énergétique et budgétaire ont été mises en œuvre (ressourcerie événementielle des acteurs de l'ESS, développement des CPO, etc). Un Conseil de l'ESS sur les transitions s'est déroulé en décembre 2023 et a donné naissance à 4 groupes de travail : structuration, expérimentation, pilotage et X des transitions.

TZCLD

Après une mobilisation de plus de 320 PPDE et 60 retours à l'emploi, l'expérimentation Territoire Zéro Chômeur de Longue Durée s'est arrêtée suite au veto de la CEA (dont l'accord était nécessaire pour la labélisation nationale).

- **Financements**

Eurométropole

Commerce

Le dispositif d'aide à l'investissement initié en 2018 visait initialement à améliorer la visibilité des cœurs des communes et l'attractivité des commerces. En 2023, l'aide est élargie territorialement à toutes les communes de l'Eurométropole afin de permettre le maintien ou la création d'une offre de proximité au sein des centralités des communes mais également d'accompagner les commerçants dans l'installation ou le développement de leur activité et dans leur démarche de transition énergétique.

Mobilités

Un nouvel appel à projets sur la mobilité a vu le jour : start ZFE. Cet appel à projets s'inscrit dans la politique d'accompagnement des acteurs économiques à la mise en place de la ZFE-m et poursuit un double objectif : d'une part soutenir le développement de solutions de mobilité et de logistique urbaine durable innovantes qui facilitent et améliorent la continuité des activités professionnelles; et d'autre part, accompagner la transition des acteurs économiques du territoire vers des solutions de mobilité et de logistique urbaine durable.

Fonds européens

Par délibération du 3 février 2023, le Conseil de l'Eurométropole a validé les nouveaux programmes Fonds européens de développement régional (FEDER) et Fonds social européen plus (FSE+) 2021-2027. Ces deux programmes sont intégrés dans un Investissement Territorial Intégré (ITI) afin de soutenir la stratégie de développement économique de la Métropole. Il combine une enveloppe de 10M€ de crédits FEDER, et une enveloppe de 5,1M€ de FSE+, délégués par l'Etat.

- **Tourisme**

Ville / Eurométropole

Parking silo

Le parking attenant au PEX a été livré à la rentrée 2023, et vient conclure une phase importante du chantier PEX.

Préfiguration nouvelle OTSR/SCB

L'année 2023 est consacrée aux 1ères mises en œuvre administratives et juridiques afin de fusionner les deux structures que sont l'office du tourisme et de Strasbourg Convention Bureau.

- **Alimentation-agriculture**

Eurométropole

Stratégie alimentation

La stratégie alimentaire territoriale a été délibérée en juin 2023, elle vise à favoriser l'alimentation saine accessible à toutes et tous, dans le respect des écosystèmes, en faveur de l'économie locale, pour une plus grande résilience alimentaire du territoire, telle est la vision partagée par l'ensemble des acteurs pour la stratégie alimentaire territoriale, qui se décline en six axes : manger à sa faim, bien manger, produire durablement, produire autrement, développement notre économie et notre culture, ne rien gâcher.

Renouvellement des générations en agriculture – partie I p.19

Afin de susciter le renouvellement des générations des agriculteurs, l'Eurométropole a mis en place un partenariat avec Bio Grand Est et la Chambre d'agriculture. A ce titre, divers dispositifs sont visés : l'orientation du foncier libre, les diagnostics cession-transmission, les espaces tests-agricoles, les formations.

- **Commerce et Centre-ville**

Ville

Droit de Préemption Urbain Commercial

Afin de contribuer au maintien de façon durable de la diversité de l'activité commerciale et artisanale, la ville de Strasbourg souhaite utiliser les

différents outils législatifs et réglementaires mis aujourd'hui à sa disposition et a ainsi instauré le droit de préemption sur les fonds de commerce, les fonds artisanaux et les baux commerciaux.

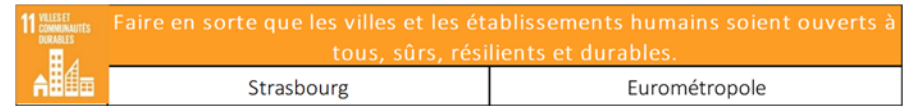
Conciergerie

Dans le cadre de sa stratégie de déploiement de nouveaux services et soucieuse du dynamisme de son centre-ville, la ville de Strasbourg a soutenu l'ouverture d'une conciergerie et d'un service postal de centre-ville dans sa ' boutique Buchmesser ' à l'angle de la Cathédrale et de la rue Mercière. L'objectif est d'implanter sur ce site stratégique du centre historique, une gamme de nouveaux services de grande proximité, pour améliorer le cadre de vie des habitants et permettre un accueil qualitatif pour les nombreux visiteurs tout au long de l'année.

Prix ma ville mon artisan

La Ville de Strasbourg a reçu le prix ma ville mon artisan pour son action globale auprès des artisans du territoire : soutien du label répar'acteurs, animation du réseau des éco-défis, des dispositifs de financements ouverts aux artisans (Start RSE, Beecome, aide investissement...), etc.

Direction des Mobilités



1. Principales missions de la direction
 - a. **Piloter l'ensemble des sujets mobilités du territoire de manière systémique**, en cohérence avec la feuille de route politique;
 - b. **Disposer d'une force d'analyse et de projection stratégique, avec une composante opérationnelle avancée** pour renforcer la réactivité et la robustesse de l'administration sur l'ensemble des sujets afférents aux mobilités;
 - c. **Conforter la place de l'Eurométropole de Strasbourg comme une métropole « à la pointe » des sujets mobilité** au niveau national et en s'appuyant sur l'innovation.

La direction (70 agent.e.s) est notamment chargée de la zone à faibles émissions, des projets d'extension du réseau de transports en commun, du développement avec la Région Grand Est d'un réseau express métropolitain, du développement des mobilités actives, de l'apaisement des circulations routières, de l'évolution de la politique de stationnement, de la mise en place d'une stratégie de logistique urbaine et plus globalement de la contribution à la transition écologique du territoire portée par le nouvel exécutif.

Elle travaille majoritairement pour la Métropole en lien étroit avec les communes concernées par les projets de mobilité et pilote pour la Ville de Strasbourg la politique de stationnement en voirie.

I. SERVICE STRATEGIE ET GESTION DU STATIONNEMENT

RÉFORME DU STATIONNEMENT (VILLE)

Pour encourager l'utilisation des parkings plutôt que la voirie, une nouvelle répartition des zones de stationnement et de nouveaux tarifs sur voirie et dans les ouvrages ont été mis en place le 03 avril 2023. Il s'agit à la fois de mieux « ranger » les voitures en orientant leur stationnement en fonction des usages et, ce faisant, en permettant de dégager de l'espace public à dédier à la vie de proximité.

Préparation des extensions du stationnement payant

Le quartier du Neudorf et les secteurs de l'Orangerie et de l'Ilot Sainte Hélène subissent une forte pression en matière de stationnement. Le passage en zone payante en 2024 permettra de favoriser la rotation des véhicules au profit des habitants, qui pourront bénéficier d'un titre résident. En 2023, 2 réunions publiques ont eu lieu dans le quartier du Neudorf pour commencer à présenter le dispositif, les plans, etc

Expérimentation des places violettes à partir de août 2023 pour 1 an.

Ce nouveau type de places de stationnement garantit une disponibilité et un accès facile pour le plus grand nombre par une rotation des véhicules très importante, en particulier pour les client-es des commerces. Afin de répondre à cet objectif, ces quelques 200 places ont été positionnées à proximité de certains points d'intérêt, de générateurs de flux, de commerces ou d'activités.

Les forfaits professionnels

Pour permettre aux professionnel·les d'exercer leurs professions plus simplement, ces forfaits ont été élargis et leurs tarifs ajustés en lien avec

une concertation menée avec les professionnel·les et leurs représentant·es sur le territoire (votés par le Conseil municipal du 12 décembre 2023).

PARKINGS EN OUVRAGE :

Le contrat de concession relatif au parking des Bateliers a été renouvelé en décembre 2023 (attribué à la SEM PARCUS pour 7 ans), et le premier parking public mutualisé du nouveau quartier des Deux Rives a été inauguré mi-décembre 2023. Il s'agit du parking COOP, offrant 600 places aux habitant·es et visiteur·ses du quartier.

II. SERVICE PLANIFICATION ET ORGANISATION DES MOBILITÉS

Département Promotion et Développement des services de mobilités

a) PROMOTION DES MOBILITÉS ACTIVES ET ALTERNATIVES

Accompagnement des employeurs – optimix :

- Poursuite du dispositif d'accompagnement appuyé par l'outil « 1km à pied » pour réaliser le diagnostic de mobilité des salariés dans les entreprises.
- Accompagnement et conseils aux entreprises dans leurs actions ou la mise en place de leur Plan de mobilités

Challenge « Au boulot à vélo » 14^{ème} édition : suivi du projet avec le CADR67. Année record en terme de participation des agents Ville et EMS.

Organisation de la Semaine européenne de la mobilité du 16 au 22 septembre 2023.

Plan de mobilité interne de la collectivité : appui à la promotion du Forfait mobilité durable (FMD) et mise en place d'opérations de promotion du vélo et de mise en selle des agents avec les services ressources

Subventions aux associations de promotion, d'apprentissage du vélo et ateliers d'autoréparation.

Évolutions des aides à l'achat de VAE, vélo cargo à assistance et motorisation de vélo classique à destination des particuliers : Mise à jour des règlements, publicité, intégration de partenaires au réseau Vélooptimiste et coordination avec les critères de l'État.

Suivi du dispositif « Compte mobilité » : aide alternative à la voiture individuelle pour les particuliers, créée dans le cadre de la ZFE-m.

Promotion de l'écomobilité scolaire

- Mise en place du programme CEE « Moby » en faveur de la mobilité à vélo dans 4 écoles élémentaires (2 à Strasbourg et 2 à Bischheim) avec l'Agence du climat
- Création et diffusion aux établissements d'un guide local en faveur de l'écomobilité scolaire (avec financement ADEME)

b) SERVICES VÉLOS

Nouvelle DSP Vélhop – location de vélos publics partagés. Organisation de la dépose des anciennes stations et de la procédure d'installation des nouvelles stations en libre-service mises en place au 30 octobre 2023.

Développement du stationnement vélos sécurisés et autres services vélos :

- Renouvellement de la convention avec la SNCF et attribution du marché de gestion du véloparc Sainte-Aurélie.
- Renouvellement du marché de gestion et maintenance des stations-outils sur le domaine public
- Diffusion du guide technique de recommandations pour le stationnement sécurisé à destination des bailleurs et copropriétés.

- Lancement d'une étude de faisabilité pour un parking vélo massifié de 3000 places en gare de Strasbourg

c) LOGISTIQUE URBAINE

Structuration d'une stratégie territoriale en faveur de la logistique urbaine durable.

Développement de projets en faveur de la logistique fluviale

- Suivi de l'étude d'opportunité pour une plateforme fluviale au nord de l'agglomération – convention de partenariat VNF.
- Fluvialisation des chantiers du secteur Archipel 2 en lien avec la DUT : implantation d'une centrale à béton alimentée en matériaux par voie fluviale de Béton Fehr, et contribution à l'implantation d'un quai de transbordement temporaire.
- Démonstrateur ville durable Citadelle en lien avec la DDEA : étude sur la logistique fluviale

Stratégie sur le foncier logistique, en lien avec l'ADEUS.

Programme de recherche POPSU sur le foncier logistique et la logistique fluviale.

Élaboration d'une convention partenariale avec La Poste sur la logistique urbaine sur 3 ans

Contribution aux projets FlexCurb/observatoire logistique d'Urban Radar

Représentation de l'EMS à l'ORT&L Grand Est et animation du groupe de travail des professionnels de la logistique urbaine organisé par l'ADEUS.

d) MOBILITÉS PARTAGÉES

Développement de l'autopartage : Publicité et attribution d'emplacements à l'opérateur Citiz par convention pour 5 ans ; Instruction de nouvelles

demandes d'emplacements des opérateurs Citiz et Getaround ; Mise en place d'une procédure partagée pour l'implantation de stations d'autopartage sur l'espace public.

Promotion et incitation au covoiturage

- Définition d'une stratégie territoriale en faveur du covoiturage : délibération-cadre
- Finalisation d'une étude d'opportunité pour le développement de lignes de covoiturage en lien avec la voie réservée sur la M35 et les principaux axes de l'agglomération
- Choix d'un opérateur pour mise en place d'une plateforme territoriale de covoiturage et d'une campagne d'incitation financière pour les covoitureuses

Département Planification, études et expertises multimodales

L'année 2023 a été marquée par le lancement d'une concertation autour de l'avenue du Rhin, qui aboutira dès 2024 à des aménagements en matière d'amélioration des traversées piétonnes. La voie de covoiturage sur la M35 a été évaluée et fera prochainement l'objet d'améliorations.

De nombreuses études multimodales ont été réalisées, soit en interne (dans les secteurs gare Sud ou de la commune de Mittelhausbergen par exemple), soit partiellement externalisées, comme la mise en place de deux vélostras au sud de Strasbourg. Ces études sont déterminantes pour les concertations et la phase opérationnelle à venir.

Le service a porté la délégation de maîtrise d'ouvrage pour accélérer le déploiement du plan vélo auprès de la Communauté de Communes du Kochersberg et du Port Autonome de Strasbourg. Notamment, un aménagement cyclable a été réalisé le long de la rue de la Rochelle à

Strasbourg et celui entre les communes d'Oberhausbergen et Stutzheim est en phase travaux.

Différents dossiers de demandes de subvention, appel à projet vélo ou fonds Vert ont permis de financer le déploiement du plan vélo à hauteur d'environ 3 M€.

Le lien avec les associations a été renforcé avec le traitement de 69 demandes dans le cadre de "l'atelier vélo", ce qui a permis d'améliorer le quotidien des cyclistes par de petits travaux. Mais aussi avec l'exploitant du réseau de BUS et les 59 demandes qui permettent d'améliorer la sécurité et la vitesse commerciale sur le réseau.

III. SERVICE AMENAGEMENTS TRAMWAY

Extensions du réseau de transports et aménagement des **pôles d'échanges multimodaux**

Faits marquants de l'année et les principaux projets

Ligne G Travaux et mise en service du prolongement de la ligne G (12 000 voy/j → 20 000 voy/j dès les premiers jours d'exploitation). Date de mise en service : 20/11/2023.

Tram Ouest Obtention de la DUP et démarrage des travaux à l'été 2023.

Tram Nord 2ème phase de concertation (1er semestre) et approbation de l'AVP (délibération du 20/12/2023)

Pole d'Echanges Multimodaux Avancement des études des PEM de Mundolsheim, Vendenheim, Schiltigheim, La Wantzenau, Lingolsheim, Roethig et Graffenstaden

IV. SERVICE AUTORITE ORGANISATRICE DES TRANSPORTS EN COMMUN

- Évolution tarifaire des transports collectifs

Le 1er juillet 2023, certains tarifs CTS ont été revalorisés, d'une part, pour faire face à l'augmentation des coûts de l'énergie, d'autre part, du fait du gel des tarifs depuis 2018/2019. Cette revalorisation concerne les abonnements au tarif normal et les tarifs occasionnels

- Relations partenariales et transfrontalières

L'activité européenne et internationale de la Direction des Mobilités a connu en 2023 un déploiement à partir des orientations fixées pour réinscrire Strasbourg dans les cercles d'échanges européens, s'inscrire dans des dynamiques de coopération pour la mise en œuvre de nos politiques publiques et mieux valoriser à l'international les projets du territoire.

Zoom	Page
Projet URBACT - SMALL	30

- Versement Mobilité

Poursuite du réexamen des entités exonérées de la taxe versement mobilité : l'enjeu financier est de l'ordre de 1.5 M€ par an.

- Réseau Transport en Commun et Réseau Express Métropolitain Européen

Projets lancés en 2023 :

- Mars : Ajustement de l'offre sur les lignes fortes du réseau, en réponse à la hausse des coûts de production liées à la crise énergétique.
- Mars : Ouverture de la station Starcoop sur la ligne D

- Avril : Création de la ligne 18 entre Rotonde et le quartier du marché gare
- 28 août : Lancement de la réorganisation du réseau bus dans les quartiers Neuhof, Meinau, Port autonome, autour des deux lignes structurantes C7 et C8
- 13 novembre : Restructuration du réseau bus dans le cadre de l'aménagement des quais Nord à double sens,
- 20 novembre : Lancement du prolongement de la ligne G du BHNS entre la Gare et Rotterdam via Etoile-Bourse
- Lancement de l'étude prospective Transport en Commun en Site Propre qui permettra de prioriser les projets d'extension tram/BHNS à retenir pour le prochain mandat

- REME

- Mise en place d'un comité de suivi politique et technique de l'offre REME.
- Aout 2023 : Mise en place de l'offre REME consolidée, + 650 trains par semaine
- Novembre 2023 : délibération de l'avenant 1 au protocole gare 360° actant les ambitions d'aménagement à court terme de l'arrière-gare.
- Décembre 2023 : Mise en place de l'offre REME consolidée sur le secteur Bruche-Piémont-Vosges, + 650 trains par semaine
- Lancement des études de faisabilité pour l'aménagement de couloirs bus sur M63 et sur M120.

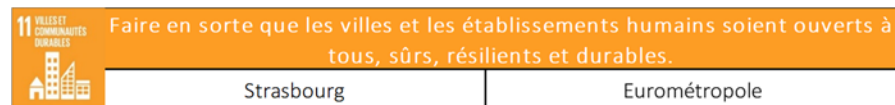
V. DIRECTION DE PROJET STRATEGIE

Zoom	Page
Deuxième étape de la zone à faibles émissions (SFE)	35

Lancement de l'Enquête Ménages Certifiée CEREMA (EMC²)

Cette enquête permet de connaître finement les pratiques de déplacements des habitants de toute l'Alsace ; la dernière complète avait été réalisée en 2009 et complétée par une enquête allégée en 2019. Fruit de la coopération et du cofinancement des principales collectivités territoriales et de l'Etat, cette enquête de plus de 2M€ a été confiée à l'ADEUS et à l'AURM qui en assurent la maîtrise d'ouvrage, avec une réalisation étalée sur 2 ans.

Direction des Espaces Publics et Naturels



1. Principales missions de la direction DEPN

La Direction des Espaces publics et naturels est en charge des services suivants :

- **Service Voies Publiques :** Gestion, Entretien et Exploitation, sécurisation du domaine public routier et ses dépendances, espaces publics urbains et interurbains dont les ouvrages d'art, signalisation verticale et horizontale – MOA gestionnaire, pilotage de projets de proximité, LOM, PAVE, ... - Auscultation, expertise sur chaussées et contrôle extérieur des travaux – Gestion et Exploitation des installations d'éclairage public et d'illumination pour la Ville de Strasbourg, ...
- **Service Aménagement espace public :** le service intervient en tant que maître d'ouvrage opérationnel des projets d'aménagement de l'espace public qui relèvent des besoins d'adaptation aux nouvelles politiques publiques et aux évolutions des besoins de déplacement. Le service pilote la mise en œuvre du plan vélos en lien avec la Direction des Mobilités.
- **Service Initialisation, Suivi et Aménagements spécifiques :** le service établit la programmation pluri-annuelle des opérations de la direction. Il assure également la maîtrise d'ouvrage pré-opérationnelle (faisabilité, définition du programme) pour les opérations d'aménagement. Enfin, dans le cadre de la

réorganisation de la direction, le service est également en charge du pilotage des nouvelles formes de projet (projets légers, tactiques, déminéralisation, projets participatifs, etc.).

- **Service Aménagements structurants et hydrauliques :** le service assure le pilotage des grands projets d'infrastructures sur l'espace public et des projets en coordination avec les directions ayant des interfaces avec l'espace public (NPNRU, constructions, ...), pour l'Eurométropole et de la ville de Strasbourg, ainsi que le pilotage des projets du Schéma directeur d'assainissement et des projets de gestion patrimoniale des réseaux d'eau et d'assainissement sur le territoire de l'Eurométropole.
- **Service Espaces verts et de nature :** Le service est en charge de la gestion des arbres d'alignements sur l'ensemble des communes de l'Eurométropole de Strasbourg.
Pour la ville de Strasbourg, le service EVN assure la gestion, l'entretien et l'exploitation des parcs, squares et espaces verts de proximité y compris le patrimoine arboré et fleurissement, ainsi que la gestion des jardins familiaux. Le service gère aussi les forêts périurbaines classées en réserves naturelles nationales ainsi que des forêts de production en plaine et dans les Vosges, propriétés de la ville de Strasbourg et de l'œuvre Notre Dame.

2. Les faits marquants de l'année et les principaux projets

Globalement, l'année 2023 a été marquée par la fin de la réorganisation de la DEPN qui s'est ensuite déclinée à l'échelle des services

Parmi les principaux projets pilotés par la DEPN, on peut citer :

- **Projets de déminéralisation (Ville)**

Déminéralisation des cours d'école : En 2023, une nouvelle méthode de concertation avec les équipes enseignantes, accompagnée par Eco-conseil, a été mise en œuvre afin de « standardiser » le processus et d'augmenter le nombre d'école traitées chaque année.

10 cours d'école et 2 EAJE ont été en travaux à l'été et automne 2023 pour un budget d'environ 5M€. Les études et la concertation avec les équipes enseignantes ont été lancées sur 15 écoles et 3 établissements du jeune enfant pour des travaux en 2024 et 2025.

D'autres projets de déminéralisation des espaces publics dont les premiers travaux ont eu lieu en 2023, ont été menés : parvis de la patinoire Iceberg, rue de la Division Leclerc, place du Temple Neuf, place Senghor (abords du CSC HautePierre), etc.

- **Mise en place des rues scolaires (Ville)**

La Ville a décidé de généraliser les rues scolaires (rues réservées aux modes actifs aux horaires d'entrée et sortie d'école) à travers le vote du Plan piéton en conseil municipal le 5 mai 2021 pour :

- Offrir un environnement sain et encourager les bonnes habitudes quotidiennes pour une bonne santé dès le plus jeune âge ;
- Apaiser les abords des écoles pour limiter les accidents, le bruit et les conflits entre les différents modes de déplacement
- Favoriser l'autonomie des enfants pour permettre aux plus grands de venir seul.es à l'école

Les écoles prioritaires sont des écoles dont les accès sont sur des voies de desserte, peu fréquentées et où une fermeture ponctuelle de la rue est possible.

Une phase d'expérimentation est menée sur quelques mois, avant une évaluation et si l'expérimentation est satisfaisante, une pérennisation du dispositif ensuite (mise en place de potelets ou bornes amovibles).

11 rues scolaires ont été mises en place en 2023².

- **Extinction de l'éclairage public et économies d'énergie (Ville**

L'année 2023 a été marquée par la mise en œuvre progressive de l'extinction de l'éclairage public dans les voies de desserte entre 1h et 5h du matin.

Par ailleurs, le service poursuit ses efforts de réduction de l'énergie par le remplacement des anciens candélabres et le passage en technologie LED.

- **Projets Gestion Intégrée des Eaux Pluviales: (Ville et EMS)**

- **Désimperméabilisation et végétalisation pour la création d'une liaison douce entre les rues Provence –Baggersee à Strasbourg (Ville + EMS)**

L'opération consiste en l'aménagement d'une liaison urbain avec une gestion intégrée des eaux pluviales dont la création d'une noue en accotement, le réaménagement d'un parking avec infiltration en espaces verts et une structure réservoir accompagnée d'une déconnection des gouttières contiguës du gymnase, soit une surface aménagée en impluvium de 2300 m².

- **Aménagement de voirie des rues du Stade et Bellocq à Mundolsheim (EMS)**

L'opération consiste à l'aménagement des rues du Stade et de Bellocq à Mundolsheim en intégrant des dispositifs d'infiltration des eaux pluviales dans des places de stationnement en pavés à joints large, accompagnés d'une structure réservoir et la création de fosses d'arbres d'alignement.

- **Aménagement de la rue des Cerisiers à Fegersheim (EMS)**

L'opération consiste à l'aménagement de la rue des Cerisiers à Fegersheim en intégrant des dispositifs d'infiltration des eaux pluviales en pavés à joints large, accompagnés de noues d'infiltration végétalisées. L'impluvium couvre ainsi 1748 m².

- **Principaux projets et faits marquants du SEVN en 2023 (Ville et EMS)**

Quinzaine des jardins partagés, dons de plantes au citoyens (réutilisation après enlèvement des massifs fleuris), dispositifs événementiels (ilots de fraîcheur, Noël), intervention suite aux émeutes et à la tempête en Juillet, déploiement du Plan Canopée, nombreux aménagements internes (aire de jeu Jean Monnet, placette Philippe Grass, nouveaux massifs, ...), déminéralisation de la route de la Schafhardt en réserve naturelle de Neuhof Illkirch, avancées en termes de communication et d'ancrage territorial du département espaces naturels, déploiement de l'équipe de surveillance des réserves naturelles, gestion des forêts en dehors de Strasbourg, développement de l'offre d'animations nature, travail sur la mise à jour du règlement des jardins familiaux, travail sur le cahier de protection des arbres, ...

² Alice Mosnier (Neuhof A) : Parvis Eglise Ste Ignace ; Ste Madeleine (Krutenu) : Place Ste Madeleine, rue des bateliers ; Joie de Vivre (école privée) Koenigshoffen : Rue Monseigneur Hoch (rue des capucins) ; Albert Legrand (Neudorf) : Rue de Huningue ; Ziegelau maternelle (Neudorf) : Rue de la Grossau ; Ecole Schlutfeld (Neudorf) : Rue de St Dié ; Cronenbourg maternelle

(Cronenbourg) : Rue Neuve ; Ecole élémentaire Sturm (Esplanade) : Rue de Stuttgart ; Marcel Cahn (Poterie) : Otto Back ; Ecole maternelle Langevin (Cronenbourg Nord) : Rue Langevin ; Schoepflin (Grande Ile) : Rue du Fil

Le SEVN déploie, en coopération avec les services maîtrise d'ouvrage (SISAS, SASH, SAEP), une stratégie d'extension des arbres d'alignement pour rafraîchir les rues et axes de circulation sur le territoire de l'Eurométropole. Les communes sont sollicitées chaque année pour identifier des axes sur lesquels il serait opportun de planter des arbres d'alignement, le service faisant ensuite une analyse de la faisabilité de ces projets.

Par ailleurs, chaque projet d'aménagement intègre des réflexions sur les possibilités de plantation d'arbres d'alignement.

- **Entretien des voiries et des ouvrages d'art (EMS)**

- Réhabilitation de 7kms de voie sur M35 sens Nord/Sud entre l'Elsau et Geispolsheim avec enrobés expérimentaux et vertueux en matière de Développement Durable (réemploi des matériaux extraits)- Diagnostic et étude de renforcement, ainsi que le contrôle extérieur des travaux réalisés par le laboratoire interne de voirie.
- Réfection de joints de chaussée dont PN6 à Reichstett, OA9 (sur M35, travaux concomitant avec les travaux d'entretien / renforcement du revêtement et de l'assise),
- Suivi de la réhabilitation de l'OA Pasteur dans le cadre de l'extension du BHNS G - Vérinage, changement des appareils d'appui, réfection de l'étanchéité et des trottoirs,
- Travaux de confortement du Pont de l'Europe (Co-MOA, travaux pilotés par le RPF)

- **Mise en œuvre du Plan Vélo (EMS)**

L'année 2023 a permis la réalisation des premières opérations du Plan Vélo (100 M€) qui avait été voté en 2021. Ainsi, on peut citer la piste cyclable le long de la RM400 à Holtzheim, la rue de la Côte à Mittelhausbergen, ou la liaison cyclable entre Oberhausbergen et Stutzheim.

- **Lutte contre les inondations par le schéma directeur d'assainissement (EMS)**

Les travaux sont en cours ou s'achèvent sur 3 communes : Lipsheim, Ostwald et Vendenheim.

Par ailleurs, les études ont démarré sur 10 autres secteurs : Wolfisheim, Lampertheim, Strasbourg-Elsau, Strasbourg-Koenigshoffen, Mundolsheim, Reichstett, Lingolsheim, Geispolsheim-gare, Geispolsheim-Village.

- **Réalisation des projets d'aménagement d'intérêt local ou métropolitain sur l'ensemble des communes de la métropole (EMS)**

La DEPN accompagne les communes dans la réalisation de leurs projets d'embellissement et d'amélioration des usages.

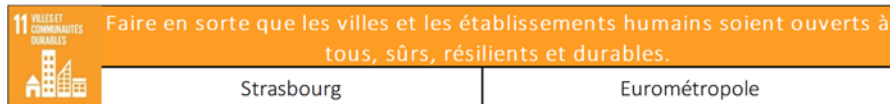
Parmi les projets réalisés en 2023, on peut citer l'aménagement de carrefours ralentisseurs sur la rue de Hoenheim à Niederhausbergen, le réaménagement de la rue de l'île aux Pêcheurs à Ostwald ou de la rue de Graffenstaden à Lingolsheim, la création d'un parking rue de l'Église à Fegersheim ou les aménagements des rues du Stade et du Professeur Bellocq à Mundolsheim en accompagnement des travaux de la commune sur un pôle intergénérationnel.

- **1ère phase des travaux du TSPO sur la M351 entre l'échangeur de Wolfisheim et la station Paul Eluard (EMS)**

- **Réorganisation du réseau de bus sur les secteurs Neuhof-Meinau et sur le centre-ville de Strasbourg (EMS)**

- **Démarrage des travaux sur les espaces extérieurs du nouveau PEX (EMS)**

Direction Urbanisme et Territoires



1. Principales missions de la direction

La DUT est une direction stratégique et opérationnelle qui a en charge la définition et la mise en œuvre des politiques et des projets de développement urbain à toutes les échelles et à toutes les étapes : planification territoriale, définition et programmation des projets urbains, mise en œuvre opérationnelle, droit du sol. Elle est le lieu où se traduisent et s'assemblent sur le territoire les différentes politiques territoriales portées par la collectivité : habitat, politique de la Ville, transition énergétique, environnement, transports, développement économique...

La DUT anticipe et contribue aux enjeux de résilience via les études urbaines pour la reconversion de friche et/ou pour la mutation du tissu urbain sur certains secteurs. Mais aussi, par l'accompagnement des communes dans l'adaptation du règlement du PLU pour permettre des opérations immobilières mixtes, par les études sociodémographiques pour accompagner les études urbaines.

La Direction Urbanisme et territoires (DUT) est composée de 8 services. Elle comptait au total 219 postes au 31 décembre 2023.

2. Les faits marquants de l'année 2023 et les principaux projets

- **Aménagement du territoire et projets urbains**

Ville

- Ceinture verte : renforcement de la démarche, dont sa déclinaison dans la M4. Accompagnement d'une étude scientifique PERMEASOL (2023-2026) pour une re-perméabilisation du sol.
- Animal en ville : parution du guide « nos animaux de compagnie : guide de bonnes pratiques » ; expérimentation, puis acceptation, des chiens dans les tramways ; lancement de l'appel à projet pour la transformation de l'ancien zoo de l'Orangerie en un parc animalier pédagogique.

EMS

- Modification n°4 (M4) du PLU engagée : renforcement des politiques en cours notamment en matière d'habitat, de mobilité/vélo, de nature et d'énergies renouvelables.
- Finalisation de l'atlas de la biodiversité qui permet le renforcement des connaissances naturalistes sur le territoire.
- Poursuite du travail pour favoriser une agriculture respectueuse de l'environnement : paiement pour services environnementaux, Aménagement Foncier Agricole, Forestier et Environnemental (AFAFE).

- **Conduite des projets d'aménagements**

EMS

- Réalisation des 1ères études de la phase d'incubation de l'appel à projets « Démonstrateur Ville Durable » pour le quartier Citadelle
- Label Écoquartier : obtention de la phase 2 du label pour la ZAC Vergers Saint-Michel (Reichstett).

- Étude d'évaluation du potentiel de surélévation du bâti sur le territoire.

Ville et EMS

Urbanisme favorable à la santé (UFS), élaboration de la feuille de route définissant les différents champs d'intervention de la collectivité en la matière : formation, développement de projets pilotes, communication et organisation d'un évènement de portée nationale en 2024.

- **Direction de projet Politique de la Ville**

EMS

- Élaboration, avec l'État, les communes, les bailleurs et partenaires concernés, de la convention cadre du nouveau Contrat de ville « Quartiers 2030 » et mise à jour de la géographie prioritaire (21 QPV3 par décret le 28/12/23).
- L'EMS est lauréate du dispositif d'accompagnement renforcé « Quartiers résilients » pour le projet de renouvellement urbain du quartier Neuhof-Meinau.
- Mise en place de deux formations pluri-acteurs : « développement des compétences psychosociales » et « égalité femme-hommes ».
- Accompagnement du projet de création d'une ferme urbaine pédagogique portée par l'association « Les Cols verts Strasbourg » au Hohberg, via notamment la mise à disposition d'un site.

Ville et EMS

Zoom	Page
Projet Cités fertiles	11

3 QPV= quartier prioritaire ville

4 OFSA= office foncier solidaire d'alsace

- **Politique foncière et immobilière**

Ville et EMS

- La Ville et l'Eurométropole se sont rendues propriétaires avec l'État, la Région Grand Est et la collectivité Européenne d'Alsace en indivision de l'immeuble « OSMOSE », situé à proximité de l'immeuble Louise Weiss du Parlement européen. Ces 15 000 m² de bureaux ont été mis disposition du Parlement par voie de bail emphytéotique administratif.
- Construction de la stratégie immobilière de la collectivité 2024-2026 :
 - 70 immeubles fléchés comme cessibles. 3 catégories de mise en vente : vente aux bailleurs sociaux, vente à l'OFSA4 et vente à des privés pour générer des recettes.
 - Élaboration du cahier des charges du bail à réhabilitation (BAR) pour lancement en 2024, soit 48 immeubles Ville et EMS et 139 pavillons de la cité Ungemach.

- **Géomatique et connaissance du territoire**

EMS

- Mise en service d'un nouvel outil de connaissance du territoire : QGIS Web. C'est une visionneuse de cartes, associée à un catalogue de données géographiques, qui permet un accès direct au patrimoine de données du SIG de la collectivité.
- Mise en ligne du photomaillage 3D texturé 2022 (photographie aérienne 3D). Montant total du marché : 140 204.24€ HT dont 78 619€ HT de subvention européenne FEDER-DataGrandEst.

- **Habitat**

EMS

- Élaboration et approbation du nouveau dispositif d'aide à la rénovation du parc privé.
- Renforcement des aides EMS pour la rénovation du parc public des logements sociaux, en partenariat avec la caisse des dépôts et consignation et l'AREAL.
- Aides exceptionnelles en soutien à la production de logements locatifs sociaux.
- Avenant à la charte VEFA 2022-2024 pour une prise en compte des évolutions des conséquences de la crise du logement.

Ville et EMS

- Accueil à Strasbourg de l'assemblée annuelle de l'association Agir contre le logement vacant.

- **Police du bâtiment**

EMS

Approbation le 7 juillet 2023 du plan de sauvegarde et de mise en valeur (PSMV) de Strasbourg, documents d'urbanisme protégeant tous les patrimoine (bâti, paysager et naturel).

Ville et EMS

Avec la dématérialisation de la procédure « droit de sols », instruction 100% numérique et augmentation des dépôts numériques.

- **ESPEX :**

Finalisation du livre blanc pour le centre commercial de l'Esplanade. (EMS)



- **DUT :**

Organisation du séminaire d'orientation du programme POPSU⁵ Transitions sur le thème de la logistique urbaine et fluviale (*PUCA*⁶ 2023-2026).(EMS)

⁵ POPSU= Plateforme d'Observation des Projets et Stratégies Urbaines ;

⁶ PUCA= Plan Urbanisme Construction Architecture ;

Direction Transitions Énergies Climat

	Garantir l'accès à tous à des services énergétiques fiables, durables, et modernes à un coût abordable.	
	Strasbourg	Eurométropole
	Prendre d'urgence des mesures pour lutter contre les changements climatiques et leurs répercussions.	
	Strasbourg	Eurométropole

1. Principales missions de la direction

La **Direction Transitions Énergie Climat (DTEC)** a comme vocation d'être l'initiatrice et l'animatrice :

- de l'évaluation de l'action publique en matière de transformation écologique ;
- du pilotage de la stratégie énergétique du territoire ;
- de nouvelles coopérations et partenariats avec les acteurs locaux pour favoriser une mobilisation élargie du territoire en faveur des transitions.

Sa création a été finalisée au 1^{er} décembre 2023. Elle compte aujourd'hui 33 postes permanents répartis en 3 services :

- a. Le service **Pilotage Climat Air**, qui porte et anime le Plan Climat Air Énergie Territorial de l'Eurométropole de Strasbourg tant en interne qu'en externe, en lien avec la labellisation « Territoire engagé pour la transition écologique - climat air énergie ». Il organise le suivi, l'évaluation et le pilotage des actions de ce plan et accompagne la transformation écologique du territoire. Il vise également le développement d'un savoir-faire dans la recherche de financements européens dédiés à la transformation écologique.

- b. Le service **Énergie et Territoire**, qui pilote la transition énergétique de manière transversale. Il représente l'autorité Organisatrice de Distribution d'Énergie (AODE) et porte les aspects stratégiques et prospectifs en matière d'évolution énergétique du territoire. Il conduit le développement des réseaux de chaleur, soutient et accompagne le développement de la production d'énergies renouvelables locales.
- c. Le service **Coopération et Animation des Transitions**, qui développe de nouvelles formes de coopérations et de gouvernances impliquant la diversité des acteurs du territoire métropolitain pour répondre aux enjeux de la transition écologique et renforcer la complémentarité de leurs initiatives respectives. Il contribue ainsi à la transformation des pratiques et des modes opératoires notamment au travers de l'éducation à l'environnement, du portage d'expérimentations ou d'évènements et en animant des réseaux multi-acteurs. Enfin, il porte depuis 2022 le plan de sobriété énergétique de la Ville et de l'Eurométropole.

2. Les faits marquants de l'année et les principaux projets

- a. Service Pilotage Climat Air

Plan Climat et Label TETE (Ville et EMS)

- ✓ Dans le cadre de la labellisation TETE (Territoire Engagé en Transition Écologique - anciennement Cit'ergie) et du bilan à mi-parcours des 2 Plans Climat, l'état des lieux du label TETE, les 260 fiches actions et les indicateurs ont été mis à jour en lien avec les référent-es Plan Climat de la collectivité.

- ✓ Mise en place de la nouvelle gouvernance autour des enjeux climatiques avec des comités internes globaux et thématiques, et le lancement de la première Conférence territoriale pour le climat le 7 novembre 2023 au PMC.
- ✓ Réalisation du reporting européen complet dans le cadre de la Convention des Maires avec obtention de la note A- (sur une échelle de A à D-).

Trajectoire carbone (EMS)

Une consolidation des travaux autour de la trajectoire carbone du territoire et des collectivités a été engagée à travers :

- la quantification de l'impact carbone des plans d'actions, les bilans de gaz à effet de serre (BEGES) des deux collectivités avec en 2023 un élargissement à la notion d'empreinte carbone,
- la participation à un projet national de l'ADEME de territorialisation des objectifs nationaux et au projet européen Interreg NWE – DecarbPro- ciblé sur la décarbonation des achats publics.

Qualité de l'air (EMS)

- ✓ L'Eurométropole s'est fortement impliquée dans la construction du plan d'actions du nouveau Plan de Protection de l'Atmosphère de l'agglomération 2023-2027 (approuvé en 2024) porté par l'État. La Ville et l'Eurométropole ont délibéré en juin 2023 des avis favorables sur cette planification quinquennale, assortis toutefois d'un certain nombre de réserves, notamment sur le périmètre et sur le volet chauffage au bois.
- ✓ Depuis avril 2023, le dispositif Fonds Air Bois a été renforcé par une hausse du montant de la prime pour les ménages modestes, la possibilité pour ces derniers de demander un

versement anticipé de l'aide et un élargissement pour tous de la prime aux énergies renouvelables thermiques.

Adaptation au changement climatique (Ville et EMS)

- ✓ L'Eurométropole est lauréat du projet européen ClimateFit 2023-2026 qui vise à mobiliser et à améliorer l'articulation du financement de sources publiques et privées à différentes échelles pour des solutions d'adaptation. Le projet est mené localement en partenariat avec l'Agence du climat.
- ✓ La Ville et l'Eurométropole ont signé en 2023 la charte européenne sur l'adaptation au changement climatique. L'Eurométropole souhaite renforcer sa stratégie d'adaptation avec la volonté d'assurer une adaptation 'juste' sur le modèle d'une transition juste, structuré dans un nouvel axe dédié du PCAET.
- ✓ Contrôle de la Chambre régionale des Comptes sur le volet adaptation au changement climatique.

Précarité énergétique (Ville et EMS)

- ✓ Durant l'été 2023, la Ville de Strasbourg et l'Eurométropole ont été sélectionnées pour participer au programme national CEE (Certificats d'Économies d'Énergie) « Territoires Zéro Exclusion Énergétique » (TZEE) et ont été retenues dans le cadre du 2ème appel européen de l'Energy Poverty Advisory Hub (EPAH), en partenariat avec l'Agence du Climat et l'ADEUS

b. Service Energie et Territoires

Transition énergétique (Ville et EMS)

Zoom	Page
Révision du schéma directeur des énergies	27

Réseaux de chaleur (Ville et EMS)

- ✓ Les réseaux de chaleur Strasbourg Centre Énergie (SCE) et EVOS, dont les nouvelles délégations de service public ont débuté au second semestre 2022 pour une durée de 20 ans, poursuivent leur développement avec 65 nouveaux km de conduites et 450 nouveaux raccordements.

Zoom	Page
Création d'un réseau de chaleur au Nord de l'agglomération	27-28

Energies Renouvelables (Ville et EMS)

- ✓ À partir de mai 2023, l'Eurométropole de Strasbourg a accompagné les communes dans la définition des zones d'accélération des Énergies renouvelables (ZAE nR) ce qui a abouti à presque 30 zones d'accélération des EnR sur 17 communes.
- ✓ Suite à l'instauration de l'obligation réglementaire de solarisation à partir de 2021 (Modification n°3 du Plan local d'urbanisme), le bilan dressé en 2023 sur les installations de moins de 500 kW montre que 42 % de la nouvelle puissance déclarée sur l'Eurométropole de Strasbourg est imputable à la modification du PLU.
- ✓ En 2023, l'Eurométropole a constitué avec SIPEnR une société de projet afin de développer un parc solaire sur le foncier métropolitain de l'ancienne friche industrielle à Reichstett. Cette même friche accueillera un projet de biogaz porté par l'entreprise CVE ;

Mobilités décarbonées et EnR

- ✓ Le Schéma Directeur des Mobilités Décarbonées (SDMD) et celui des Infrastructures de Recharge de Véhicules Électriques (SDIRVE) ont été adoptés par le conseil de l'Eurométropole en décembre 2023. Ces schémas directeurs constituent des documents de planification et d'aide à la décision, tout en définissant les besoins en infrastructures à court, moyen et long termes (horizon 2035) sur la base d'hypothèses de taux de pénétration des motorisations alternatives (électrique, bioGNV, H2, etc.).
- ✓ Le déploiement des Infrastructures de Recharge pour Véhicule Électrique en voirie publique (partenariat avec Engie + Freshmile) se poursuit conformément aux objectifs : phase 1 finalisée avec 95 bornes installées et phase 2 en cours avec validation de 65 implantations. 100 bornes en service en décembre 2023.

c. Service Coopération et animation des transitions

Soutien aux acteurs associatifs œuvrant pour la sensibilisation et l'accompagnement au changement de comportements (Ville et EMS)

- ✓ Agence du Climat : subvention 800.000 € en fonctionnement et 27.400 € en investissement
- ✓ Chambre de Consommation d'Alsace : versement de 82.000 € dans le cadre du dispositif SARE
- ✓ Autres soutiens aux associations : 450.000 € par le biais de :
 - 2 appels à projets Éducation à l'environnement, compostage et écocitoyenneté permettant le soutien de 38 projets auprès de 27 associations ;

- 2 nouvelles conventions de partenariat avec les associations Unis-Vers Abeille et l'APPA en plus des conventions existantes avec SINE, , Alter Alsace Énergies, Face Alsace, TRION.
- Deux marchés d'accompagnement « jardins pédagogiques et écocitoyenneté » pour un montant total de 100.000€.
- Un forum Éducation à l'environnement dédié à la thématique de « la mobilité active et durable » à l'école du Bohrie à Ostwald proposant un village associatif d'une quarantaine de partenaires.

Animation de réseaux pour la transformation écologique (Ville et EMS)

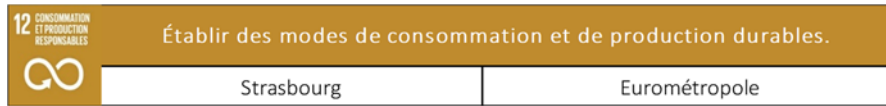
- ✓ Groupe de travail Intercommunal - Animation de 4 séances de travail avec les communes portant respectivement sur : le fleurissement et la végétalisation des copropriétés, la trame nocturne, le PCAET bilan à mi-parcours et la restauration scolaire.
- ✓ Animation et accompagnement des communes tout au long de l'année par une chargée de mission éco-citoyenneté dédiée.
- ✓ *Plan de sobriété énergétique* : Animation et coordination hebdomadaires des directions et services en lien étroit avec la DAP) et la DRL. Travail particulier avec les directions thématiques (Ex : Accompagnement des CSC aux côtés de la DSSJ). Résultats de l'hiver 22/23 : -14% d'énergie économisée (à climat constant) soit 4,3M€ de dépenses évitées et 4 000 Tonnes de CO2 économisées
- ✓ *PACTE* : Animation du réseau Penser, aménager et construire en transition écologique (PACTE) mobilisant les collectivités (élu-es et agent-es) et la diversité des acteurs du monde de l'urbanisme, de l'aménagement et de l'habitat dont la société civile. En 2023, une plénière du réseau s'est tenue avec plus 110 partenaires autour de 14 groupes de travail thématiques.

- ✓ *PNU* : 8ème édition de la Fête du PNU du 14 au 16 avril 2023 associant une quarantaine d'acteurs locaux, parmi lesquels les centres sociaux culturels, le Labo des partenariats, l'espace Apollonia, Solenville, Insitu'Lab et les services de la Ville, ont préparé une programmation gratuite et ouverte à tous-tes avec des portes ouvertes, balades guidées, visites pédagogiques ou encore une pièce de théâtre. L'événement a été fréquenté par plus de 300 personnes.
- ✓ Mise en place et animation du *réseau des ambassadeurs de la transition socio-écologique* (23 issus des directions) pour les accompagner dans des changements organisationnels au service de la transformation écologique.

Expérimentation de nouvelles pratiques et gouvernances partagées

- ✓ Coopération Montréal-Strasbourg ciblée sur l'évolution des pratiques via une diversité de partage d'expériences, d'expérimentations et de nouvelles coopérations entre acteurs institutionnels et acteurs locaux..
- ✓ Implication dans le développement du démonstrateur ville durable « Quartier bas Carbone – Citadelle.

Direction Propreté et Gestion des déchets



1. Principales missions de la direction

Parmi les compétences de l'Eurométropole, la direction propreté, collecte et valorisation des déchets assure :

- ✓ la collecte, le traitement et la valorisation des déchets ménagers et assimilés ainsi que la réduction sous toutes ses formes.
- ✓ la propreté des voies, du réseau cyclable et places publiques sur le territoire de l'Eurométropole de Strasbourg, l'ouverture des toilettes publics sur le territoire et la viabilité hivernale des voies publiques.

La direction propreté, collecte et valorisation des déchets compte 864 postes répartis en 3 services. Cette direction est issue de la réorganisation de l'ancienne direction de l'environnement et des services publics urbains, intervenue en 2023.

2. Les faits marquants de l'année et les principaux projets

Pour mieux répondre aux enjeux de transformation écologique, sociale et démocratique, une démarche d'évolution de l'organisation de la Direction de l'Environnement et des services publics et urbains (DESPU) a été engagée. La création de 2 nouvelles directions, la Direction Eau et risques environnementaux et la Direction Propreté et gestion des déchets répond aux 2 enjeux principaux de visibilité et lisibilité des politiques publiques associées et de construction d'une vision

stratégique et prospective sur les thématiques de gestion de l'eau et des déchets.

- **Réduction des déchets**

Pour **accompagner au mieux les habitants** dans la réduction des déchets et la consommation responsable, de nouveaux outils et projets ont été mis en place en 2023 :

- ✓ programmation d'ateliers thématiques, gratuits pour le grand public, avec inscription en ligne sur Monstrasbourg,
- ✓ lancement d'un nouveau dispositif à destination du grand public et du public modeste pour découvrir les protections menstruelles lavables au travers d'ateliers découverte ou d'ateliers couture, gratuits, avec remise de kits de découverte (39 ateliers ont eu lieu avec 336 participantes et plus de 400 kits offerts),
- ✓ création d'un catalogue des animations à disposition des partenaires (bailleurs, associations...) pour commander des stands ou ateliers gratuits : 23 animations avec 540 participants,
- ✓ création d'un guide des éco gestes à destination du grand public pour réduire son impact sur l'environnement, payer moins et soutenir par la même occasion des structures locales de l'économie sociale et solidaire

- **Valorisation des déchets**

- ✓ Mise en place de l'extension des consignes de tri à tous les emballages : cette simplification des consignes permet de faciliter le geste de tri, d'éliminer les doutes notamment sur les emballages en plastique, entre ce qui est recyclable ou ne l'est pas et donc systématiser le geste et faire ainsi progresser les performances de collecte et de recyclage.

Zoom	Page
Poursuite du déploiement de la collecte des biodéchets en bacs/abri-bacs sur les communes de plus de 10 000 habitants	49

- Propreté urbaine

- ✓ Signature de la convention avec l'éco-organisme pour la réduction des mégots → première année de fonctionnement.

En 2022, le service Propreté urbaine s'est engagé dans une démarche de réduction des mégots sur l'espace public. La contractualisation avec Alcome, l'éco-organisme en charge de la filière de responsabilité élargie des producteurs (REP) pour les déchets issus de l'activité du tabac, a été délibérée lors du conseil eurométropolitain du 30 septembre 2022. La durée de la convention est similaire à la durée de l'agrément de l'éco-organisme soit jusqu'en 2027. L'objectif est de réduire de 20 % la présence de mégots jetés sur les voies publiques d'ici 2024 et de 35% pour 2027.

La première étape a permis de réaliser un diagnostic de la présence de ce déchet. Un comptage des mégots a été effectué sur l'ensemble du territoire eurométropolitain, et une cartographie des principaux points de concentration de mégots élaborée. La première année de fonctionnement de la REP mégots a permis de collecter 104 kg de mégots.

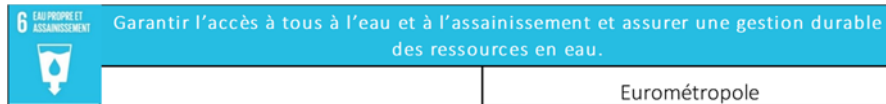
La collectivité a également été Lauréate de l'appel à projets pour tester les actions de sensibilisation et de communication.

Les actions menées en 2023 s'inscrivent directement dans la feuille de route de la politique déchets composées de 5 axes dont les 3 premiers visent la réduction des déchets, le développement de la réutilisation et du réemploi et le transfert de déchets du bac de déchets ménagers résiduels vers de nouvelles collectes.

Pour la 2^{ème} année consécutive la quantité de déchets collectés tous flux confondus est en baisse et n'a jamais atteint un niveau aussi bas avec 389,5 kg/an/habitant. Il s'agit à présent de pérenniser cette baisse et d'inscrire les changements réalisés dans la durée. En effet, cette même situation

s'observe au niveau national et s'explique en partie par une conjoncture économique défavorable.

Direction Eau et Risques environnementaux



1. Principales missions de la direction

La création en 2023 de la direction de l'Eau et des risques environnementaux a pour objectif de structurer et de donner de la visibilité à une fonction d'« Autorité Organisatrice de l'eau » qui renvoie à une triple responsabilité :

- La gestion du cycle de l'eau dans sa globalité ;
- La conception et la conduite d'une politique globale de préservation et de gestion de la ressource en eau, et par conséquent la capacité à « interpellier » et proposer un « cadre » pour d'autres politiques pouvant avoir des impacts sur la qualité des milieux et de la ressource ;
- Le pilotage des risques environnementaux, majoritairement liés aux enjeux de l'eau.

La finalité de cette nouvelle organisation est de proposer une valeur ajoutée pour :

- Définir et mettre en œuvre une politique globale de l'eau dans tous ses usages ;
- Renforcer l'approche intégratrice des pressions et des risques sur l'eau et les milieux aquatiques ;
- Renforcer une approche de résilience territoriale et partenariale autour des enjeux d'adaptation au changement climatique ;
- Conforter le suivi des risques environnementaux.

La direction intervient de manière limitée sur les compétences ville de Strasbourg, principalement via l'action du service gestion et prévention des risques environnementaux, avec 3 principales missions :

- ✓ Gestion des sols pouvant être pollués par les activités actuelles ou passées : diagnostic et de surveillances régulières, mise en œuvre de mesures de gestion et travaux de réhabilitation,
- ✓ Prévention des risques industriels,
- ✓ Information des citoyens sur les risques naturels et technologiques majeurs

Parmi les compétences de l'Eurométropole, la direction de l'eau et des risques environnementaux assure :

- ✓ Protection et restauration des ressources naturelles (gestion des milieux aquatiques, du sol et du sous-sol), la mise en œuvre des politiques de prévention et gestion des risques naturels (inondations, effondrement de galeries souterraines)
- ✓ Production, la distribution d'une eau de qualité destinée à la consommation humaine et conforme aux prescriptions du code de la santé publique,
- ✓ Collecte, le transport et le traitement des eaux usées et pluviales avant leur rejet dans le milieu naturel,
- ✓ Autorité organisatrice sur les compétences eau et assainissement sur l'ensemble du territoire de l'EMS y compris la facturation de la fourniture d'eau et du traitement des eaux usées.

La direction de l'eau et des risques environnementaux compte 325 postes répartis en 2 services. Cette direction est issue de la réorganisation de l'ancienne direction de l'environnement et des services publics urbains, intervenue en 2023.

2. Les faits marquants de l'année et les principaux projets

• Sites et sols pollués (Ville)

En 2023, le service Gestion et Prévention des Risques Environnementaux a continué son accompagnement technique des différents services et directions de la Ville de Strasbourg dans la problématique des sites pollués, la gestion des terres polluées et les instructions des autorisations d'urbanisme (plus d'une cinquantaine de projets).

Le traitement des sols et des eaux souterraines sur un terrain de la ville de Strasbourg situé au sein du Parc Naturel Urbain Ill-Bruche⁷ s'est poursuivi à grande échelle. Le traitement de cette pollution orpheline historique se fait par une technique « in-situ » ne nécessitant pas d'excavation et permettant le maintien des boisements. À moyen terme, les opérations entreprises doivent permettre un retour à une qualité des eaux souterraines conforme aux critères de potabilité, y compris en aval éloigné.

• Information sur les risques majeurs (Ville)

En 2023, plusieurs actions sur l'information et l'acculturation aux risques majeurs ont été réalisées avec la remise en place de panneaux sur le risque inondation sur les quais bas de la Ville et la réalisation de 5 visites commentées du circuit inondation. Le développement de la culture du risque a également été travaillé avec un public d'enfants via le conseil municipal des jeunes.

La Ville de Strasbourg a accueilli le « résilience tour » lors de la journée de la résilience du 13 octobre, qui fut une journée sur la culture du risque à destination des élus du Bas-Rhin avec notamment des Ateliers de simulation de gestion de crise.

• Gestion et prévention des risques environnementaux (EMS)

a. Lutte contre les coulées d'eaux boueuses

Les actions de prévention contre les coulées d'eaux boueuses sur les 14 communes à risque ont continué avec, entre autre, l'adoption d'un protocole de partenariat entre l'EMS et le SDEA pour le déploiement de dispositifs d'hydraulique douce sur le bassin versant agricole partagé entre les communes d'Eckwersheim et de Berstett.

Une étude « Gestion du ruissellement agricole d'eaux claires » a débuté avec pour objectif de proposer et mettre en œuvre des solutions de gestion des volumes d'eaux résiduels provenant du ruissellement agricole après la gestion des sédiments par les mesures agronomiques préventives.

b. Prévention des inondations

Les digues de la RM63 et de la RM93 à Holtzheim ont été classées en systèmes d'endiguement.

Deux autres dossiers d'autorisation de demande de régularisation des systèmes d'endiguement du territoire métropolitain ont été déposés pour la digue de Geispolsheim et la rive droite du Canal de la Bruche. Ces dossiers sont en cours d'instruction par les services de l'état.

Les études liées au programme d'aménagement du Muehlbach dit d'Osthoffen/Achenheim en vue notamment de diminuer le risque d'inondation sur les trois communes d'Osthoffen, Breuschwickersheim et d'Achenheim sont en cours.

c. Réduction de la vulnérabilité

L'élaboration de la stratégie eurométropolitaine en matière de réduction de la vulnérabilité aux risques d'inondation et de coulées de boues a été concrétisée le 6 octobre 2023 par le vote d'une délibération programme. Cette stratégie s'articule autour de 5 objectifs : renforcement de la dynamique d'intervention et du dialogue territorial, réduction de la

⁷ bois du Kupferhammer

vulnérabilité, culture et mémoire du risque, gestion de crise et amélioration de la connaissance et de la vulnérabilité.

Cette stratégie sera déployée sur 3 cycles de 4 ans et visera à améliorer la résilience des 14 000 habitations, 4 000 entreprises et 1 700 km de réseaux impactés par le risque inondation sur le territoire de l'Eurométropole de Strasbourg.

d. Galeries souterraines

En 2023, les opérations de prévention et gestion du risque lié à la présence de cavités souterraines se sont poursuivies avec l'appui d'ANTEA Group. Ont été réalisées 12 inspections programmées, et une intervention d'urgence à la suite de l'apparition de désordres en surface sur le site Fischer à Schiltigheim. La démarche du Programme d'actions pour la prévention des risques liés aux cavités (PAPRICA) a été labellisée par les services de l'État en novembre 2023.

e. Gestion et restauration des milieux aquatiques

Des études préliminaires ont été lancées concernant des projets de restauration des moulins de la Ganzau et de Fegersheim, de renaturation du Kolbsenbach à Lampertheim ainsi que pour la création d'une annexe hydraulique de l'Ill à Fegersheim.

Les études de maîtrise d'œuvre de plusieurs opérations de restauration des milieux aquatiques se sont poursuivies pour 6 cours d'eau⁸.

Enfin, les travaux de restauration du Muhlbaechel avec la création de la zone d'expansion des Crues à Vendenheim et de restauration écologique du Muhlbach de Koenigshoffen ont été réalisés.

f. Gestion du passif environnemental du foncier

⁸ le Hanfroest, le Muehlbach d'Eckwersheim, l'Ehn, le Gruft, le Kolbsenbach, le Bannscheidgraben

⁹ Bischheim, Breuschwickersheim, Entzheim, Eschau, Fegersheim, Holtzheim, Illkirch-Graffenstaden, Kolbsheim, Lampertheim, Mittelhausbergen,

La réalisation de l'Inventaire Historique Urbain (IHU) s'est poursuivi en 2023. À fin 2023, 32 communes de l'Eurométropole de Strasbourg ont été inventoriés. L'objectif de l'IHU est de pouvoir encore mieux anticiper les problématiques liées à la gestion du passif environnemental du foncier en recensant à l'échelle du territoire les activités actuelles ou passées potentiellement polluantes pour les enregistrer dans une base de données cartographique. Ce projet d'ampleur se réalisera jusqu'en 2025.

g. Ondes électromagnétiques

En support du service du SIRAC en charge de l'aménagement numérique du territoire, le service GPRE est intervenu en animation de la charte relative à l'implantation des antennes relais sur une partie du territoire au travers d'un guichet unique de service sur la base d'un conventionnement entre chaque commune volontaire et l'Eurométropole.

En décembre 2023, la commune d'Illkirch-Graffenstaden a conventionné avec l'Eurométropole pour bénéficier du service portant à 20 le nombre de communes signataires de la charte⁹.

85 % de stations antennaires de téléphonie mobile de l'Eurométropole sont suivis dans le cadre de la charte.

Une campagne de sensibilisation de l'ensemble des assistant-es maternel·les de la commune de Strasbourg a été réalisé par l'envoi d'un millier de courriers personnalisés.

- **Assainissement (EMS)**

- a. Concession de l'exploitation de la StEp de Strasbourg - La Wantzenau

La station d'épuration de Strasbourg-La Wantzenau (1.000.000 d'équivalent habitants de capacité, 5^{ème} StEp de France) est exploitée via concession de

Mundolsheim, Oberhausbergen, Oberschaeffolsheim, Osthoffen, Ostwald, Plobsheim, Schiltigheim, Strasbourg, Vendenheim, La Wantzenau

service public par un délégataire. Le contrat de concession précédent s'achevant au 30/09/2023, l'année 2023 a été consacrée à son renouvellement. Le marché a été attribué à SOVEES (filiale dédiée de VEOLIA) pour une durée de 8,25 années.

Outre l'excellence opérationnelle quant à la qualité du traitement des eaux et des boues, le délégataire s'engage également dans l'optimisation énergétique du site et la sobriété des consommations.

b. Renouvellement de la ligne d'incinération de la StEp de Strasbourg-La Wantzenau

Les diagnostics menés en 2018-2019 sur la ligne d'incinération existante ont démontré son usure après plus de 30 ans de fonctionnement. L'Eurométropole a donc lancé fin 2022 un appel d'offre pour le renouvellement de la ligne d'incinération qui a abouti à l'attribution du marché en 05/2023 à un groupement d'entreprise porté par Degremont (groupe SUEZ) pour un montant de 45M€HT dans le cadre d'un marché de conception-réalisation.

La nouvelle ligne permettra à la fois de pérenniser le traitement des boues de la StEp de Strasbourg pour les 30 prochaines années et de valoriser la chaleur fatale issue de l'incinération.

- **Eau potable**

a. Sécurisation des captages

Outre la protection à long terme de la ressource en eau déclinée via des opérations de préservation des aires de captage auprès des acteurs concernés (paiements pour services environnementaux auprès des agriculteurs, opérations collectives de prévention auprès des industriels ...) l'année 2023 a été consacrée à la protection, physique et contre les cyberattaques, des installations de production.

TRANSFORMATION SOCIALE SOCIÉTALE

ET

Direction de la Culture

	Culture	
	Strasbourg	Eurométropole

1. Principales missions de la direction

La direction de la culture porte la mise en œuvre de la politique culturelle de la Ville et de l'EMS. Composée de plus de 800 agents, elle soutient la création artistique, les pratiques artistiques en amateur, l'accueil du public dans les différents équipements culturels, l'enseignement artistique, le spectacle vivant, le cinéma et l'audiovisuel, l'illustration, le livre et les arts visuels, ainsi que la valorisation du patrimoine. Elle cherche à développer une politique culturelle créative, de proximité et accessible à toutes et tous dans un esprit d'équité territoriale et de justice sociale.

La direction de la culture est composée de 8 services répartis de la manière suivante : le conservatoire de Strasbourg à rayonnement régional, les musées (au nombre de 11 répartis au sein de Strasbourg), les médiathèques (8 médiathèques villes et 4 euro métropolitaines ainsi qu'un bibliobus), la fondation de l'œuvre Notre-Dame, les archives (ville et EMS), le TAPS (théâtre actuel et jeune public), le service de développement artistique et culturel : qui accompagne et soutient les acteurs culturels des différentes esthétiques (musique, théâtre, danse, cinéma, arts visuels, livre) et qui valorise l'architecture et la patrimoine à travers le 5^{ème} Lieu et gère le Centre chorégraphique, ainsi que le service d'administration générale. Aux huit services, s'ajoutent la mission culture et transition sous l'égide de la direction adjointe, ainsi qu'une cellule de communication, la mission capitale mondiale du livre et la mission de gestion bâtementaire.

2. Les faits marquants de l'année et les principaux projets

Parmi la grande richesse d'évènements et de projets ayant marqué l'année 2023, la direction de la culture a choisi de mettre l'accent sur 2 projets phares que sont Strasbourg Capitale mondiale du livre d'une part et son projet de direction d'autre part.

1. *Strasbourg Capitale Mondiale du livre*

Le 20 juillet 2022, l'UNESCO désignait Strasbourg comme Capitale mondiale du livre 2024, succédant à Accra (Ghana). Strasbourg devient ainsi la première ville française à se voir attribuer ce label créé en 2001. Son programme, s'intitulant « Lire notre monde » s'articule autour des 5 axes suivants : Ville carrefour d'idées et de débats, Ville créative et poétique, Ville émancipatrice et écologique, Ville refuge, Ville amie des enfants. Par cette démarche, Strasbourg ambitionne de réaffirmer la place du livre et de la lecture. L'année 2023 a été consacrée à la préparation de ce projet de très grande ampleur, dans les dimensions décrites ci-dessous :

Le rayonnement européen et international de Strasbourg

- Réseau World Book Capital
- Villes jumelles et partenaires
- Représentations diplomatiques, consulaires et institutions européennes
- Programmation transfrontalière
- Salons et foires du livre

Une riche programmation autour de 5 temps forts :

- Chapitre 1. Le printemps de la Grande Lecture
- Chapitre 2. L'été Lire notre monde
- Chapitre 3. La rentrée littéraire et culturelle
- Chapitre 4. Strasbourg Capitale de Noël se livre

- Chapitre 5. Les dernières pages s'écrivent

Un soutien inédit à la création artistique

- Création d'une série de marque-page originaux
- Des bourses d'aide à la création pour les autrices et auteurs
- Un appel à projet Lire notre monde
- Des artistes habillent les tramways aux couleurs de Lire notre monde
- Un projet artistique ambitieux Place du Château
- Commande d'une œuvre littéraire
- Commande d'un caractère typographique latin, original et inédit
- Une aide au concept et à l'écriture de scénarii
- Création d'un kamishibai Lire notre monde
- L'Eurométropole s'associe à Strasbourg Capitale mondiale du livre

Des personnalités pour accompagner l'évènement

- Des parrains et marraines issus de la scène littéraire et artistique francophone et internationale
- Les ambassadeurs et ambassadrices de la lecture à Strasbourg et au-delà du Rhin

Des actions pour toutes et tous, à tous les âges de la vie

- Dès la petite enfance, pendant l'enfance (maternelle et primaire), l'adolescence (collège et lycée)
- Pour les étudiants et étudiantes, pour les seniors
- En famille ou entre amis
- Pour les femmes
- Pour les adultes éloignés de la lecture, les personnes réfugiées, les personnes incarcérées

2. *Projet de direction de la culture*

En décembre 2023 la Direction de la Culture a pu présenter son nouveau projet d'organisation de ses services au comité social territorial avec deux évolutions majeures : la création d'une direction adjointe d'une part, et le passage du service de l'action culturelle au service de développement artistique et culturel (DÉCA) d'autre part. La démarche engagée a permis de partager des valeurs communes et de définir un socle de l'action de la direction de la culture portant sur le soutien à la création, aux arts et à la culture, sur la transmission et l'accessibilité au plus grand nombre des arts et de la culture dans une logique d'action publique avec pour objectif de favoriser l'émancipation individuelle et collective afin de faire société.

La création d'une direction adjointe au sein de la Direction de la Culture est une initiative significative qui reflète une volonté de répondre aux évolutions et aux besoins contemporains de la politique culturelle publique. Ce geste fort s'inscrit dans une démarche de structuration et de modernisation, visant à mieux accompagner les transformations sociales et sociétales actuelles. La direction adjointe reprend ainsi sous son escarcelle l'ancienne mission développement des publics devenue mission culture et transitions (MCT). Celle-ci est garante du déploiement équitable de la politique culturelle à l'échelle des territoires, en veillant au respect des critères de justice sociale. Elle accompagne les services et leurs partenaires dans la prise en compte des grands enjeux sociétaux, tels que la transition écologique, la démocratie et la participation citoyenne, l'égalité femme/homme. En se structurant ainsi, la Direction de la Culture s'assure que ces thématiques transversales sont prises en compte de manière cohérente, équitable et systématique dans l'élaboration et la mise en œuvre de ses projets.

Le passage du service de l'action culturelle au service de développement artistique et culturel (DÉCA) résulte d'une réflexion initiée au sein du service permettant de recentrer la raison d'être de ce service autour de 3 axes forts.

Premièrement participer au rayonnement du territoire, deuxièmement favoriser la découverte, la rencontre, et la sensibilisation du public aux différentes formes d'arts et cultures, et enfin valoriser, soutenir et développer les écosystèmes culturels locaux. Fonctionnellement, le service DéCA se structure désormais autour de 6 départements : le département de l'architecture et du patrimoine autour du 5ème Lieu, le département spectacle vivant, le département audiovisuel et cinéma, le département des arts visuels et de la vie littéraire, le département ressources et le centre chorégraphique.

3. Pilotage des projets d'investissement

Fort d'un PPI de 60M€ sur le mandat, la Direction de la culture a piloté en 2023 le lancement de plusieurs projets de grande ampleur au titre de l'investissement.

Théâtre municipal- OnR

Suite à la mission d'information et d'évaluation menée par les élus en début de mandat et la décision quant à la rénovation/extension du théâtre municipal, 3 études ont été lancées en juillet 2023 afin de penser les travaux à venir sur le bâtiment et de mettre en adéquation le projet de l'OnR à l'horizon 2030.

Deux des études portent sur le bâtiment en lui-même. La première a été menée par le cabinet Aedificio et B.Fleck a permis de faire un diagnostic architectural, patrimonial et urbain du théâtre municipal.

La seconde étude menée par le cabinet Café Programmation est un diagnostic et état des lieux sur le bâtiment. Elle permet de prendre en compte les fonctionnements du bâtiment et de relever les besoins de l'OnR en terme d'exploitation.

La dernière étude pilotée par le cabinet Kanju permet de réfléchir aux modes de fonctionnements de l'Opéra national du Rhin pendant et après les

travaux, à l'horizon 2030. Cette étude permet de questionner plusieurs scénarios de fonctionnement de l'opéra et de mettre en regard les enjeux de fonctionnement, de modèles économiques au regard des choix bâtimentaires qui seront faits.

Ces trois études sont financées par la Ville de Strasbourg avec un soutien des financeurs du contrat triennal.

Zoom	Page
Rénovation du cinéma le Cosmos	17

Star saint ex

Des travaux de réfection dans le bâtiment du 18 rue du 22 Novembre appartenant à la Ville et abritant le cinéma Star St Ex ont été décidés en 2023 permettant:

- la mise en sécurité incendie de l'établissement et la création de 2 ERP (bar/cinéma)
- la mise en accessibilité du bâtiment aux personnes à mobilité réduite,
- des travaux de mise aux normes et de rénovation patrimoniale des canalisations et réseaux électriques,
- espace au 2nd étage : locaux pour le personnel, locaux techniques, accès PMR conformes (notamment un ascenseur)

Laiterie

Inaugurée en 1994, la Laiterie, exploité par l'association Artefact, souffre d'une jauge devenue trop faible pour attirer certains groupes qui se replient dans d'autres villes. Afin que la salle de spectacle puisse promouvoir la diffusion de musiques actuelles et que la programmation reste qualitative et attractive, une augmentation de la jauge accompagnée d'une restructuration du bâtiment et des espaces connexes sont donc nécessaires.

Les travaux de la grande salle Laiterie annoncés début 2023 permettront d'augmenter la jauge d'une capacité d'accueil de 870 places à 1164 places.

Le projet permettra également d'apporter des améliorations fonctionnelles à l'exploitation de l'établissement.

Palais Rohan

Chantier 1 : Rénovation du salon des assemblées

Le **salon d'assemblée** (pièce d'apparat du rez-de-chaussée n'ayant fait l'objet d'aucune intervention depuis 1918) a fait l'objet d'un diagnostic patrimonial en novembre 2020 aboutissant sur la nécessité d'une restauration de fond. Après les études de maîtrise d'œuvre qui se sont tenues en 2023, la restauration va s'engager en 2025 pour un montant de **1 850 000€**.

Chantier 2 : Diagnostic complet Palais Rohan

Un diagnostic de l'état du Palais Rohan a été mené et une première tranche a été restituée fin 2023 permettant d'identifier les interventions nécessaires en matière d'accessibilité, de sécurité incendie et de rénovation énergétique. Une inscription de **2,3M€ au total** est prévue au PPI jusqu'à la fin du mandat pour poursuivre les études.

Musée zoologique

Rénovation du Musée zoologique avec l'Université de Strasbourg propriétaire du bâtiment. L'année 2023 a été marquée par un important travail de préparation des collections avant réintégration dans le musée ainsi que de définition du projet d'exploitation, en vue de l'ouverture en 2025. Livraison prévue à l'été 2024 pour une réouverture au 1^{er} semestre 2025.

Direction de l'Enfance et de l'Éducation



1. Principales missions de la direction

- a. Accueil des enfants de 0 à 11 ans dans les établissements de la Petite enfance ainsi que dans les écoles maternelles et élémentaires ;
- b. Définition et mise à la disposition des établissements de la Petite enfance et des écoles du primaire de moyens humains, matériels et financiers permettant à la communauté éducative d'assurer en toute sécurité et au mieux ses missions auprès des enfants et des familles ;
- c. Conception et mise en œuvre, dans le cadre des objectifs définis par l'exécutif, de la politique éducative de la Ville de Strasbourg en faveur des enfants ;
- d. Développement du projet éducatif sur l'ensemble des temps de l'enfant.

2. Les faits marquants de l'année et les principaux projets

- a. **Déploiement d'un KIOSQUE FAMILLE pour les démarches en ligne des familles, et renouvellement du progiciel informatique de la Direction Services en ligne 24h sur 24 pour les familles de 30 000 enfants**
Petite Enfance : Demandes de places et informations sur les modes d'accueil

Enfance : Inscriptions à l'école, dérogations scolaires, réservations de repas en cantine, inscription aux accueils périscolaires et de loisirs, aux ateliers éducatifs.

Facturation : Gestion des factures, paiements, prélèvements ...

Zoom	Page
Accompagnement des familles via le kiosque Famille	24

b. Modification de la sectorisation scolaire dans le quartier de Koenigshoffen, dans le cadre de l'ouverture en septembre 2024 de l'école primaire Jean Mentelin.

Une démarche de concertation a eu lieu entre les mois de juin et novembre, associant les élus, les représentants des parents d'élèves élus, les directions d'école, l'inspectrice de l'Éducation nationale, ainsi que les associations du quartier.

Les parties prenantes à la démarche ont pu partager les enjeux liés à la sectorisation scolaire et co-construire les futures sectorisations de ces différentes écoles en tenant compte des paramètres liés à la mixité sociale et à l'attractivité des écoles, à l'équilibre des effectifs, ainsi qu'aux cheminements. La réunion publique finale ouverte à l'ensemble des familles concernées a permis de présenter le travail réalisé ainsi que le scénario final qui a fait l'objet d'une délibération en février 2024. La mise en œuvre opérationnelle de la sectorisation se réalise depuis l'ouverture des inscriptions scolaires en mars 2024.

Zoom	Page
Plan numérique / projet Plume	24

c. Principaux projets menés par le Service périscolaire et éducatif

Pilotage de dispositifs contribuant à l'accompagnement à la parentalité autour de la réussite scolaire

- **Apprentissage du Français dans les écoles de la Ville.**

L'action a pour objectif de favoriser l'implication des parents dans la scolarité de leur enfant en facilitant leurs relations avec les enseignants et leur compréhension du fonctionnement de l'école.

L'action a repris en janvier 2023 après une suspension temporaire du dispositif (250 personnes réparties sur 37 écoles ont ainsi pu participer à 32 h d'initiation à l'école).

- **Accompagnement à la scolarité**

Le contrat Local d'accompagnement à la scolarité a été reconduit sur la base d'un appel à projet lancé en avril 2023 par le secrétariat du Comité Stratégique du dispositif départemental d'accompagnement des parents. La Ville de Strasbourg a voté la révision des modalités de financement des actions CLAS en définissant une participation forfaitaire à l'action. 90 % des actions ont bénéficié d'une augmentation sensible du financement municipal.

Pilotage du dispositif des ateliers éducatifs périscolaires

Nouvelle programmation d'ateliers éducatifs permettant aux enfants de découvrir une fois par semaine, à l'issue du temps scolaire, différentes activités culturelles, socioéducatives, ludiques, scientifiques et sportives. Ces ateliers éducatifs, gratuits pour les familles, sont mis en œuvre exclusivement dans les écoles situées dans les périmètres REP, REP+ et quartiers prioritaires de la politique de la ville. Les ateliers en chiffres : 4 500 enfants bénéficiaires annuellement.

Déploiement opérationnel de la politique éducative

Le service périscolaire et éducatif déploie une **stratégie de formation pluriannuelle** pour outiller ses professionnel·les face aux enjeux éducatifs. En complément, des « fils rouges » permettent de mobiliser les équipes autour de thématiques communes en lien avec les orientations éducatives et les grands évènements :

- **Les Jeux olympiques :**

- Construction et mise en œuvre d'un temps de sensibilisation des équipes (72 RPS et 207 animateur·trices) à la mise en mouvement et la pratique régulière de l'activité physique avec les enfants, réalisé avec le concours d'associations sportives locales.
- Préfiguration d'un programme d'actions pour contribuer à la dynamique des JO avec un calendrier de déploiement sur l'année scolaire 2023-2024.

- **Strasbourg capitale mondiale du livre – programme « Lire Notre Monde » :**

- Construction d'un plan de formation adapté aux besoins des professionnels
- Préfiguration d'un programme d'actions pour contribuer à la dynamique « Lire notre monde » avec un calendrier de déploiement sur l'année scolaire 2023-2024
- Travail multi partenarial sur la préfiguration d'un plan BCD/lecture pour la ville de Strasbourg incluant un projet de rénovation de BCD.

Zoom	Page
Environnement et Cours Oasis	24

Santé

- **Inclusion :**

Poursuite du déploiement du parcours de formation sur la question de l'inclusion des enfants en situation de handicap.

- **Projet d'Accueil Individualisé (PAI) :**

Pour l'année scolaire 2023-2024, plus de 1550 fiches sanitaires ont été analysées et traitées. 45 sites ont bénéficié d'une intervention sur les modalités de mise en œuvre des gestes d'urgence et démonstrations. Traitement de plusieurs situations de veille sanitaire en lien avec les médecins scolaires et l'ARS.

d. Principaux projets menés par le Service famille et petite enfance

Poursuite de la démarche qualité dans les EAJE Strasbourgeois et mise en œuvre de la charte nationale d'accueil du jeune enfant

Depuis 2010, une charte qualité Strasbourgeoise est en place et fait référence dans les établissements d'accueil du jeune enfant. Au printemps 2023, un travail partenarial piloté par les coordinatrices de la ville, réunissant un panel de directeur·trices d'établissements de différents gestionnaires, a été initié afin de co-construire des nouveaux outils d'évaluation, au regard de la charte nationale :

- Pour les équipes éducatives : un document unique d'Auto-évaluation de l'équipe/Programme d'actions
- Pour les familles : un Questionnaire de satisfaction des parents

L'ensemble de cette nouvelle démarche d'accompagnement et d'évaluation a été proposée et validée par le comité de suivi de la charte du 26 janvier 2024.

En complément, les coordinatrices territoriales organisent des réunions territoriales trimestrielles portant sur des thématiques petite enfance et parentalité.

Organisation de conférences proposées aux équipes éducatives, pour les accompagner dans leurs réflexions.

Participation aux projets Cités éducatives :

En 2023, le projet « **Dulala** » est né de la volonté forte des acteurs et actrices de la petite enfance du quartier de HautePierre souhaitant mettre en exergue la thématique du développement du langage et des livres, financé dans le cadre des cités éducatives. Il s'articule autour de sessions de formation à destination des professionnel·les de la petite enfance, élargies aux partenaires du quartier de HautePierre, d'ateliers à destination des enfants et de groupes de discussion avec les parents.

Résidence artistique de la compagnie « Citar'lab » au jardin d'enfants Halte garderie Canardière

Tournée de spectacles petite enfance « Pouss'poussettes » en juillet 2023 dans les crèches, lape et parcs de la ville.

Développer le lien entre le jeune enfant et la nature

Depuis le séminaire autour de la nature intitulé « La nature pour grandir et s'épanouir, semer des envies et faire pousser des idées ! » le service famille et petite enfance poursuit l'objectif de développer la relation du jeune enfant avec la nature et promouvoir la pédagogie par la nature dans des établissements d'accueil implantés en milieu urbain.

Le lien à la nature dans les crèches est aujourd'hui, bien engagé. Différentes propositions sont faites –ou soutenues- pour que les professionnel·les puissent élargir leur champ de compétences et pratiques éducatives sur ce sujet (temps de formation, réunions territoriales, intervenant·e· externe).

Le soutien à la monoparentalité

Sous l'égide de la DEE, des initiatives visant le soutien aux familles monoparentales ont été lancées en 2023, un état des lieux a été réalisé. Ce

travail a permis de faire le point avec les différents acteu·rtrices strasbourgeois·es qui accueillent et accompagnent les familles monoparentales (comme la PMI, la CAF et les services de la Ville).

L'accueil inclusif

Pour assurer l'accueil et l'intégration des enfants porteurs de handicap, la Ville a développé des partenariats avec l'Apédi Alsace, spécialisée dans l'accompagnement des personnes à besoins particuliers, au travers du **centre ressources « petite enfance et handicap » qui vise à faciliter l'accueil en milieu ordinaire des enfants de moins de 6 ans en situation de handicap, et de l'équipe mobile petite enfance et handicap, mise en place par l'APEDI.**

Pour l'amélioration de l'accueil de l'enfant porteur de handicap, les crèches et les Lieux d'Accueil Parents Enfants (Lape) municipaux poursuivent l'aménagement d'un cadre de vie adapté. Des espaces appelés « espace Snoezelen » ou « espace doux » sont installés au sein des salles d'accueil.

e. Principaux projets menés sur le patrimoine scolaire

Projets patrimoniaux scolaires réceptionnés en 2023

- Groupe scolaire du Hohberg : Ecole élémentaire et végétalisation de la cour
- Groupe scolaire Gustave Doré : Fin des travaux sur les écoles élémentaires
- Mise en sécurité et rénovation énergétique de l'Ecole Maternelle de la Meinau
- Nouveau restaurant scolaire du groupe scolaire Finkwiller
- Groupe scolaire du Schluthfeld : fin des travaux sur le bâtiment principal (EM + EE)
- Passage à l'inox de la restauration scolaire du GS Conseil des XV

Émeutes urbaines

Les événements de début juillet 2023 ont pleinement mobilisé les agent.es du service patrimoine. Malgré cela, un important incendie a détruit une partie des locaux de l'école élémentaire Marguerite Perey, à Cronembourg. De même la restauration scolaire du GS Marcelle Cahn a été saccagée. Un travail considérable de désinfection, nettoyage et réaménagement a été nécessaire de juillet à octobre 2023 (1 m€ de travaux), afin de permettre des réouvertures rapides.

Sobriété énergétique

Suite au cadrage général mis en place fin 2022, un pilotage fin des températures s'est progressivement mis en place sur l'ensemble du patrimoine scolaire et Petite Enfance, permettant de tenir les objectifs d'économie d'énergie.

Nettoyage des écoles

Mise en place d'un nouveau référentiel qualité du nettoyage, et reconsultation de l'ensemble des lots déjà externalisés pour mieux répartir la charge de travail des prestataires, assurer une cohérence géographique et une meilleure accessibilité des marchés aux entreprises d'insertion. À l'issue de cet appel d'offres, près de 80% des prestations externalisées sont réalisées par des entreprises locales d'insertion.

Projet de service

Le service patrimoine s'est réorganisé territorialement pour mieux répartir la charge de travail, ce qui a entraîné la création de deux nouvelles antennes techniques sur le ban communal de Strasbourg (Neudorf-Deux Rives et Meinau-Neuhof).

f. Végétalisation des cours d'école et EAJE – cours Oasis

Douze écoles et deux EAJE ont été livrés à l'été 2023. Quatorze écoles et trois EAJE étaient en phase de concertation et la plupart d'entre eux seront en travaux en 2024.

La transformation physique des espaces est appuyée par une transformation des pratiques professionnelles. 51 RTS sont formés aux techniques de gestion différenciée des espaces de nature, et 70 responsables périscolaires et 200 animateurs sur les volets d'égalité filles-garçons et de pédagogie par la nature.

g. Cités éducatives

La Cité éducative Neuhof Meinau Elsau Montagne Verte

Dans le cadre de sa programmation 2023, la Cité éducative Neuhof Meinau Elsau Montagne Verte a soutenu **30** actions.

- Axe 1 : Acquisition d'une culture numérique et accompagnement des familles à cette acculturation – 2 actions
- Axe 2 : Accompagnements personnalisés au service de la construction du parcours scolaire et de l'insertion professionnelle – 8 actions
- Axe 3 : Renforcement de l'éducation à la santé et à la citoyenneté par la mise en œuvre d'actions concrètes – 17 actions

La Cité éducative de Hautepierre

Dans le cadre de sa **programmation 2023**, la Cité éducative de Hautepierre a soutenu **29** actions.

- Axe 1 : Renforcer les synergies entre les acteurs et les dispositifs – 7 actions

- Axe 2 : Prioriser les publics spécifiques, les plus éloignés, voire les invisibles – 6 actions
- Axe 3 : Rendre visibles et accessibles les parcours éducatifs en matière de culture, sport, santé, numérique, orientation et insertion – 8 actions
- Axe 4 : Encourager l'émancipation, la citoyenneté et le vivre ensemble – 5 actions

h. La Ville à hauteur d'enfant

Strasbourg a développé une démarche transversale impliquant toutes les directions concernées par les enjeux éducatifs, ainsi que les acteur.trices éducatifs locaux, pour promouvoir le concept d'une « Ville à hauteur d'enfant ». La Charte « Ville à hauteur d'enfant » traduit cette ambition qui s'inscrit à la croisée de l'ensemble des domaines d'intervention municipaux. Elle s'articule en trois grands principes directeurs :

- *Une Ville donnant le pouvoir d'agir*
- *Une Ville ouverte, accueillante et stimulante*
- *Une Ville adaptée et accessible dans toutes ses dimensions*

Après l'adoption de la Charte par le Conseil Municipal du 25 septembre 2023, la philosophie et les objectifs de cette démarche ont été partagés à l'occasion de la Journée mondiale de l'enfance du 20 novembre 2023, durant laquelle la Charte a été officiellement signée par la Maire en présence d'enfants.

Direction de la Population, des Elections et des Cultes



La DPEC est fondée sur trois socles qui définissent son identité spécifique et singulière dans la collectivité :

- La délivrance d'actes ou de prestations correspondant à des droits inconditionnels du citoyen et constituant des obligations du Maire. Ces actes et prestations sont assurés exclusivement par les services de la DPEC et ne peuvent faire l'objet de délégation à des tiers.
- Des politiques d'accès aux droits volontaristes de la Maire à l'attention du citoyen strasbourgeois en veillant à l'équité territoriale et en intégrant les autres politiques publiques de la collectivité.
- Une direction dédiée au citoyen, identifié comme acteur central de notre organisation. L'action des services concerne tou-ttes les strasbourgeois-es quelques soient leur âge, leur origine et leur catégorie socio professionnelle. Ses activités sont créatrices de citoyenneté.

1. Principales missions de la direction

a. Le service Accueil de la population

Les missions du service Accueil de la population sont principalement orientées vers l'accueil du public et les services de proximité liés à la vie administrative quotidienne des citoyen·es. Il intervient dans divers domaines et fait preuve de polyvalence dans l'exécution de ses tâches, mais aussi géographique, puisque le chargé de prestation et son encadrement de proximité sont nomades et leur présence dans les quartiers assure un maillage sur l'ensemble du territoire strasbourgeois.

Les activités principales du service s'inscrivent dans les actions suivantes :

- Accueillir les usagers et de servir de relai de proximité aux services de la collectivité (informations, communication...),
- Assurer des prestations administratives (Attestations d'accueil, délivrance d'actes d'état civil, demande de passeport et de carte d'identité, attestation de quotient familial...),
- Accompagner et d'aider les usagers dans leurs démarches dans la collectivité,
- Évaluer la mise en œuvre des prestations confiées, et animer les relations partenariales internes et externes en lien avec les prestations effectuées par les agents (Etat, CAF, autres directions de la collectivité...).

b. Le service de l'Etat civil et des Elections

La Maire et ses adjoint·es sont officier·ères de l'Etat civil. Dans le cadre de cette mission, la Maire agit au nom de l'État sous l'autorité du procureur de la République.

Par délégation de la Maire, le service tient les registres, délivre les actes demandés par les usager·ères, reçoit les déclarations de naissance et les reconnaissances d'enfants (Département des naissances), procède à la préparation des mariages, enregistre les PACS (Département des mariages), dresse les actes de décès (Département des décès) et enregistre la mise à jour des actes d'état civil en fonction des événements modifiant l'état ou la capacité des personnes (Département des Registres).

Pour les élections par délégation de la Maire, le département des élections assure la tenue et la mise à jour de la liste électorale et organise les scrutins sous la tutelle de la Préfecture.

Le service assure aussi l'essentiel de l'affichage légal, met en place le recensement de la population, délivre les attestations d'accueil et assure le recensement citoyen.

c. Le service funéraire

Il est chargé de l'accueil des usager·ères, dans les cimetières strasbourgeois plus particulièrement les concessionnaires et les entreprises. Il est par ailleurs chargé de la compétence funéraire d'intérêt métropolitain pour la création et l'extension des cimetières des 33 communes de l'Eurométropole.

Les activités principales du service sont : La gestion des concessions, l'accueil et le renseignement du public, le contrôle des opérations funéraires liées aux inhumations et aux travaux effectués dans les cimetières, l'entretien des 54 hectares de patrimoine naturel et bâti des cimetières.

d. La Mission des cultes

La Mission des cultes agit au service de l'ensemble des citoyen·es strasbourgeois·es et fonde son intervention sur un cadre législatif européen, national et local. Elle inscrit son action au sein d'une politique culturelle inclusive, portée par l'exécutif strasbourgeois, en lien avec l'ensemble des représentants religieux. Elle accompagne et assure un dialogue continu en direction de plus de 120 établissements publics du culte (EPC) et associations culturelles sur le territoire strasbourgeois.

L'ensemble des cultes présents sur le territoire est traité à égalité, sur le fondement de la citoyenneté de résidence.

La Mission assure l'interface technique entre les communautés religieuses et les élu·es. À ce titre, son action se décline selon les 5 axes principaux suivants :

1) Patrimoine ; 2) Dialogues avec les cultes ; 3) Accompagnement technique et logistique aux porteurs de projets ; 4) Subventions aux paroisses, associations culturelles et mémorielles ; 5) Mission d'expertise transversale ; géopolitique, culturelle et culturelle à l'intra et l'extra-institutionnel ; 6)

Guichet unique mémoire : *Fin de cette activité depuis le passage du Projet de service au CST du 28/09/23 → la Mission est désormais Mission des cultes.*

e. Plan des services publics de proximité

Le plan de services publics de proximité (PSPP) a été validé par la délibération au Conseil municipal du lundi 13 décembre 2021. Cette délibération encadre la politique publique de la municipalité dans le domaine de l'équité territoriale. En effet, l'action de la Ville se justifie par la situation très inégalitaire du territoire en termes socio-économiques. On observe des écarts socio-économiques extrêmement importants entre secteurs de la ville : de 1 à 7 en termes de revenu fiscal médian, de 1 à 20 dans l'accès aux études supérieures.

Le PSPP vise à garantir la présence d'un patrimoine commun dans les zones défavorisées permettant un accès aux droits fondamentaux et à un panier de services de proximité de qualité.

Il prend en compte le contexte d'une part de la dématérialisation croissante des démarches et de l'illectronisme et d'autre part, le mouvement de fermeture des guichets de services publics ou de services de proximité. Enfin, il intègre les évolutions nationales relatives à l'amélioration de l'accès aux services publics au travers notamment du développement du réseau des Espaces France services.

2. Les faits marquants de l'année et les principaux projets

a. Le service accueil de la population

La mairie de quartier du Neuhof a été incendiée dans la nuit du 29 au 30 juin 2023. L'essentiel de l'espace d'accueil a été détruit. Le service s'est

réorganisé immédiatement pour assurer la continuité de service au Centre administratif.

La recherche active d'un lieu temporaire pouvant accueillir le public à proximité du site historique a permis d'offrir un service de qualité au 29 allée Reuss.

b. Le service de l'Etat civil...

Depuis son entrée en vigueur le 1er juillet 2022, la loi relative au choix du nom issu de la filiation permet à tout Français majeur de choisir de porter le nom de son père, de sa mère ou les deux. L'activité du service s'en est ressentie avec en moyenne 25 demandes par semaine et donc une charge de travail accrue.

Pour la grande majorité des usager·ères, ce sont toujours les actes papiers qui font foi, même si leur mode d'obtention s'est aussi modernisé notamment par la possibilité de demander ces actes via le site Strasbourg.eu.

... et des Élections

- Une année sans élection, qui permet de développer les projets
- Développement avec le service Géomatique et connaissance du territoire d'un outil d'aide au découpage électoral sur QGIS,
- Développement de modules complémentaires sur nos logiciels métiers, pour dématérialiser nos procédures comme la demande de participation aux bureaux de vote des bénévoles ou des agent·es,
- Collaboration avec la direction de la communication et la direction des relations européennes et internationales pour mettre en place une communication autour des inscriptions électorales à la hauteur de nos ambitions européennes, « sortir » les élections de nos murs avec une participation des agent·es du bureau des Elections à la journée Portes Ouvertes du Parlement européen le 27 avril 2024,

- Collaboration avec Le service Parc Véhicules et Ateliers et les moyens généraux pour repenser l'organisation matérielle des scrutins, et la chaîne logistique en promouvant de meilleures conditions de travail pour l'ensemble des intervenant·es.

c. Le service funéraire

Ville de Strasbourg

- Création de columbariums (Nord, St-Louis, Sud et St Urbain) et de Vasque du souvenir (Nord)
- Évolution de l'Espace des Tout-Petits et Don du corps à la science à St-Urbain
- Plantations d'arbres sépultures au cimetière Ouest
- La signalétique a été mise en place au cimetière St-Louis, l'étude débute en 2023 pour le premier grand cimetière de la Ville, le cimetière Sud
- Lancement des travaux de rénovation du bâtiment d'accueil du cimetière Ouest, et de l'ensemble du réseau d'eau du cimetière Nord
- Lancement du marché « Enlèvement de monument », rédaction et publication du marché « Transport et crémation »
- Cartographie Gescime : Lancement du marché d'assistance informatique sur un volume de 57754 sépultures et 9 cimetières
- Participation aux journées du Patrimoine au Cimetière Sud

Eurométropole

- 3 projets d'extension lancés et en cours : Lampertheim, Sud-Musulman et Illkirch Graffenstaden
- Etudes hydrogéologiques à Lampertheim et au cimetière Nord
- Création d'une cartographie, recueil et traitement des données des communes de l'EMS en matière funéraire
- Préalable et lancement de la réflexion sur la création de cimetières naturels.

d. La Mission des Cultes

- L'entretien et la gestion du patrimoine culturel strasbourgeois: **99 chantiers / opérations de travaux réalisées en 2023.**

- L'accompagnement à la recherche de locaux : 11 projets en cours dont 6 projets de mosquées et les lieux de cultes pour les communautés Copte, Shi'ite, Arménienne, Grecque, Géorgienne

→ **3 novembre 2023 : inauguration du Centre culturel turc**, projet accompagné et soutenu **depuis 2000**, de son ébauche à son inauguration.

- Dialogue avec les cultes : L'année 2023 a été marquée par la finalisation et le vote de la Délibération cadre du 20 mars 2023. Un travail collaboratif essentiel à la relation entre les cultes de nos territoires et l'exécutif.

- Le dialogue avec les cultes et le dialogue interreligieux : axe stratégique de la Mission, nous retiendrons pour 2023 :

→ Ébranlé par les attentats d'octobre 2023, le dialogue interreligieux est un outil au service de la connaissance de l'autre, de la fraternité et de la paix entre les peuples, les cultures en faveur d'une société plurielle respectueuse de la laïcité

En 2023, la Mission a accompagné notamment les projets suivants :

→ les semaines du GAIC avec la représentation de la Passion selon Thiberine

→ le Festival des Sacrées journées junior ayant fait le buzz en octobre dernier, avec près de 1 600 jeunes strasbourgeois sensibilisés au vivre ensemble, l'accueil de l'autre dans sa diversité lors de concerts de chants et musiques de 3 spiritualités.

- Mémoire et lutte contre les discriminations : Cérémonie du 4 avril 2023 de pose de la 1^{ère} Stolpersteine en France en mémoire d'un

Policier « Juste parmi les nations » en présence notamment des descendants et du Président du FSJU de France.

e. Plan des services publics de proximité

En 2023, le PSPP a permis de réunir l'équipe projet transversale autour des projets suivants :

- Le suivi des avant-projet des maisons de services à Elsau et Koenigshoffen
- Le suivi du projet de la maison de l'habitat
- La réponse à l'appel à projet Territoire Zero non recours
- L'intégration du PSPP dans le partenariat avec la Caf du Bas-Rhin
- L'amorce d'un partenariat avec le groupe de la Poste autour du projet de fermeture du bureau de Poste de L'Elsau

f. Projets numériques et informatiques de la direction

Dans une démarche d'évolution technologique et d'amélioration de nos services, plusieurs projets ont été menés avec succès en 2023 :

- Mise en place d'un outil de gestion des équipes de bureau de vote
- Mise en place d'un centre d'appel pour le service Accueil Population
- Mise en place de la dématérialisation des certificats de décès en lien avec les Hôpitaux Universitaires de Strasbourg

Direction de la Solidarité, santé et jeunesse

 <p>1 PAS DE PAUVRETÉ</p>	Éliminer la pauvreté sous toutes ses formes et partout dans le monde.	
	Strasbourg	Eurométropole
 <p>3 BONNE SANTÉ ET BIEN-ÊTRE</p>	Permettre à tous de vivre en bonne santé et promouvoir le bien-être de tous à tout âge.	
	Strasbourg	Eurométropole
 <p>10 INÉGALITÉS RÉDUITES</p>	Réduire les inégalités dans les pays et d'un pays à l'autre.	
	Strasbourg	Eurométropole

1. Principales missions de la direction

À l'échelle de la Ville de Strasbourg :

- Accueillir et accompagner les Strasbourgeois-es face à leurs difficultés administratives, familiales et sociales
- Favoriser l'insertion sociale et professionnelle des personnes éloignées de l'emploi
- Préserver la santé et l'autonomie à tout âge
- Soutenir les parents, protéger les enfants
- Œuvrer à un territoire inclusif, lutter contre les discriminations
- Promouvoir la citoyenneté des jeunes, soutenir les actions d'éducation populaire

À l'échelle de la Métropole :

- Protéger les personnes sans domicile fixe et faciliter leur mise à l'abri
- Agir en faveur du logement des personnes défavorisées
- Garantir la qualité de l'accueil des gens du voyage

- Favoriser l'insertion sociale et professionnelle des jeunes et prévenir leur exclusion
- Promouvoir la santé mentale et l'accessibilité pour les personnes en situation de handicap ou en perte d'autonomie
- Agir en faveur de l'accès aux droits et aux services, de l'insertion et de l'inclusion numérique

2. Les faits marquants de l'année et les principaux projets

- **Continuité et amélioration de l'offre d'accueil et de service aux habitant-es (Ville et Eurométropole)**

- ✓ La poursuite de la démarche d'amélioration de l'accueil engagée en 2022 : des livrets d'accueil pour les structures du CCAS et les aires d'accueil des gens du voyage, l'expérimentation du rappel de rendez-vous par SMS dans les centres médico-sociaux et au CCAS et la réalisation d'une enquête de satisfaction auprès des personnes accueillies dans nos services de proximité.
- ✓ La refonte du règlement de l'Aide Sociale Communale et l'intégration de nouvelles aides comme l'aide sur critères sociaux à l'acquisition de vélo mécanique.
- ✓ La poursuite des travaux de refonte de la tarification solidaire, qui verra sa mise en œuvre concrète en 2024.
- ✓ L'attention à la continuité des interventions auprès de la population lors des émeutes urbaines de juin, tout en veillant à la sécurité des agent-es ; dans certaines structures ont été assurés des temps d'accueil et d'échange aux personnes marquées par ces violences.
- ✓ La construction d'un nouveau projet de service pour le Département de Protection des Mineurs devenu le SIAMO en cette fin 2023. Le service a également obtenu l'Habilitation

Justice pour l'activité MJIE. Strasbourg est l'unique collectivité territoriale française à porter cette mission

- ✓ La réalisation d'un diagnostic d'orientation communautaire sur la jeunesse, avec notamment une enquête auprès de ce public, dont les conclusions permettront d'alimenter une stratégie d'intervention en faveur des jeunes.
- ✓ La célébration des 30 ans du Conseil des Jeunes de Strasbourg, marquant l'engagement de longue date de la Ville en faveur de la participation des jeunes.
- ✓ L'organisation de rencontres citoyennes entre volontaires en service civique (EMS, CEA, Unis-Cité) afin de créer une émulation et une ouverture autour de leur engagement.

- **Lutte contre l'exclusion et les discriminations (Ville et Eurométropole)**

- ✓ La coordination d'une opération estivale d'aide alimentaire, 8 semaines durant, en partenariat avec de nombreuses associations, afin de garantir la continuité de cette aide vitale sur le territoire. Au total près de 26 000 repas ont été distribués sur la période.
- ✓ L'inauguration, le 17 mai 2023 du « Chemin des droits LGBTQI+ » : une allée aux couleurs de l'arc-en-ciel symbolisant l'engagement de Strasbourg contre l'homophobie et la transphobie.
- ✓ L'implantation pérenne de l'Espace égalité, parcours de sensibilisation à l'égalité, dans les locaux de l'ancienne Coop, au Port du Rhin
- ✓ Plus de 150 acteurs (associations et collectivités au plan national et européen) pour la rencontre alliance Migrations en juin 2023.
- ✓ Le lancement d'un dispositif d'hébergement à visée professionnelle et de stabilisation dans le logement pour les

primo-arrivants via le renouvellement du contrat territorial avec la préfecture du Bas-Rhin et la délégation interministérielle à l'accueil et l'intégration des réfugiés

- ✓ Dans le cadre de la stratégie d'occupation temporaire à vocation sociale (ou « intercalaire »), la construction de dispositifs d'innovation sociale, tel que le dispositif expérimental *Logement d'abord jeunes* qui s'adresse aux jeunes de 18 à 24 ans et consiste en un service de la rue au logement de 30 places intégrant un accompagnement global intensif s'appuyant sur les principes du logement d'abord. Le projet *Trajectoire Jaurès* (ex foyer du Jeune Homme) a également été construit en 2023.

- **Promotion de la santé (Ville et Eurométropole)**

- ✓ La signature des nouveaux Contrats Locaux de Santé de la Ville et de l'Eurométropole, pour la période 2023 – 2027. Le CLS de la Ville de Strasbourg comprend plusieurs actions phares et structurantes, parmi lesquelles l'ordonnance verte, le réseau des acteurs de médiation ou encore le renforcement de l'accompagnement des Maisons Urbaines de santé (MUS). Celui de l'Eurométropole comprend plusieurs actions, parmi lesquelles l'installation d'une maison de la santé mentale, le renforcement de la dynamique en matière de santé environnementale ou encore une démarche d'« aller vers » spécifique aux Gens du voyage.
- ✓ La co-organisation de la 3e édition du colloque international des salles de consommation à moindre risque sur le thème « Porter ensemble une réponse de proximité » avec pour objectif de promouvoir le modèle des salles de consommation à moindre risque et de fédérer les politiques françaises et européennes autour de la réduction des risques et des

dommages. Le colloque a réuni près de 600 personnes issues de 50 villes et de 33 pays différents.


- ✓ Le déploiement de plusieurs événements mettant en relief le rôle de la culture comme vecteur de prévention : un colloque Culture et santé et une exposition « Au temps du sida » au Musée d'Art Moderne et Contemporain de Strasbourg, à laquelle est adossée une permanence de prévention permettant de sensibiliser les visiteurs aux enjeux de prévention du sida.
- ✓ L'implication de la Ville dans la campagne nationale de vaccination HPV entre octobre et décembre : 274 élèves de 5ème de 21 collèges publics ou privés sous contrat ont été vaccinés ce qui représente 8% des effectifs. Seconde injection prévue entre avril et juin 2024.
- ✓ La pérennisation du dispositif Ordonnance Verte et l'objectif passant de 800 inclusions en 2023 à 1 500 en 2024.

- **Soutien et dialogue avec les partenaires (Ville et Eurométropole)**

- ✓ Le déploiement du portail des Aides, plateforme de dépôt des demandes de subventions: 184 demandes ont été déposées en ligne en 2023 sur les 472 subventions traitées par nos services.
- ✓ La refonte du soutien financier aux centres socio-culturels avec l'établissement de conventions pluriannuelles d'objectifs et de moyens, incluant les conventions d'occupation des locaux mis à disposition pour la collectivité.
- ✓ 175 personnes réunies lors de l'Agora des solidarités 2023 autour de la co-construction du projet Territoire zéro non-recours.

- ✓ Le renouvellement de la dynamique et de l'animation de la commission ville et handicap (CVH) et de la Commission intercommunale pour l'accessibilité (CIPA).

Direction des Sports

	Permettre à tous de vivre en bonne santé et promouvoir le bien-être de tous à tout âge.	
	Strasbourg	Eurométropole

1. Principales missions de la direction

La Direction des sports pilote les politiques sportives, distinctes et complémentaires, de la Ville et de l'Eurométropole de Strasbourg, pour développer un territoire physiquement actif et sportivement durable. Pour ce faire, elle a pour missions :

- d'accompagner les territoires et soutenir les clubs et manifestations sportives,
- de proposer et développer des animations sportives et de loisirs,
- d'assurer la gestion des ressources et du patrimoine sportif,
- de proposer des programmes d'investissement pluri annuels en matière de rénovation et de création d'équipement sportif,
- d'observer les évolutions liées aux pratiques sportives.

Cinq services assurent la mise en œuvre de ces objectifs avec des missions et enjeux spécifiques :

- **Service Aqua-glisse (133 agent-es)**
 - la gestion, la surveillance et l'animation des 8 piscines de l'Eurométropole ; l'exploitation estivale des plans d'eaux ; le fonctionnement de la patinoire via la coordination de marchés de prestations,
 - le développement du savoir nager, la lutte contre le risque de noyade, l'adaptation de l'offre au regard des attentes des habitant-es, le renforcement de l'attractivité des équipements, le développement de dispositifs et d'offres permettant d'accueillir des publics habituellement éloignés de la pratique

aquatique, l'amélioration continue du service rendu à travers une démarche qualité.

- **Service du Patrimoine Sportif (106 agent-es)**
 - le développement, la maintenance, l'entretien et l'exploitation technique des équipements sportifs, la logistique des manifestations,
 - la consolidation du Schéma Directeur de l'Offre Sportive et des Équipements Sportifs (SDOSES), la mise en œuvre du plan climat et l'engagement renforcé dans la démarche sobriété, la responsabilisation des acteur-rices, l'innovation permanente, le projet Harpe et la confirmation des certifications ISO 9001 des départements « Logistique Manifestations et Transports » et « Technique Piscine »
- **Service Vie Sportive (56 agent-es)**
 - l'accompagnement du mouvement sportif via l'attribution de créneaux dans les équipements sportifs, l'octroi de soutiens financiers, l'apport de conseils et/ou d'appui logistique ; il contribue à l'animation sportive du territoire notamment en direction des publics les plus éloignés des pratiques physiques et sportives,
 - la consolidation des dispositifs d'accès au sport pour toutes et tous (Bourse d'Aide à la Licence Sportive, école municipale des sports, ...), la responsabilisation / autonomisation des clubs, le déploiement et l'animation des plaines sportives.
- **Service Administration Générale et Ressources (13 agent-es)**
 - l'accompagnement des services dans les ressources humaines, financières et numériques ; la gestion des enveloppes budgétaires, la construction du plan de formation, la préparation et l'exécution budgétaire, l'approche Prévention au Travail

- l'accompagnement des projets de services, le lien étroit avec la DRH, l'accompagnement des réformes structurelles (temps de travail), le recrutement et le développement de démarches innovantes, la maîtrise des enveloppes, le lien aux Organisations Syndicales et aux instances paritaires.
- **Service MISTRAL (10 agent-es)**
 - l'accompagnement des services sur le volet administratif, la communication, la qualité et sécurité, ainsi que sur les dossiers stratégiques, complexes ou transversaux ; l'accompagnement des usager-ères avec l'accueil de la Direction,
 - Accompagner / favoriser les démarches d'amélioration continue, être une ressource pour les communes en matière sportive, sécuriser les process de la Direction, animer régulièrement des temps collectifs, valoriser les actions entreprises

2. Les faits marquants de l'année et les principaux projets

L'année 2023 a permis de formaliser une nouvelle feuille de route de la politique sportive pour les deux collectivités qui se décline selon 5 axes : sport éducatif, solidaire, citoyen, durable et performance. Cette déclinaison a fait l'objet de différentes séquences de travail avec les personnels de la direction afin de permettre à chacun-e de positionner son action et ses projets dans cette nouvelle trame.

- **Pour le service Aqua-glisse (compétence 100% EMS)**
 - L'ouverture d'une nouvelle halle ludique à la piscine de Hautepierre
 - L'organisation de différentes manifestations avec un portage en régie ou en soutien des initiatives des partenaires associatifs : Février vitaminé, Kib'lanta, Championnats de France hiver de plongeon, gala et compétitions de natation artistique, etc.

- Confirmation de dispositifs permettant de structurer et renforcer l'offre d'apprentissage : « À l'aise dans l'eau », piscine mobile « Carava'nage »
- Renouvellement du projet « nager nature » porté par le Comité Départemental de Natation avec le soutien des collectivités
- Lancement d'une expérimentation de parc aquatique gonflable au lac Achard
- **Pour le service Patrimoine Sportif (volume global d'activité partagé à 75% Ville et 25% EMS)**
 - Travaux de rénovation énergétique, travaux de mise en accessibilité et sécurité du gymnase Karabatic au Centre Sportif de la Robertsau
 - Construction d'une nouvelle salle de boxe à l'Elsau et rénovation thermique du gymnase Léonard de Vinci
 - Rénovation complète du gymnase Albert Legrand et construction d'une nouvelle salle de gymnastique rythmique et sportive
 - Inversion des salles de tennis de table (TT) et dojo au centre sportif Jean Nicolas Muller, avec une mise en accessibilité de la salle TT et un remplacement complet des tatamis du dojo
 - Remplacement du praticable de gymnastique au centre sportif de l'Esplanade
- **Pour le service Vie Sportive (volume global d'activité partagé à 80% Ville et 20% EMS)**
 - Finalisation de la refonte du dispositif d'accompagnement financier des clubs en lien avec les axes de la nouvelle politique sportive
 - Mise en place d'un processus juridique pour permettre aux clubs de réaliser des travaux ciblés dans les équipements sportifs utilisés
 - Préparation de l'accueil de la flamme Olympique et Paralympique et de la semaine olympique et paralympique avec l'Education nationale

- Renforcement de certains dispositifs en direction de publics spécifiques : BALS, clubs inclusif, cité éducative, augmentation du soutien aux clubs féminins de haut niveau
 - Plaines sportives : réalisation de l'identité graphique, offre d'activités recentrée sur les axes prioritaires
- **Pour le service Administration Générale et Ressources (volume global d'activité partagé à 60% Ville et 40% EMS)**
 - Suivi de dossiers stratégiques : réforme temps de travail, nouvelle tarification solidaire, ...
 - Mutualisation du service AGR dédié aux directions DEPC, DEVA et DS, stabilisation des effectifs, stabilisation des procédures réglementaires et clarification des missions
 - Amélioration de l'expérience usager-ère : E-Paie, PASSO, ...
 - Accompagnement des directions sur le champ de compétence du service
- **Pour le service MISTRAL (volume global d'activité partagé à 50% Ville et 50% EMS)**
 - Déclinaison de la nouvelle politique sportive avec des supports de communication grand public (campagne d'affichage, plaquette....)
 - Lancement de l'application Vitaboucle et déploiement de 4 parcours complémentaires
 - Organisation de rencontres, temps de travail (réunions bassins de vie, séminaires, vœux, ...)
 - Suivi étroit des démarches de certification (Aqua-glisser, LMT, Technique Piscine)
 - Nouvelle dynamique « Bouger au boulot » avec la préparation du lancement Espasport

Direction Evénements et vie associative



1. Principales missions de la direction

Elles s'articulent autour de 2 axes :

- Conception – Production et Réalisation d'événements Grand Public sur l'espace public
- Soutien – accompagnement et mise à disposition de compétence, expertise et matériel aux organisations externes

La DEVA a pour mission principale de concevoir, produire et réaliser des événements sur le territoire de la Ville de Strasbourg.

Le carnaval, la Fête de la Musique, la Symphonie des Arts, les Illuminations de la Cathédrale, le Festival des Arts de la rue, les Docks d'été, le 14 juillet et le marché de Noël sont autant d'opérations pilotées en régie directe par la DEVA.

La DEVA assure la gouvernance globale de Strasbourg Capitale de Noël. À ce titre elle coordonne l'ensemble des parties prenantes internes (services et directions concernés) et externes (exposants - commerçants – associations - institutions...) de l'événement.

Plus largement, la DEVA accompagne les porteurs de projets événementiels dans les démarches et les processus de développement

La DEVA propose la mise à disposition de matériel événementiel générique. À ce titre elle possède un parc matériel, des compétences en création, en maintenance et en manutention tout comme des espaces de stockage.

La DEVA gère, loue et entretient un parc locatif de 8 salles municipales polyvalentes (Aubette – Bourse – Maison des Syndicats – Pavillon Joséphine – Salle du Manège – Centre Marcel Marceau – Halle du marché – Maison des Syndicats).

Les orientations politiques de la politique événementielle s'articulent autour des points suivants :

- Créer un écosystème favorable pour l'émergence de projets portés par des tiers
 - o Expertise – soutien
- Evolution du spectateur en acteur
 - o Organisateur – public – festif – expérience
- Ecoresponsabilité
- Equité territoriale
 - o Créer une offre pour tous / partout
- Réappropriation de l'espace public
 - o Vivre ensemble – émotions partagées
- Le citoyen au cœur du service
 - o Une ville rayonnante / accueillante

2. Les faits marquants de l'année et les principaux projets

- a. Strasbourg Capitale de Noël / une édition record
- b. Sans Voiture Simone / un projet qui marche
- c. Annulation du Feu d'Artifice du 14 juillet / sécheresse – risque d'incendie élevé

3. Quelques chiffres clé de l'activité

Strasbourg Capitale de Noël :

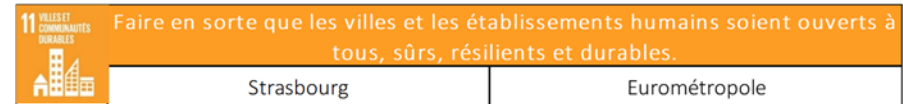
- 3.3 millions de visiteurs en 4 semaines soit près de 120.000 visiteurs / jour

- 5 millions de budget de dépenses / 1 million de recettes directes à la Ville et autant à l'EMS et 250 millions de retombées économiques indirectes

Relations à l'Usager

- En 2023
 - o le centre technique a réalisé près de 1500 interventions logistiques
 - o le comité d'attribution des espaces publics a accompagné près de 200 projets événementiels sur l'espaces public
 - o le département des salles municipales a géré près de 650 locations

FINANCES, PARTENARIATS, PATRIMOINE ET LOGISTIQUES DURABLES



1. Une direction de projets au service des politiques publiques

La Direction de l'Architecture et du Patrimoine (DAP) a pour mission de préserver, valoriser et optimiser le patrimoine public et privé au service des politiques publiques. Elle transforme des besoins en projets dans un cadre donné par la construction de la ville, la gestion patrimoniale, les normes, les budgets et la maîtrise énergétique.

Elle assure également la continuité de la qualité architecturale des projets portés par la Ville et par l'Eurométropole aussi bien dans le respect de l'architecture patrimoniale de Strasbourg que dans la promotion de propositions innovantes d'une architecture contemporaine remarquable.

Garante de la sobriété bâtementaire, la DAP a renforcé son approche stratégique de la gestion de son patrimoine et sa capacité opérationnelle à en assurer la maintenance et la performance énergétique.

Transversale par essence, la direction intervient dans chaque mission de la collectivité pour apporter les réponses les plus adaptées aux besoins : écoles, centres socio-culturels, gymnases, musées, salles de spectacle, piscines, églises, locaux administratifs, etc. Elle effectue ces projets en lien avec tous les services de la collectivité, et à l'appui d'une connaissance fine du pilotage opérationnel.

Forte de 230 agents, la DAP porte ainsi les missions suivantes :

- Accompagner la définition du besoin avec le territoire, les élus et les directions thématiques.
- Piloter et garantir la performance énergétique du patrimoine bâti et de ses installations techniques.
- Conceptualiser les projets grâce à son ingénierie de la construction.
- Piloter les opérations jusqu'à livraison en sa qualité de maître d'ouvrage.
- Garantir le montage administratif et financier grâce à ses fonctions ressources.
- Assurer la maintenance des bâtiments livrés via sa régie.
- Enrichir continuellement l'inventaire de son parc bâti pour une meilleure connaissance des bâtiments.
- Impulser l'amélioration continue dans chacune de ses actions.

Pour ce faire, elle sait compter sur une solide organisation qui compte désormais 7 services.

a. **Accompagner au quotidien**

Le service Administration Générale et Ressources est un service ressource, expert et facilitateur qui accompagne au quotidien la Direction pour une organisation agile et efficiente.

En soutien à l'ensemble des entités de la Direction, il porte la mise en œuvre administrative des projets, à travers 4 départements : ressources humaines, marchés publics, budget / comptabilité et gestion des subventions.

Le + : l'amélioration continue

Il décline les enjeux stratégiques et challenge systématiquement l'organisation pour impulser une culture de l'amélioration continue afin d'amener chaque service à clarifier sa vision et à repenser son fonctionnement.

b. **Gestion de l'inventaire patrimonial du bâti**

GIPB est un service patrimonial référent, représentant la collectivité-proprétaire, qui administre la base de données patrimoniales et garantit la cohérence des pratiques en matière de gestion patrimoniale.

Les principales missions sont : la valorisation patrimoniale, la fiabilisation de la base de donnée patrimoniale, la gestion locative du patrimoine privé et public de la collectivité et l'accompagnement juridique sur les baux et conventions d'occupation, prises à bail.

Le + : une gestion plus dynamique

La mise en place d'instances décisionnelles pour arbitrer les actions proposées a notamment permis de commencer à partager une culture commune autour de l'optimisation et la valorisation du patrimoine ainsi qu'une gestion plus dynamique.

c. **Ingénierie de la construction**

L'Ingénierie de la Construction intervient en amont de la maîtrise d'ouvrage. C'est un service ressource, expert spécifique du patrimoine, qui apporte appui et harmonisation technique en capitalisant sur les acquis au profit de l'innovation.

Les principales missions sont : études de faisabilité et de programmation architecturales, diagnostics techniques et préconisations, expertise des études réalisées en maîtrise d'œuvre externe et garantie de la bonne prise en main du bâtiment au moment de la passation à la maintenance.

Le + : sa fiabilité

- Le SIC est un bureau d'études intégré performant et reconnu pour la qualité de ses livrables, de ses chiffrages et de ses données qu'il sait continuellement enrichir. Grâce à sa connaissance de l'ensemble du patrimoine et de ses utilisateurs, il dispose d'une bibliothèque d'expertises

fiables. Il accompagne les acteurs de la construction du territoire afin de garantir une architecture de qualité, un juste niveau de performance technique et un coût maîtrisé des bâtiments publics. Il assure aussi la cohérence des projets avec les objectifs de maintenance et d'exploitation sobre, garants de la performance de notre patrimoine.

d. **Maîtrise d'ouvrage**

Les services opérationnels des Constructions Culturelles Sociales et Administratives (CCSA) et des Constructions Enfances Education et Sport (CEES) sont experts dans l'acte de construire. Ils accompagnent, pilotent et mettent en œuvre l'expression des besoins bâtimentaires dans des champs de compétences pointus et diversifiés au service des politiques publiques.

Ils challengent les besoins d'équipements publics tout en intégrant la sobriété bâtimenaire et énergétique des projets en vue de répondre aux ambitions politiques sur le territoire.

Le + : le rôle de chef d'orchestre

Que ce soient dans les domaines du CCSA ou du CEES, les services opérationnels pilotent efficacement les projets et rassemblent l'ensemble des acteurs et des intervenants autour des différentes phases de déroulement. Le rôle du chef de projets est d'anticiper les difficultés, dénouer la complexité d'un projet pour rendre les arbitrages, trouver le bon équilibre entre les demandes émanant de l'ensemble des partenaires / la sobriété / les délais / les coûts afin de garantir l'adéquation du projet aux ambitions politiques et à la satisfaction des utilisateurs et de la population.

e. **Maintenance des bâtiments**

Le service Maintenance Bâtiment (SMB) est un service d'interventions pluridisciplinaires pour la maintenance, l'entretien

et la sécurité des bâtiments au service des autres directions de la collectivité 365 jours par an / 24h sur 24h. Il tend à plus de proactivité pour une gestion préventive et durable des équipements.

Le + : sa certification ISO 9001

Depuis 2013, le service est construit autour d'un Système de Management de la Qualité qui lui vaut sa certification ISO 9001. Auditée chaque année par un organisme extérieur, SMB assoie ainsi la performance de son activité, la qualité du service rendu à ses clients, la fluidité de ses relations avec les partenaires et l'implication de ses agent-es.

f. **Énergie et patrimoine**

Ce nouveau service dédié à l'énergie développe une stratégie énergétique basée sur la qualité des processus et la standardisation des méthodes. Il intervient sur les équipements techniques, garantissant la performance énergétique du patrimoine bâti et de ses installations techniques pour répondre aux enjeux du Décret tertiaire et relever le défi climatique.

Les missions principales sont : structurer toute la base de données technique de notre patrimoine, suivre et piloter la consommation énergétique des bâtiments, définir et suivre la trajectoire énergétique, réaliser des audits énergétiques et les travaux correctifs via notamment le développement de solutions innovantes telles que les Contrats de Performance Énergétique.

Le + : un service dédié

En dédiant un service entier à l'énergie, la DAP confirme sa volonté d'impulser une culture de l'énergie dans la conception / rénovation des bâtiments et des installations, et de la diffuser au sein de la collectivité et au-delà pour fédérer chaque acteur autour de cet

enjeu. Le service a pour particularité d'être proche du terrain et de chercher des solutions globales aux pertes énergétiques constatées en cumulant travaux de maintenance, améliorations techniques, opération globale de rénovation et contrôle des consommations.

2. Les faits marquants de l'année et les principaux projets

• **Transition écologique du patrimoine public (Ville et Eurométropole)**

- Structuration du service énergie et patrimoine et déploiement de nouvelles missions
- Mise en œuvre du 1^{er} plan de sobriété énergétique sur le patrimoine public sur la saison 2022/2023
- Diagnostic partagé de nos pratiques dans le cadre de la définition de la trajectoire énergétique du patrimoine bâti et actions de formation au sein de l'administration sur l'accompagnement au changement
- Renforcement des objectifs en lien avec la transition écologique dans les opérations : rénovation passive dès que possible (BBC Rénovation à minima)
- Validation des projets de logiciels consommation énergétique et base de données patrimoniale
- Livraison de plusieurs rénovations énergétiques globales en 2023 (Ville) : groupes scolaires Hohberg/Gustave Doré/Schluthfeld, école maternelle Meinau, école élémentaire Finkwiller, gymnases Karabatic/Albert Le Grand/Vinci
- Expérimentation d'une isolation paille dans les projets (Ville) : gymnase Conseil des XV, restaurants scolaires Reuss et Camille Claus, foyer St Joseph
- Engagement de 4 CPE, dont celui du centre Administratif (Eurométropole)

• **Projets emblématiques 2023 concernant le patrimoine de la Ville de Strasbourg :**

Le patrimoine bâti de la Ville est composé de 1 200 bâtiments dont la typologie est diversifiée : groupes scolaires, gymnases, stades, musées, salles de spectacles, médiathèques, centres socio-culturels, locaux associatifs... Comme chaque année, la DAP accompagne la transformation du territoire à travers plusieurs projets emblématiques, certains au stade d'études, d'autres en travaux et ceux livrés en 2023.

➤ Finalisation des études de programmation, choix de l'équipe de maîtrise d'œuvre et études de maîtrise d'œuvre :

- Création de 2 maisons de la petite enfance Finkwiller et Carpe Haute
- Transformation du jardin d'enfants rue de Bâle
- Transformation de 4 groupes scolaires : Adler à la Roberstau, Eléonore à HautePierre, Erckmann Chatrian à la Montagne Verte, EM branly
- Construction du restaurant du groupe scolaire Reuss
- Restructuration du Foyer St Joseph à Koenigshoffen en restaurant scolaire et salle sportive
- Rénovation énergétique du groupe scolaire Schwilgué
- Relocalisation de la base nautique de Canoë Kayak Eaux Vives
- Construction du Groupe scolaire Jesuitenfeld
- Mise en sécurité et accessibilité des écoles élémentaires Canardière à la Meinau, Schuman à l'Esplanade
- Rénovation thermique du gymnase du Conseil des XV et création d'un dojo
- Création d'une maison Sport Santé à HautePierre
- Création du centre socio culturel Ziegelwasser au Neuhof
- Aménagement d'une maison de services au public à Koenigshoffen
- Aménagement d'une maison de services au public à l'Elsau
- Rénovation de la toiture terrasse panoramique du Barrage Vauban
- Augmentation de la jauge de la Laiterie
- Rénovation du salon d'assemblée du palais des Rohan

- Amélioration des conditions de travail des agents du département arbres du service espaces verts et de nature de la Ville
- Rénovation énergétique et mise en accessibilité du CSC Aquarium
- Restauration patrimoniale, réaménagement intérieur, mise aux normes de l'Hôtel de Ville
- Restructuration du centre de loisirs pour la jeunesse au Neuhof

➤ Démarrage des travaux et travaux en cours :

- Transformation du jardin d'enfants rue Fritz
- Construction de 2 groupes scolaires Mentelin à Koenigshoffen et Krimmeri à la Meinau
- Mise en sécurité et accessibilité de l'école élémentaire Catherine
- Réutilisation de 2 bâtiments modulaires bois pour augmentation des capacités d'accueil des groupes scolaires Stoskopf et école élémentaire Alice Mosnier
- Rénovation de l'école élémentaire Perey à Cronebourg suite à incendie lors des violences urbaines de juin 2023
- Rénovation du centre socio culturel Aquarium à Cronembourg
- Aménagement d'une maison sport santé dans l'aile médicale des Bains Municipaux à la Krutenau
- Redéploiement de la Haute Ecole des Arts du Rhin dans la Manufacture des Tabacs
- Construction d'une salle de conférences et réaménagement du Lieu d'Europe à la Roberstau

➤ Livraison des opérations :

- Transformation du groupe scolaire Gustave Doré
- Transformation du groupe scolaire Hohberg à Koenigshoffen
- Transformation du groupe scolaire Schlutfeld à Neudorf
- Construction du restaurant du groupe scolaire Finkwiller
- Rénovation thermique, mise en sécurité de l'école maternelle de la Meinau

- Construction d'un bâtiment préfabriqué bois de 3 classes à l'école maternelle Lezay Marnésia
- Adaptation bac inox et améliorations fonctionnelles du restaurant scolaire Conseil des XV
- Rénovation thermique et extension du gymnase Albert Le Grand au Neudorf
- Rénovation thermique du gymnase Karabatic à la Roberstau
- Rénovation thermique du gymnase de Vinci à l'Elsau et construction d'une salle de boxe
- Rénovation du cinéma municipal Cosmos
- Réaménagement de l'immeuble de la Bourse et amélioration des conditions de travail des agents
- Aménagement du foyer du jeune homme

• ***Projets emblématiques 2023 concernant le patrimoine de l'Eurométropole :***

Le patrimoine bâti de l'Eurométropole de Strasbourg est composé de 500 bâtiments dont la typologie est diversifiée : bureaux administratifs, ateliers techniques, piscines, patinoire, archives, centres funéraires, ... Comme chaque année, la DAP accompagne la transformation du territoire à travers plusieurs projets emblématiques, certains au stade d'études, d'autres en travaux et ceux livrés en 2023.

➤ Études de maîtrise d'œuvre et consultation des marchés de travaux:

- Rénovation du bâtiment d'honneur de Lyautey
- Rénovation des bastions et fortins rue du Rempart
- Construction du district de nettoyage quai Jacoutot à la Roberstau
- Rénovation des locaux administratifs du 10 rue de Soleure
- Rénovation énergétique du bâtiment 3 du site de la Fédération et amélioration des conditions de travail

➤ Démarrage et poursuite des travaux :

- Aménagement intérieur de la nouvelle Médiathèque Nord à Schiltigheim
- Construction d'un nouvel accueil du Centre Administratif
- Remise à niveau patrimoniale et énergétique de l'ISU au parc d'innovation
- Restructuration et extension du Stade de la Meinau
- Démolition et construction d'un poste de pesée

➤ Livraison des opérations :

- Remplacement du système d'étanchéité du Zénith et amélioration des conditions d'organisation de manifestations dans le hall
- Rénovation de la salle des Conseils du Centre Administratif
- Construction d'un district de propreté urbaine quai Jacoutot à la Roberstau
- Aménagement d'une esplanade pour le service de l'eau sur le site de la Fédération
- Extension pour création de l'espace Famille Enfance de la piscine de HautePierre

Direction Commande Publique Responsable



1. Principales missions de la direction

La Direction de la commande publique responsable (DCPR) est rattachée à la direction générale adjointe finances, partenariats, patrimoine et logistique durables. Elle :

- Accompagne les directions et services dans leurs projets et montages contractuels,
- Pilote les achats et les délégations de service public, coordonne et passe les contrats publics,
- Accompagne le développement des clauses sociales et environnementales dans les contrats publics,
- Conseille les directions et services en matière de droit de la commande publique et de stratégie d'achats,
- Coordonne et anime plusieurs réseaux professionnels : commande publique, acheteurs, délégations de service public,
- Renforce et sécurise les liens avec les partenaires externes de la collectivité : entreprises, entreprises publiques locales, associations.

Ses missions s'articulent autour des deux axes suivants :

- a. Commande publique : achats – pilotage, rédaction et suivi de marchés stratégiques, élaboration et pilotage de la politique achats (SPASER, etc...) accompagnement des services aux techniques d'achats - marchés publics – rédaction instruction contrôle des marchés – gestion des

systèmes d'information, lien avec les entreprises expertise juridique- et concessions (assistance juridique, administrative et financière au choix du mode de gestion, montage et suivi des concessions)

- b. Suivi des entreprises publiques locales et partenaires (suivi, valorisation, filialisation, création, acquisition, rédaction de statuts et d'actes...) et analyse financières

2. Les faits marquants de l'année et les principaux projets

• **Service des achats et de la commande publique (Ville et Eurométropole)**

- Simplification des procédures (délégation de pouvoirs à l'exécutif),
- Salon de l'achat public (119 entreprises étaient présentes à la sixième édition du Salon de l'achat public de la Ville et de l'Eurométropole de Strasbourg, qui s'est tenue le 12 octobre 2023, une équipe élargie de 40 collègues (SACP et 11 directions présentes sur les stands) et des partenaires (Réseau Commande publique Grand-Est, CCI et CMA) se sont fortement mobilisés pour permettre la tenue de cet événement attendu par les entreprises.
- La poursuite de la mise en œuvre du SPASER à l'échelle des collectivités et le renforcement de la prise en compte des préoccupations sociales et environnementales dans nos marchés. On peut ainsi notamment citer l'obligation désormais d'insérer dans tous nos MAPA 3 et procédures formalisées des critères et/ ou des clauses environnementales, anticipant ainsi l'obligation posée par la loi climat et résilience à partir de 2026.

- Mise en place de plans de progrès dans certains de nos marchés qui prend la forme d'une clause dans nos CCAP permettant aux parties de s'accorder après la notification du marché sur des points clés d'amélioration à atteindre pendant son exécution, ceux-ci pouvant être d'ordre financiers, organisationnels, techniques, sociaux ou environnementaux.
- Organisation du salon de l'achat public.
- Formations transversales

• **Service Partenariats (Ville et Eurométropole)**

- Valorisation et acquisition société BIOGENERE (EMS)
- Intégration Loi 3DS dans les rapports des administrateurs EPL (Ville et EMS)
- Création des SPL Photovoltaïque et Mobilité 1 et 2. (EMS)
- Montage des concessions : (Ville et EMS)
 - ✓ Réseau de chaleur commune Nord
 - ✓ Station d'épuration La Wantzenau
 - ✓ Vélos partagés
 - ✓ Parking Bateliers
 - ✓ Station- service Ostwald
 - ✓ Crèches Robertsau 1 & 2
- Analyse financière
 - ✓ Analyse financière RCSA MEINAU (calcul redevance) (EMS)
 - Analyse financière SIG ARENA (plans d'affaires) – faisabilité du projet (EMS)

Direction Finances et Programmation

		Promouvoir l'avènement de sociétés pacifiques et ouvertes à tous aux fins du développement durable.	
Strasbourg		Eurométropole	

1. Principales missions de la direction

La direction des finances (DF – 35 agents) est une direction au service des services, au cœur du fonctionnement de l'administration. Elle participe, en lien avec les élu·es et les directions - opérationnelles comme fonctionnelles - à la définition des orientations financières et stratégiques de la ville de Strasbourg.

Dans ce cadre, la DF assure les procédures budgétaires et comptables, les analyses financières et fiscales, la gestion de la dette et la cohérence du système d'information financière en animant le réseau des correspondant·e·s et des responsables finances.

Direction ressource au service de la ville et de l'Eurométropole de Strasbourg, elle agit selon le domaine de compétence pour l'une ou l'autre collectivité avec une clef de répartition (51,62 % ville et 48,38 % Eurométropole en 2023) actualisée annuellement par la Commission mixte paritaire.

a. Service de la comptabilité

Le service de la comptabilité (19 agents) s'assure du suivi de l'intégration des factures des fournisseurs et de la base de tiers, du contrôle de l'exécution des dépenses et des recettes (et accompagne les services le cas échéant), du suivi des régies et de l'élaboration des comptes administratifs. Il accompagne et conseille les services sur l'ensemble des aspects comptables.

b. Service du budget

Le service du budget (5 agents) est en charge de l'élaboration des budgets communaux et métropolitains (budgets principaux et annexes) :

- en proposant un calendrier budgétaire et en préparant les documents budgétaires (budget primitif, budget supplémentaire et décision modificative) et les délibérations afférentes ;
- en assurant le suivi des saisies effectuées par les directions dans l'outil financier, en les conseillant et en préparant des documents d'arbitrages pour la direction générale et les élu·es ;
- en calculant le remboursement de la masse salariale et des frais d'administration générale de la ville et d'autres satellites à l'Eurométropole de Strasbourg, employeur unique ;
- en assurant le suivi et la mise à jour du plan pluriannuel d'investissement (PPI), lors des étapes budgétaires, et par l'organisation de réunions avec les différentes directions ;
- en proposant son soutien aux responsables finances et comptables dans les services pour toutes les questions budgétaires et les procédures réglementaires.

c. Service études financières et fiscales

Le service études financières et fiscales (3 agents) est chargé du suivi et de la prospective des ressources de nature fiscale ainsi que des dotations de l'État, de l'analyse des dispositions fiscales, de la gestion de la TVA collectée et du suivi des tarifs municipaux. Il est également chargé de toute rédaction (analyse, note, délibération, présentation) dans le domaine de la fiscalité directe locale. Enfin, il assure l'administration du portail de l'administration fiscale et gère les droits d'accès et les délégations de droits pour les différentes directions et services.

d. Service financement et trésorerie

Le service financement et trésorerie (2 agentes) met en œuvre la stratégie de pilotage de la dette et de la trésorerie municipale :

- en effectuant un suivi quotidien de la trésorerie et en activant, le cas échéant, les lignes de trésorerie en procédant à des tirages ou remboursements, dans le cadre d'une gestion dite de "trésorerie zéro" ;
- en négociant puis en mettant en place les emprunts avec les différents prêteurs (conformément au cahier des charges), en assurant le paiement des échéances contractuelles et en garantissant la transparence sur les emprunts municipaux par la rédaction des états annexes des documents budgétaires ;
- en centralisant et en assurant un suivi des données relatives aux garanties d'emprunt et en vérifiant la faisabilité des nouvelles demandes, eu égard aux ratios légaux, et en rédigeant les états annexes dédiés ;
- en assurant une veille, en fonction de l'évolution des taux d'intérêt, pour des opérations de gestion active de dette (réaménagement de dette, couverture).

Par ailleurs, le service définit l'assiette des dépenses d'investissement éligibles au fonds de compensation de la TVA et établit les états déclaratifs réglementaires à destination de la Préfecture.

Enfin, le service gère également les relations entre le Crédit municipal et la ville.

e. Cellule assistance et formation

La cellule assistance et formation (2 agent-es) est chargée de la gestion du système d'information financier : pilotage, mise à jour et formation sur les logiciels financiers (Coriolis et le décisionnel finances élaboré sous SAP

BusinessObjects) et maintenance fonctionnelle des outils qui leur sont liés (parapheur, @VISE, @PROPOS). Elle conduit par ailleurs les projets liés à l'évolution du système d'information en lien avec les directions opérationnelles.

f. Fiabilité des comptes

Initialement en réponse aux préconisations de la Chambre régionale des comptes, la ville s'est engagée depuis près de 10 ans dans un projet de fiabilisation de ses processus comptables, appuyé sur un plan d'action exhaustif. Les actions du chargé de mission fiabilité des comptes sont notamment traduites dans la convention de services comptable et financier (CSCF) conclue avec le Service de gestion comptable (ex-Trésorerie) et la Direction régionale des finances publiques. Il est également en charge du suivi et de la régularisation de l'inventaire.

g. Pilotage financier

La direction des finances assure la fonction de « pilotage financier » (auparavant « contrôle de gestion interne ») animée par un agent dont la mission est de contrôler l'exécution des crédits en recettes et en dépenses. Pour ce faire, il développe et met à jour des outils de suivi et alerte sur les écarts constatés auprès des services concernés et au sein de différents réseaux (responsables finances, réunions RH-finances, CODIR).

2. Les faits marquants de l'année et les principaux projets

a. Service de la comptabilité

- avancée du projet d'informatisation des régies en lien avec l'éditeur de la solution retenue (mise en production prévue avant l'été 2024)

b. Service du budget

- approfondissement de la segmentation budgétaire : budget vert (I4CE) et objectifs de développement durable pour les deux collectivités et budgétisation sensible au genre pour la Ville
- transposition des budgets de la ville et de l'œuvre Notre-Dame de l'instruction budgétaire et comptable M14 vers la M57

c. Service études financières et fiscales

- rédaction et suivi des demandes de dégrèvements de taxe foncière et de taxe d'habitation sur les résidences secondaires et analyse des impositions directes locales acquittées par la ville et l'Eurométropole de Strasbourg à raison de leur patrimoine
- production de notes et de simulations chiffrées à l'attention de l'exécutif concernant l'instauration de l'exonération temporaire de taxe foncière pour les logements anciens faisant l'objet de travaux de rénovation énergétique
- déclaration de l'ensemble du patrimoine affecté à l'habitation appartenant à la ville et à l'Eurométropole de Strasbourg sur le portail « Gérer mes biens immobiliers » (GMBI)

d. Service financement et trésorerie

- recherche de financements dédiés à la transition écologique et introduction de critères extra-financiers dans les consultations

e. Cellule assistance et formation

- poursuite de la phase d'étude du projet e-GF (version 5 de Coriolis), version majeure du logiciel de gestion financière
- tests et formations des utilisateurs à la nouvelle version du parapheur électronique Ixbus

f. Fiabilité des comptes

- mise en place de l'amortissement *pro rata temporis* dans tous les budgets en M57
- reprise de la provision constituée pour le risque financier lié au pic du coût de l'énergie
- pour la Ville : passage de la nomenclature M14 à la nomenclature M57 et ventilation des comptes, retraitement de l'amortissement des biens historiques et culturels
- pour l'Eurométropole : transfert des actifs du budget annexe des ordures ménagères au budget principal suite à sa clôture et retraitement des amortissements correspondants.

g. Pilotage financier

- en lien avec le service du budget et la cellule assistance et formation, analyse de la segmentation budgétaire (I4CE, ODD, BSG) pour le budget primitif pour 2023 et le compte administratif 2022
- préparation du marché de notation financière et analyse des candidatures en lien avec la cellule marché du service administration générale et ressources
- suivi financier de la masse salariale

Direction Ressources logistiques

	Établir des modes de consommation et de production durables.	
	Strasbourg	Eurométropole

1. Principales missions de la direction

La Direction des ressources logistiques est une direction au service des services, composée de 290 agents répartis entre 4 services opérationnels et un service ressources, « Administration générale et ressources ».

Elle regroupe l'ensemble des prestations contribuant à assurer des conditions de travail alliant performance et sobriété, en intervenant dans les activités :

- De supports logistiques (bâtiments, installations techniques, nettoyage ...);
- De prestations (courrier, standard, sécurité, imprimerie - reprographie, nettoyage, ...);
- De gestion d'équipements (informatique, véhicules, téléphonie, ...);
- De suivi et de conseil pour les achats transversaux (fournitures administratives et techniques, gardiennage, énergie, ...);
- De gestion patrimoniale (locaux administratifs du site Etoile...).

Direction ressource au service de la Ville et de l'Eurométropole de Strasbourg, elle agit selon le domaine de compétence pour l'une ou l'autre collectivité avec une clef de répartition validée par la Commission Mixte Paritaire.

- **Service Parc Véhicules et Ateliers**

- o Met à disposition des services les matériels nécessaires à la réalisation de leurs missions,
- o Assure l'entretien et la maintenance des matériels en parc,
- o Réalise des prestations de transport et de manutention,
- o Gère le centre technique de la Fédération.

- **Service Imprimerie**

Il a en charge la réalisation de tous les travaux d'impression qui répondent aux besoins de la Ville et de l'Eurométropole de Strasbourg, pour ses communes-membres et plus ponctuellement pour des tiers.

- **Service des Moyens Généraux**

Ce service (137 agents-es dont 20 agents-es de l'équipe renfort) joue le rôle de maître de maison pour tous les bâtiments rattachés au pôle Etoile et assure le pilotage de la DSP Restauration.

Il s'articule autour d'une équipe de direction et de 5 départements :

- **DÉPARTEMENT « PRESTATIONS D'ACCUEIL ET DE COURRIER »** : opérations de traitement et d'acheminement du courrier, réception et orientation des appels de la Ville et de l'Eurométropole de Strasbourg, pré-accueil du bâtiment 38RH.
- **DÉPARTEMENT « AMÉNAGEMENT ET EXPLOITATION DU PÔLE ETOILE »** : suivi et réalisation d'études, petits travaux ponctuels et entretien des bâtiments du pôle Etoile. Ce département assure la maintenance technique des bâtiments du Pôle Etoile¹⁰)
- **DÉPARTEMENT « QUALITÉ ET PRESTATIONS D'ENTRETIEN »** : propreté et hygiène des locaux du pôle Etoile
- **DÉPARTEMENT « RESSOURCES »** : gestion des ressources humaines, financières et logistiques du service.

¹⁰ Budget EMS : centre administratif, Soleure, 15 et 28 avenue du Rhin

- **DÉPARTEMENT « MISSIONS TRANSVERSES »** : Missions transverses à l'ensemble du service des Moyens généraux + équipe renfort

Le service intervient également dans la logistique de diverses manifestations.

- **Service Missions « Achat Opérationnel »**

La Mission des Achats Opérationnels a pour vocation de gérer plusieurs marchés transversaux de la collectivité, en assurant la fourniture d'approvisionnements stratégiques et nécessaires à son bon fonctionnement.

Les principales missions de la MAO se déclinent de la manière suivante :

- Gestion du magasin central, assurant principalement la distribution des fournitures suivantes:
 - o Vêtements professionnels ;
 - o Équipements de protection individuelle (EPI) ;
 - o Fournitures techniques diverses (outillages, quincaillerie, appareils électriques, câbles, ...) ;
 - o Matériels de trousse de secours.
- Support pour la passation de plusieurs marchés transversaux (bois, peinture, ...).
- Approvisionnement de la collectivité en mobiliers, fournitures de bureau, papeterie...
- Gestion des contrats et des approvisionnements en énergies (électricité, gaz, chauffage urbain, fioul, gaz conditionnés) et fluides, suivi des consommations.
- Suivi du marché du nettoyage externalisé (150 sites en 2024) et suivi qualité des prestations.
- Gestion des prestations de gardiennage.
- Approvisionnement et gestion du stock COVID.

2. Les faits marquants de l'année et les principaux projets

- **Service Parc Véhicules et Ateliers : (EMS)**

L'année 2023 a été marquée par :

- Réforme des véhicules porteurs de la vignette n°4
- Valoriser les VHU (Véhicules hors d'usage) et développement du réemploi.
- Achat de véhicules à fonctionnement exclusif en Bio carburant
- Introduction du bio carburant

Le service PVA a renouvelé ses certifications ISO 9001 (qualité) ISO 14001 (environnement) et ISO 45001 (sécurité).

- **Service Imprimerie (EMS)**

- Renouvellement des triples certifications ISO 9001 - ISO 14001 - ISO 45001, ainsi que les certifications PEFC et FSC garantissant la provenance du papier et la bonne gestion des forêts ainsi que le label Imprim'vert.
- Réalisation par le département Accueil et Logistique d'analyse des commandes à l'impression offset pour optimiser la demande initiale (optimisation des formats des documents à la norme ISO 216, réduction des formats de papier à l'achat et des grammages des papiers).
- Réalisation d'économies sur proposition du département accueil et logistique : 41 597 €.
- Optimisation des formats ce qui a permis d'économiser 13,04 tonnes de papier offset ce qui équivaut à 18 108 €.

- **Service des Moyens Généraux (EMS)**

Un projet de service collaboratif a été validé en 2023

DÉPARTEMENT COURRIER STANDARD /PRE-ACCUEIL

- au sein de la section courrier, une diversification des activités a été menée : 6300 portages de petits colis, de travaux d'impression , etc...

- l'internalisation de certaines prestations de distribution de courrier a permis de réaliser une économie de 22 000 €.

DÉPARTEMENT AMÉNAGEMENT ET EXPLOITATION DU PÔLE ETOILE

- Déménagement des occupants du centre administratif et des sites du pôle Etoile
- Mise en place de mesures de réduction de chauffage et de consommation électrique dans le cadre de la sobriété énergétique et du plan climat
- Remplacement des onduleurs de la salle des serveurs informatique
- Accompagnement technique lors de grands projets : accessibilité du public et extension du centre administratif
- Mise en peinture des bureaux du bâtiment SOLEURE
- Réaménagement de divers locaux au centre administratif

DÉPARTEMENT QUALITÉ ET PRESTATIONS D'ENTRETIEN

Mise en place projet « points de collecte mutualisés »

- Service Missions « achats opérationnel »

↳ Lancement d'un projet de service

MAGASIN :

- Mise en place de binômes pour l'ensemble des thématiques d'approvisionnement, dont les fournitures de bureau, tampon et mobiliers
- Achats de bac de rangement et d'étagère pour une meilleure visibilité du stock habillements, création et apposition d'une codification QR code sur le matériel technique.
- Révision de plusieurs référentiels habillement et mise en place de l'échange de vêtement à l'usure
- Extension du recours aux prestations de lavage des vêtements professionnels

- Achat et distribution de matériels et de produits de 1er secours.

DÉPARTEMENT QUALITÉ : CONTRÔLE DES PRESTATIONS EXTERNALISÉES DE NETTOYAGE ET FOURNITURE DE PRODUIT ET MATÉRIELS D'ENTRETIEN

- Démarrage du marché fourniture de produits et matériel d'entretien
- Rédaction des cahiers des charges en vue de la nouvelle consultation

GARDIENNAGE :

- Résiliation du marché avec la société ASTUCE, conclusion d'un nouveau marché avec la société POLYGARD.

ÉNERGIES ET FLUIDE :

- Travail commun avec le Service Énergies et patrimoine pour l'acquisition d'un logiciel partagé permettant une meilleure maîtrise du suivi budgétaire et des consommations.

Service des Assemblées



DIRECTION GENERALE DES SERVICES

1. Principales missions du service

Au sein de la Direction générale des services, et plus particulièrement du Secrétariat général, le Service des Assemblées organise le processus délibératif. Il assure la préparation, la gestion et le suivi des séances du Conseil de la Ville de Strasbourg et du Conseil de l'Eurométropole de Strasbourg ainsi que des réunions des instances préparatoires (Conférence de municipalité et Commission plénière pour la Ville, Bureau et Commission plénière pour la métropole) :

- Accompagnement des directions opérationnelles dans le respect du processus délibératif et dans la rédaction des projets de délibération ;
- Secrétariat des Commissions thématiques (Eurométropole) ;
- Supervision des projets de délibération saisis par les directions opérationnelles (cohérence globale sur la forme et sur le fond) ;
- Suivi du circuit de validation des projets de délibération ;
- Préparation des documents de séance : ordres du jour, convocations, recueils des projets de délibération, plans de salle, configuration du logiciel de vote, etc. ;
- Envoi dématérialisé des documents de séance aux élus et à l'administration dans les délais légaux ou réglementaires ;

- Sécurisation juridique de la tenue d'une séance : suivi des émargements, respect du quorum, vérification des présences et des procurations, suivi et affichage des votes ;
- Gestion des opérations post-conseils : comptes rendus sommaires des séances, transmission des projets de délibération au contrôle de légalité, formalités de publication, retranscription des conseils à partir d'enregistrements sonores.

Le Service des Assemblées gère également l'adoption ou l'actualisation des arrêtés de délégation des élus.

2. Les faits marquants de l'année et les principaux projets

- Réflexion engagée sur les risques de conflits d'intérêts (règles de déport) ;
- Réflexion engagée sur la modernisation du logiciel de suivi des délibérations ;
- Départ de deux agents au sein de l'équipe des assistantes et arrivée d'une chargée de mission au 1^{er} mars 2023.

Quelques chiffres clés

- 7 séances du Conseil municipal et 7 séances du Conseil Eurométropolitain ;
- 470 projets de délibération, motions et résolutions adoptés par le Conseil municipal ;
- 565 projets de délibération, motions et résolutions adoptés par le Conseil de l'Eurométropole ;
- 36 arrêtés de délégation adoptés ou actualisés (adjoints à la Maire et conseillers municipaux délégués).
- 21 arrêtés de délégation adoptés ou actualisés (Vice-présidents et conseillers eurométropolitains délégués).

Service Juridique



1. Principales missions du service

Le service Juridique est un service ressources dont les compétences portent sur l'expertise juridique, comportant à la fois l'assistance aux services et la délivrance de consultations juridiques, le suivi des procès des deux collectivités, la gestion des assurances et des dossiers de sinistres.

Il intervient notamment pour :

- Aider à prévenir les risques juridiques
- Gérer ces risques quand malgré tout ils se concrétisent
- Enrichir l'élaboration des décisions et les montages d'opérations
- Diffuser une information et une culture juridique

2. Les faits marquants de l'année et les principaux projets

- La gestion du contentieux ZFE (EMS)
- La gestion du contentieux stationnement payant (Ville)
- La gestion du contentieux recours contre l'Etat concernant l'hébergement d'urgence (Ville)
- La gestion du contentieux et victoire contentieuse en matière de défense des marques de la Ville et EMS (Ville et EMS)

- La gestion du contentieux et victoire contentieuse à hauteur de cassation (Conseil d'Etat) concernant la passation du marché de maîtrise d'œuvre église St-Pierre le Jeune (Ville)
- La gestion du contentieux du Zoo de l'Orangerie (Ville)
- Le pilotage et la réussite de la médiation judiciaire dans le différend Ville-SPA (Ville)
- Interventions du SJ auprès des services Aménagement du territoire et projet urbain de la Police du Bâtiment portant sur des revues jurisprudentielles des décisions d'urbanisme de la collectivité.
- Participation au groupe de travail du Conseil d'Etat sur la médiation judiciaire dans le contentieux de l'urbanisme

En 2023, le service juridique a rendu 540 avis et produit 119 mémoires.

Service du Protocole



1. Principales missions du service

Le Service du Protocole est chargé de l'organisation des événements et des réceptions présidées par la Maire de Strasbourg, la Présidente de l'Eurométropole, ou leurs représentants.

Il organise les repas et réunions de travail, gère les cadeaux officiels offerts ou reçus par les élus et assure des missions de relations publiques : envoi de cartes de vœux, remise de coupes à des associations et de cadeaux pour les anniversaires remarquables.

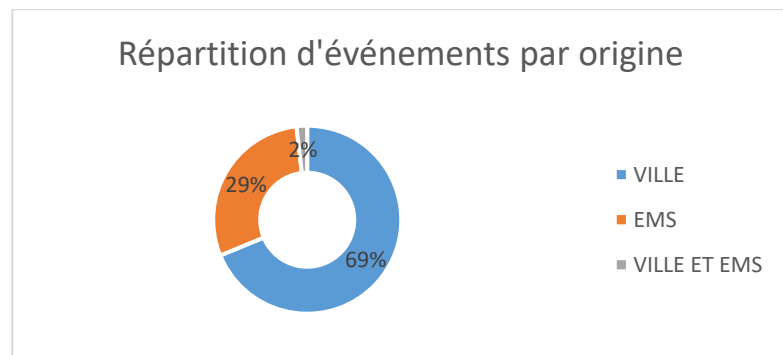
Il assure un rôle essentiel de conseil aux élus, au cabinet, aux services, voire à des organismes extérieurs, sur les aspects protocolaires.

Il gère les locaux de l'Hôtel de Ville et ses annexes.

2. Les faits marquants de l'année et les principaux projets

Durant l'année 2023, le service du Protocole a accueilli 1047 manifestations de la Ville et de l'Eurométropole de Strasbourg : réceptions, repas de travail, rafraîchissements, accueils et visites de l'Hôtel de Ville, visites protocolaires, inaugurations, conférences, commémorations et mises à l'honneur.

Parmi ces occurrences on peut décompter 4 cadeaux protocolaires remis non liés à un événement, 45 aménagements et 9 mises à disposition qui eux sont corrélés à des événements.



Depuis 2019, le service du protocole est devenu le premier service du protocole de France à obtenir la certification ISO 9001 dans le cadre de la mise en œuvre de la démarche qualité.

En 2022, il ajoute à son palmarès la certification ISO 14001 faisant du service le premier service doublement certifié de France. Le renouvellement de ces deux certifications interviendra début 2025. À ce jour le service du protocole de la Ville et de l'Eurométropole de Strasbourg est toujours le seul service du protocole de France à avoir obtenu ces certifications.

Les données globales de l'année 2023 laissent apparaître une réelle transformation dans la nature des missions du service du Protocole. L'augmentation du nombre de repas de travail et de demandes de rafraîchissements au cours de cette année a été significative. Les visites protocolaires et les commémorations se sont maintenues à un niveau constant.

Le service du Protocole a également eu 11 annulations/reports d'événements ou de manifestations au cours de l'année 2023. Toutefois ces événements ont pu générer une préparation en amont ainsi qu'une mobilisation du service jusqu'à leur annulation.

Le service du Protocole est également en charge de la sécurité des locaux qu'il a sous sa supervision, comme l'hôtel de Ville en priorité mais aussi la Villa Schutzenberger, allée de la Robertsau et le 4 rue Brûlée où se situent la DREIT et l'ERAGE. Le 4 rue Brûlée ne sera plus sous la responsabilité du Protocole courant 2024.

L'hôtel de Ville accueille environ 1200 mariages par an ce qui génère, pour des raisons de sécurité, la mobilisation de temps en temps du service du Protocole en collaboration avec le service état civil.

VISITES PROTOCOLAIRES ET OFFICIELLES

Au cours de l'année 2023, le service du Protocole a eu en charge 69 visites protocolaires et de courtoisie. Ce nombre en augmentation par rapport à l'an passé (environ une quarantaine) rappelle l'importance du rayonnement national et international de la ville et de l'Eurométropole de Strasbourg, capitale européenne et deuxième ville diplomatique de France après Paris.

Quelques visites officielles et protocolaires :

- S.E.M Lulzim HISENI, Ambassadeur et Consul général de la République du Kosovo
- S.E. M. l'Ambassadeur Patrick Engelberg, Représentant Permanent du Luxembourg auprès du CoE
- M. Franck LEROY, nouveau Président de la Région Grand Est
- M. Yonathan ARFI, Président du CRIF à Strasbourg
- M.Omelchenko Vadym Volodymyrovych Ambassadeur d'Ukraine en France
- Mme Tatiana Yehorova-Lutsenko, Présidente de la Région de Kharkiv

GRANDS EVENEMENTS, INAUGURATIONS, VERNISSAGES ET PREMIERES PIERRES

- Inauguration du tram suivie à 16h30 du lever de drapeau à l'occasion de la présidence de la Lettonie au Comité des Ministres du CoE suivie d'une réception à l'Hôtel de Ville
- Cérémonie de dévoilement d'une Stolpersteine à la mémoire d'Alfred Thimmesch Ancien policier - Résistant - Juste parmi les Nations d'Alsace - Déporté à Mauthausen et assassiné en juillet 1944, en présence de Mme Sarah El Haïry - Secrétaire d'État
- Inauguration de Kaléidoscoop à l'occasion du lancement de la Fête de l'Europe
- Inauguration du nouveau centre de formation des Compagnons du devoir
- Inauguration du chemin arc en ciel dans le cadre de la journée internationale contre les LGBTQI+phobies
- 70ème anniversaire du Parlement Européen

RELATIONS PUBLIQUES

- 475 anniversaires ont été fêtés en 2023. Plus du double de l'an passé (222).

Cette même entité a également traité 17184 cartes de vœux et remerciements

Pour les vœux 2024 une partie d'envois des cartes de vœux a à nouveau été effectuée par voie postale. La majorité des envois étant par mail. On constate une augmentation de près de 3000 vœux envoyés par rapport à l'an passé.

À cela s'ajoute également le traitement des vœux reçus.



Comparaisons

Cibles ODD	Territoire	Indicateurs locaux	Unités	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	Tendance	Valeur cible 2030	Metz	Bordeaux	Grenoble	France (RNV)
01.2	Strasbourg	Taux de pauvreté (seuil à 60% du revenu médian)	%	24,80%	25,00%	25,00%	26,00%	26%	25,00%	26%			↗		24%	17%	21%	14,90%
01.2	Eurométropole	Taux de pauvreté (seuil à 60% du revenu médian)	%	19,50%	19,50%	19,50%	20,60%	19,9	19,70%	20,7			↗		18,6	14,4	15,0	14,90
01.2	Strasbourg	Part des ménages fiscaux non imposables	%	49,00%	52,00%	52,00%	53,00%	42,20%	53,00%	46,90%			↗		53%	43%	46%	46,60%
01.2	Eurométropole	Part des ménages fiscaux non imposables	%	44,10%	47,00%	47,10%	48,10%	48,50%	48,40%	46,90%			↗		48,6	42,2	42,6	46,6
01.3	Strasbourg	Part d'allocataires du RSA (pour 1000 hab, 15-64 ans)	%							71,1					63,8	50,3	49,1	45,60%
01.3	Eurométropole	Part d'allocataires du RSA (pour 1000 hab, 15-64 ans)	%					59,7		58					51,6	43,8	38	45,6
01.3	Strasbourg	Nombre de ménages rencontrés en CMS ou à domicile	nb/an		20488	21160	18699	13957	11973	13376	12495		↘					
01.4	Strasbourg	Part de la population dans le parc locatif social	%	27,62	27,95	27,94	28,21	28,16	28,36						27,66	16,64	21,2	15,53
01.4	Eurométropole	Part de la population dans le parc locatif social	%	22,95	23,42	23,48	23,74	23,7	23,74						23,58	19,84	19,09	15,53
02.2	Strasbourg	Part de produits bio servis VDS (en valeur d'achat)		20% / 248t de produits	20% de composantes bio	30% de composantes bio	30% / 208 tonnes de produits bio	30% de composantes bio	30% de composantes bio (18,6% en valeur achat)	30% de bio en valeur achat	34% de bio en valeur achat	30% de bio en valeur achat	→	Objectif du marché : 30% de bio en valeur achat				
02.2	Strasbourg	Ordonnance verte : nb de bénéficiaires										800						
02.3	Strasbourg	Jardins familiaux	nb	4774	4797	7865	4825	4814	4847	4926	4922	4937	↗					
02.3	Strasbourg	Potagers urbains collectifs	nb	66	66	70	70	78	88	106	146	146	→					
02.3	Strasbourg	Jardins partagés	nb	19	21	21	25	29	29	38	38	38	→					
02.4	Eurométropole	Surfaces AB	ha	112	131	158	191	211	213	253	253	305	↗		831	1496	1211	2462158
02.4	Eurométropole	Part de la SAU en Agriculture bio	%	1,3	1,6	1,8	2,1	2,3	2,5	2,6	2,52	2,6			5,2	24	17	10
02.4	Eurométropole	Nombre de producteurs en vente directe à la ferme	nb			25			37	42	43	44	↗					
02.4	Eurométropole	Part des fermes engagées dans l'agriculture biologique	%							7,2	8	8,4	↗		12,3	35,8	31,7	12,8
03.4	Strasbourg	Accompagnement PRECOSS (nb de prises en charge)	nb	85	260	361	500	220	264	308	228	320	↗					
03.4	Strasbourg	Effectif cumulé des personnes accueillies dans le dispositif de Sport Santé sur Ordonnance	nb	1000	1364	1957	2435	2953	3231	3780	4468	5450	↗					
03.4	Strasbourg	Densité de medecins généralistes pour 1000 habitants	%			1,49	1,48	1,51	1,54	1,52			↘		1,19	1,58	1,07	0,89
03.4	Eurométropole	Densité de medecins généralistes pour 1000 habitants	%			1,31	1,29	1,30	1,30	1,29			↘		1,05	1,35	1,10	0,9

Cibles ODD	Territoire	Indicateurs locaux	Unités	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	Tendance	Valeur cible 2030	Metz	Bordeaux	Grenoble	France (RNV)
03.5	Strasbourg	Fréquentation de la SCMR	nb de personnes							639								
03.6	Strasbourg	Nombre de tués par accident de la route	nb				6	7	4	6					0	3	5	3127
03.6	Eurométropole	Nombre de tués par accident de la route	nb				9	13	11	12					0	17	13	3127
03.9	Strasbourg	AIR - émissions annuelles totales de NOX	tonnes	2190	2231	2162	1891	1834	1486	1673	1524		↘					
03.9	Strasbourg	NOx – évolution des émissions annuelles de NOx (/2005)	%	-45%	-44%	-46%	-53%	-54%	-63%	-58%	-62%		↘	-72%				
03.9	Eurométropole	NOx - émissions annuelles totales de NOX	tonnes	4400	4383	4282	3851	3727	2987	3267	2914		↘					
03.9	Eurométropole	NOx – évolution des émissions annuelles de NOx (/2005)	%	-50%	-51%	-52%	-57%	-58%	-66%	-63%	-67%		↘	-72%				
03.9	Strasbourg	NH3 - émissions annuelles totales de NH3	tonnes	75	87	81	82	81	71	81	75		↘					
03.9	Strasbourg	NH3 – évolution des émissions annuelles de NH3 (/2005)	%	26%	46%	36%	37%	35%	20%	36%	25%		↘	-14%				
03.9	Eurométropole	NH3 - émissions annuelles totales de NH3	tonnes	380	397	393	356	331	311	356	365		↗					
03.9	Eurométropole	NH3 – évolution des émissions annuelles de NH3 (/2005)	%	11%	16%	15%	4%	-3%	-9%	4%	6%		↗	-14%				
03.9	Strasbourg	NO ₂ - Population exposée à la future valeur limite européenne proposée pour 2030 (20 µg/m ³ en moyenne annuelle)	nombre d'habitants					164 276	68 585	94 066	65 778	6 317	↘	0				
03.9	Eurométropole	NO ₂ - Population exposée à la future valeur limite européenne proposée pour 2030 (20 µg/m ³ en moyenne annuelle)	nombre d'habitants					220 754	88 346	118 910	73 946	7 812	↘	0				
03.9	Eurométropole	Fonds Air Bois : ménages bénéficiaires de l'aide au renouvellement (cumulé)	nb						26	64	118	197	↗					
03.10	Strasbourg	Nuisances sonores : population exposée à des bruits routiers au delà des seuils réglementaires	Nb d'hab			21628					9018		↘					
03.10	Eurométropole	Nuisances sonores : population exposée à des bruits routiers au delà des seuils réglementaires	Nb d'hab			29897					11701		↘					
03.11	Strasbourg	Nombre de licenciés sportifs pour 100 habitants	nb			19,36	18,32	19,64	19,58	15,49			↘		14,8	16,95	18,4	19,7
03.11	Eurométropole	Nombre de licenciés sportifs pour 100 habitants	nb			21,88	20,91	21,73	21,66	17,53			↘		17,0	18,1	20,8	19,7
04.1	Strasbourg	Nombre d'élèves moyen par école élémentaire publique	nb					313	314	301			↘		308	278	261	139
04.1	Eurométropole	Nombre moyen d'élèves par école élémentaire publique	nb					281	284	276			↘		156	233	181	139
04.1	Strasbourg	Nombre d'élèves inscrits en périscolaire (cantine + APM)	nb	25143	26028	26638	23000	23000	21515	19565	19476	20717	↗					
04.3	Strasbourg	Part des non diplômés chez les 20-24 ans sortis des études	%				18	18,34							20,7	11,73	15,27	10,70
04.3	Eurométropole	Part des non diplômés chez les 20-24 ans sortis des études	%				16,6	16,49							18,24	13,27	15,56	10,07
04.7	Strasbourg	Jardins pédagogiques dans les écoles	nb	39	39	46	46	48	50	50	50	50	→					

Cibles ODD	Territoire	Indicateurs locaux	Unités	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	Tendance	Valeur cible 2030	Metz	Bordeaux	Grenoble	France (RNV)
04.a	Strasbourg	Part des établissements scolaires adaptés aux personnes handicapées, en %	%							13	16,5	21	↗					
05.1	Eurométropole	Ecart de salaires net horaire moyen entre les hommes et les femmes	%				17	14,1	12,7	12,3			↘	0	16,3	16,6	14,9	14,1
05.5	Eurométropole	Part des femmes dans l'encadrement supérieur et les postes de direction au sein de l'EMS.		40,5	42,61	44,64	42,11	41,96	46,09	48,11	46,15	40,68	↘					
06.1	Eurométropole	Eau : Habitants desservis	hab	483 174	483 194	494 255,0	498 227	499357	505916	510718	517033	520036	↗	-				
06.1	Eurométropole	Eau : Volume distribué / jour	m3	88 239	88 897	85 213	85 971	85590	85042	82006	83366	79 327	↘					
06.1	Eurométropole	Eau : Prix moyen /m3	Euros TTC	2,89 €	2,88 €	2,88 €	2,86 €	2,86 €	2,86 €	2,86 €	2,88 €	2,93 €	↗					
06.3	Eurométropole	Eau : Taux de conformité (bactériologique)	%	99,65%	99,83 %	99,50%	99,80%	99,60%	100,00%	99,80%	Non disponible	100,00%	→	100%				
06.4	Eurométropole	Quantité d'eau prélevée dans la nappe /usage				83 398 051	85 996 834	85 483 054	85 615 195	83 231 210	82 282 285		↘					
06.4	Eurométropole	<i>Eau potable</i>	m3			35 814 172	37 321 646	38 034 112	37 419 298	35 959 588	36 356 648	34 683 433	↘	-20%				
06.4	Eurométropole	<i>Energie</i>				1 391 710	1 580 406	1 529 161	1 639 505	1 810 634	1 950 122		↗					
06.4	Eurométropole	<i>Industries et activités économiques (hors irrigation, hors énergie)</i>				45 593 000	45 955 294	44 828 325	45 128 428	45 265 820	42 331 342		↘					
06.4	Eurométropole	<i>irrigation</i>				616 080	1 190 066	1 122 597	1 457 806	203 140	1 644 173		↗					
06.4	Eurométropole	Eau : Volume global utilisé par jour et par habitant	Litres	210	209	198	198	182	194	185	187	178	↘					
06.4	Eurométropole	Eau : Taux de perte dans les réseaux	%	16,36%	14,93%	14,88%	12,83%	11,45%	12,58%	10,77%	10,11%	7,59%	↘					
06.5	Eurométropole	Linéaire de cours d'eau restaurés	mL			1735						2 350	↗					
07.2	Strasbourg	Part de l'énergie renouvelable dans la consommation d'énergie finale	%	20,3%	21,0%	21,1%	22,1%	23,90%		24,2			↗	40%				
07.2	Eurométropole	Part de l'énergie renouvelable dans la consommation d'énergie finale	%	14,0%	14,7%	15,3%	16,4%	16,7%	18,3%	18,3%	19%		↗	40%				
07.2	Strasbourg	Part des résidences principales utilisant un combustible principal "propre" (autre que fioul ou gaz)	%				50,6%								62,3%	46,7%	39,4%	
07.2	Eurométropole	Part des résidences principales utilisant un combustible principal "propre" (autre que fioul ou gaz)	%				54,0%								71,1%	51,2%	47,5%	
07.2	Strasbourg	Nombre d'installations photovoltaïque	nb				113	124	139	169	189		↗		144	392	123	
07.2	Eurométropole	Nombre d'installations photovoltaïques	nb				824	835	909	1063	1224		↗		119	4420	2364	
07.2	Eurométropole	Taux d'énergie renouvelable et de récupération (ENR&R) des réseaux de chaleur sur le territoire	%	0,7%	15,6%	27,7%	31,4%	39,3%	41,8%	39,1%			↗	84%				
07.3	Strasbourg	Consommation électrique globale	MWh	2 076 513	2 113 583	2 116 664	2 042 318	2 053 541	1 938 021	2 080 828	2 051 185	1918789	↘		551	1 449 603	884 236	
07.3	Eurométropole	Consommation électrique totale	Mwh	3 413 279	3 478 812	3 478 069	3 379 340	3 385 550	3 176 761	3 422 106	3 365 721	3157142	↘		1 052 569	4 377 367	3 080 623	

Cibles ODD	Territoire	Indicateurs locaux	Unités	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	Tendance	Valeur cible 2030	Metz	Bordeaux	Grenoble	France (RNV)
07.3	Eurométropole	Puissance photovoltaïque	kWc				6904	7536	8012	10029	11745	16950	↗	180000				
07.3	Strasbourg	Consommation d'énergie finale à climat constant des bâtiments (hors transferts de compétences entre la Ville de Strasbourg et l'Eurométropole)	kWh	184 023 733	182 324 607	184 204 596	187 352 501	181 085 306	176 463 872				↘	110 876 666				
07.3	Strasbourg	Consommation brute d'énergie finale des bâtiments (part payée par la collectivité uniquement)	kWh	109 730 164	119 598 765	117 695 946	111 813 707	105 099 260	95 904 510	124 588 475	103 218 047		↘					
07.3	Eurométropole	Consommation brute d'énergie finale des bâtiments (part payée par la collectivité uniquement)	kWh	49 101 503	53 981 684	63 455 618	64 408 970	64 069 120	56 785 166	77 800 657	69 228 729		↘					
07.3	Strasbourg	Consommation d'énergie annuelle de l'éclairage public	GWh/an	14,7	14,3	13,9	13,7	13,4	12,8	12,1	10,8	10,0	↘	7,5				
07.3	Eurométropole	Part d'électricité d'origine renouvelable (part payée par la collectivité uniquement)	%	25%	25%	25%	50%	97%	97%	100%	100%		→	100%				
08.2	Eurométropole	Trafic fluvial : tonnage transporté en cale sèche	Million de tonnes	7,4	8	7,9	5,9	7,6	6,8	7	6,4		↘					
08.2	Eurométropole	Volume des transactions de locaux tertiaires	m2				75000	72000	78300	75940	80000	88100	↗					
08.3	Eurométropole	Création d'entreprises	nb	3883	4428	4907	6159	7038	7373	9211	8968		↗					
08.3	Strasbourg	Taux de création d'établissements	%	12,6					17,08	19,4			↗		18,29	21,55	18,6	17,42
08.3	Eurométropole	Taux de création d'établissements	%	11,87					16,03	18,73			↗		18,03	21,27	17,97	17,42
08.4	Strasbourg	Part de l'ESS dans l'ensemble de l'économie (part des emplois)	%			13,78	13,49								12,74	11,4	11,72	10,45
08.4	Eurométropole	Part de l'ESS dans l'ensemble de l'économie (part des emplois)	%			11,73	11,45								13,49	10,27	10,54	10,45
08.5	Strasbourg	Taux de chômage au sens du recensement (EMS selon l'INSEE)	%	19,14	18,83	18,55	17,72	17,76	16,92						15,9	13,4	14,5	12,3
08.5	Eurométropole	Taux de chômage au sens du recensement (EMS selon l'INSEE)	%	16,08	16	15,73	15,6	15,19	14,4						13,9	12,5	12,1	12,3
08.5	Eurométropole	Taux de chômage (selon le BIT) sur la zone d'emploi de l'EMS	%	10,4		9	8,9	8,2	7,8	7,4	7	7,4	↗					
08.5	Strasbourg	Part des chômeurs de longue durée parmi les demandeurs d'emploi (2019)	%					42,83							45,32	36,2	41,25	
08.5	Eurométropole	Insertion : remise à l'emploi	nb de personnes				113	815	3133	4382	4414	3655	↘					
08.6	Strasbourg	Part des jeunes de 18 - 24 ans sans emploi ni scolarisés	%				40,5	42,51					↗		41,3	37,9	35,58	38,9
08.6	Eurométropole	Part des chômeurs de longue durée parmi les demandeurs d'emploi (2019)	%					43,38							45,2	39,7	40,6	?
08.6	Eurométropole	Part des jeunes de 18 - 24 ans sans emploi ni scolarisés	%				38,9	39,61					↗		39,56	37,55	34,14	38,9
08.9	Strasbourg	Nb de chambres en hôtel et résidence de tourisme (nb d'unités d'hébergement)	nb							6991					1965	6870	2618	
08.9	Eurométropole	Nb de chambres en hôtel et résidence de tourisme (nb d'unités d'hébergement)	nb					9136	10532	11287			↗		2516 (2019)	12646 (2019)	4657 (2019)	
08.9	Eurométropole	Fréquentation hôtelière : nuitées	nb	3.497.975	3.723.166	4.011.883	4.144.929	4.124.797	1.736.247	2.421.565	3.954.512	4.143.060	↗					

Cibles ODD	Territoire	Indicateurs locaux	Unités	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	Tendance	Valeur cible 2030	Metz	Bordeaux	Grenoble	France (RNV)
09.1	Eurométropole	Bornes de recharge électriques : nombre de places de stationnement dédiées à la charge sur voirie	Nb		42	48	51	51	51			100	↗					
09.1	Eurométropole	Auto-partage : nb de véhicules en station et free floating dans l'EMS	Nb			172	191	221	225	252	265							
09.1	Eurométropole	Autopartage : nb d'abonnés	Nb		6500	6800	8000	8000	9000	-	13000		→					
09.5	Strasbourg	Part des emplois des fonctions de conception/recherche	%			3,1									1,6	2,2	10,7	
09.5	Eurométropole	Part des emplois des fonctions de conception/recherche	%			3,8									1,5	3,8	8,3	
10.1	Strasbourg	Médiane de niveau de vie (revenu disponible annuel)	€	18115	18270	18580	18790	19220	19680	20260					20940	24870	22140	23080
10.1	Eurométropole	Médiane du niveau de vie (revenu disponible annuel)	€	19440	20209	20450	20760	21080	21560	22200					22990	24360	23940	23080
10.2	Strasbourg	Taux de pauvreté "moins de 30 ans" (seuil de 60%)	%	32,00%	21,00%	32,00%	33,00%	33,00%	32,00%	33,00%			↗		30,00%	29,00%	29,00%	22,70%
10.2	Eurométropole	Taux de pauvreté "moins de 30 ans" (seuil de 60%)	%	27,90%	27,50%	27,60%	28,80%	28,30%	27,70%	28,50%			↗		28,7	24,8	25,6	22,7
10.2	Eurométropole	Nombre de jeunes de 16 à 25 ans soutenus par le Fonds d'Aide aux Jeunes	nb			557	596	607	897	1169	687	690	↗					
10.2	Strasbourg	Taux de pauvreté "plus de 75 ans" (seuil de 60%)	%	8,00%	9,00%	10,00%	12,00%	12,00%	12,00%	14%			↗		14%	11%	14%	11%
10.2	Eurométropole	Taux de pauvreté "plus de 75 ans" (seuil de 60%)	%	6,30%	6,90%	7,10%	8,50%	8,50%	8,90%	10,20%			↗		10,4	8,9	9,4	11,0
10.2	Eurométropole	Aide au handicap et perte d'autonomie : nb de logements aidés	nb	28	45	34	37	75	79	76	88	77	↘					
10.4	Strasbourg	Volume financier des soutiens dans le cadre de l'appel à projets annuel du Contrat de ville (2015-2022)	M€	-	1,8	1,2	0,94	1,08	1,324	1,318	1,282		↘					
10.4	Eurométropole	Volume financier des soutiens dans le cadre de l'appel à projets annuel du Contrat de ville (2015-2022)	M€	-	0,9	0,55	0,32	0,6	0,56	0,69	0,62		↘					
10.7	Strasbourg	Part des étrangers dans la population	%	15,35	15,7	15,8	16,19	16,2	16,52				↗		12,98	9,81	13,78	7,27
10.7	Eurométropole	Part des étrangers dans la population	nb	11,78	12,12	12,31	12,7	12,7	13,04				↗		9,42	8,43	10,67	7,27
11.1	Strasbourg	Densité de population	hab/km2	3543	3569	3590	3658	3670	3713	3722			↗		2879	5304	8686	106
11.1	Eurométropole	Densité de la population (nombre d'habitants au km²)	nb/km2	NC	NC	1464	1483	1497	1 515,00	1524			↗		707	1438	824	106
11.1	Strasbourg	Nombre de logements sociaux agréés (obj. 1 100 logts sociaux): parc HLM + ANAH	nb	NC	730	639	715	561	491	209	413	263	↘					
11.1	Eurométropole	Nombre de logements sociaux agréés (obj. 1 100 logts sociaux): parc HLM + ANAH	nb	1 322	1 239	1403	1224	1345	977	518	669	558	↘					
11.2	Strasbourg	Part des ménages disposant au moins d'une voiture	%	62,5	62,7	62,5	62,49	62,5	62,3				↘		71,4	63,1	62,9	81,4
11.2	Eurométropole	Part des ménages disposant au moins d'une voiture	%	71,52	71,75	71,62	71,54	71,05%	71,41				↗		78,26	77,24	75,88	81,41
11.2	Eurométropole	Nombre de voyage effectué en TC en moyenne/jour	Nb		319 178	327 945	341 917	350 130	242 532	297 534	348 767	364 932	↗					

Cibles ODD	Territoire	Indicateurs locaux	Unités	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	Tendance	Valeur cible 2030	Metz	Bordeaux	Grenoble	France (RNV)
11.3	Strasbourg	Part de surface artificialisée	%				66,79								74,13	83,79	92,87	
11.3	Eurométropole	Part de la surface artificialisée	%				39,19								27,67	49,82	21,89	
11.3	Strasbourg	Surface bâtie dans la ceinture verte : loi de 1922 (zone de 624,7ha)	ha	57,47	58,74	58,81	60,69	61,25	62,98	63,66	66,14	67,25	↗					
11.3	Strasbourg	Surface bâtie dans la ceinture verte : loi de 1927 (zone de 184,7 ha)	ha	12,42	12,77	12,77	12,80	13,06	13,06	13,30	13,87	14,09	↗					
11.3	Strasbourg	Surface du Parc naturel urbain (Ill-Bruche et Ill-Rhin)	ha	460	460	460	460	1867	1867	1867	1867	1867	→					
11.5	Eurométropole	Nombre de déversoirs d'orage instrumentés	nb		44	51	64	64	64	64	64	59	↘	64				
11.5	Strasbourg	Personnes inscrites au registre Canicule	nb	1 822	1 436		1 127	1 061	900				↘					
11.5	Eurométropole	Linéaire d'aménagements hydraulique douce (haies, fascines, ...) nouvellement créés	mL cumulés						3040	3773	4143	4 919	↗					
11.5	Eurométropole	Linéaire d'aménagements hydraulique douce (haies, fascines, ...) conventionnés	mL cumulés				361	5 201	7848	9170	9937	10 713	↗					
11.6	Strasbourg	Signalements qualité de vie	nb	914	776	963	988	837	785	830	1113	1309	↗					
11.6	Eurométropole	Aides accordées dans le cadre de la mise en place de la ZFE	nb									615	1456	↗				
11.7	Strasbourg	Moyenne / hab de l'ensemble des surfaces d'espaces verts gérés par collectivité et privés	m²				115,1											
11.8	Eurométropole	Nb de places vélo totales	Nb		37610	36272	41238	43276	44580	45816	47474		↗					
11.8	Eurométropole	Vel'Hop : Nb de journées de location	Nb	1 909 095	2 047 000	1 986 000	1 913 000	1 922 000	1 833 000	2 110 000	2 189 000		↗					
12.4	Strasbourg	Nombre d'établissements producteurs de déchets dangereux	nb						36						8	13	10	
12.4	Eurométropole	Nombre d'établissements producteurs de déchets dangereux	nb						55						20	66	41	
12.5	Eurométropole	Déchets ménagers tous flux confondus	kg/hab/an	456	455	443	446	440,0	420,0	441,0	402,6	389,5	↘					
12.5	Eurométropole	Déchets résiduels	kg/ hab/an	249	247	244	247	241,0	238,0	238,7	223,8	211,3	↘					
12.5	Eurométropole	Recyclage déchets ménagers et assimilés	%	29%	28,80%	30,40%	31,60%	31,22%	26,77%	27,03%	27,30%	27,30%	→					
12.7	Eurométropole	Part des marchés publics intégrant des clauses environnementales	%			22,26	21,67	19,93	20,80	36,30	41,23		↗	100,0				
12.7	Eurométropole	Part des marchés publics avec des clauses sociales	%						15,67	21,5	22,48		↗					
12.7	Eurométropole	Clauses d'insertion dans les marchés publics (volume d'heures)	nb d'heures	156 461	189 905	198 128	197 495	208 427	186 227	226 443	277 852	386 140	↗					
13.1	Strasbourg	Indice de canopée	ind		26,09	26,09	26,09	26,09	26,09	26,09	26,09	26,09	→	30 (en 2050)				
13.1	Eurométropole	Indice de canopée	ind		20,31	20,31	20,31	20,31	20,31	20,31	20,31	20,31	→					

Cibles ODD	Territoire	Indicateurs locaux	Unités	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	Tendance	Valeur cible 2030	Metz	Bordeaux	Grenoble	France (RNV)
13.1	Strasbourg	Plan Canopée : nb d'arbres plantés sur l'espace public	nb						966	1935	3319	4256	↗	plus 10000				
13.1	Strasbourg	Arbres en ville	nb						61 851	62 851	64 235	65 172	↗					
13.1	Eurométropole	Arbres en ville	nb			81000	85 000	85 000	82 000		82 649		↗					
13.1	Strasbourg	Nb de cours d'écoles et d'espaces d'accueil du jeune enfant (AEJE) déminéralisés	nb						8	18	21	36	↗					
13.1	Strasbourg	Surfaces aménagées "Strasbourg ça pousse"	m²	/	/	127	228	197	76	86	73		↘					
13.2	Strasbourg	GES : émissions directes et indirectes / habitant	t CO ₂ eq /hab	4,3	4,3	4,1	3,8	3,9	3,6	4,0	3,5		↘					
13.2	Eurométropole	GES : émissions directes et indirectes / habitant	t CO ₂ eq /hab	4,5	4,5	4,4	4,2	4,2	3,7	4,2	3,7		↘					
13.2	Eurométropole	GES : évolution des émissions de GES depuis 1990	%	-32%	-31%	-32%	-35%	-34%	-41%	-33%	-41%		↘	-55%				
13.2	Strasbourg	GES : évolution des émissions de GES depuis 1990	%	-24%	-24%	-27%	-31%	-28%	-34%	-26%	-35%		↘	-55%				
13.2	Strasbourg	GES : Emissions globales annuelles du territoire (teq CO ₂)	kt CO ₂ eq	1 200	1 200	1 157	1 086	1 133	1 035	1 165	1 033		↘	624, soit moins 55%				
13.2	Eurométropole	GES : Emissions globales annuelles du territoire (teq CO ₂)	kt CO ₂ eq	2 178	2 222	2 196	2 089	2 112	1 910	2 144	1 890		↘	1432, soit moins 55%				
13.2	Strasbourg	Consommation d'énergie finale - corrigée des variations climatiques	GWh PCI	6 928	6 768	6 915	6 745	6 868	6 373	6 815	6 582		↘	4607				
13.2	Eurométropole	Consommation d'énergie finale - corrigée des variations climatiques	GWh PCI	11 991	11 872	12 196	12 018	12 087	11 236	11 970	11 485		↘	8 539				
13.2	Eurométropole	Consommation d'énergie finale par habitant	kWh/hab	24 608	24 160	24 683	24 011	23 923	21 965	23 259	22 316		↘					
15.1	Strasbourg	Part des aires terrestres protégées	%					21,1							0	10	0	
15.1	Eurométropole	Part des aires terrestres protégées	%					12,3							9,5	18,8	40,3	?
15.5	Strasbourg	Sites Natura 2000 (sites d'intérêt communautaire)	ha					1291,88							0	494,72	0	
15.5	Eurométropole	Sites Natura 2001 (sites d'intérêt communautaire)	ha					3210,15							598	60931	540,28	
15.5	Eurométropole	Surfaces des réservoirs en faveur du Crapaud vert	ha				424	424					→					
15.5	Eurométropole	Surface en zone de protection stricte Grand hamster (ZPS)	ha				1766	1766					→					
15.5	Eurométropole	PLU : Surfaces en espaces contribuant aux continuités écologiques (ECCE)	ha			4210	4210	4430	4430	4428	4428		→					
15.5	Eurométropole	PLU : Linéaires de berges faisant l'objet d'une marge de recul	km			339	339	379	379	379	379		→					
16.7	Strasbourg	Taux de participation au 1er tour des élections municipales	%						34,37						31,43	36,93	42,25	41,64
16.7	Eurométropole	Taux de participation au 1er tour des élections municipales	%						34,6						33,5	37,3	42,2	41,64

16.7	Strasbourg	Plateforme numérique : nombre d'abonnés	nb					RADD 2023 formeté		7 600	15 359	17 254	↗					
Cibles ODD	Territoire	Indicateurs locaux	Unités	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	Tendance	Valeur cible 2030	Metz	Bordeaux	Grenoble	France (RNV)
16.7	Strasbourg	Plateforme numérique de la participation citoyenne : nb d'utilisateurs	nb				4 498	41 200	40 000	64 100	80 200	107 361	↗					
18.1	Strasbourg	Nombre d'abonnés Carte Pass'relle	nb	60 963	67 464	72 465	73452	75 873	52 191	49470	49 161	41 789	↘					
18.1	Eurométropole	Nombre d'abonnés Carte Pass'relle	nb						33415		41789		↗					
18.1	Eurométropole	Bénéficiaires de la Carte Atout Voir	nb	5436	4025	3670	4144	3925	1040	2088	2768		↗					
18.4	Strasbourg	Nb de projets soutenus pour les pratiques artistiques amateurs	nb							21 associations 300 100 €	39 associations 505 600 €	51 associations 581650 €	↗					